



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

DIAGNOSTIC ET PRINCIPAUX ENJEUX – Septembre 2016

Sommaire

Contexte	Un vaste territoire attractif	3
	Une meilleure résistance à la crise	8
	Une dynamique de l'emploi favorable mais des disparités territoriales	15
	Des petites entreprises nombreuses et réparties sur le territoire	20
	Un réseau de transports structurant	24
	Une couverture haut débit et très haut débit encore partielle	29
	Des perspectives de réchauffement climatique préoccupantes	31
Enjeux sectoriels	La première région agricole d'Europe	33
	Le plus grand massif forestier de France	42
	Le tourisme occupe une place majeure dans l'économie régionale	48
	Une région moins industrielle que la moyenne	58
	Des services aux entreprises moins représentés mais dynamiques	72
	Economie bleue : l'océan vecteur de développement	78
	Economie créative : dynamisme et fragilités	84
	Economie circulaire, un potentiel à structurer	92
Economie de proximité : un rôle essentiel pour l'aménagement du territoire	98	
Enjeux transversaux	Recherche et innovation : un écosystème de qualité	112
	Les compétences et les ressources humaines au cœur de la performance économique	131
	La transformation numérique bouleverse les modes de production, d'organisation et de consommation	152
	Mobilité intelligente : des perspectives de développement, en lien avec un écosystème porteur	161
	Transition énergétique : vers plus de sobriété et d'énergies renouvelables	167
	Un niveau d'internationalisation des entreprises relativement faible	176
	Une attractivité internationale à conforter	184



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

CONTEXTE

Un vaste territoire attractif

Sommaire

Une démographie dynamique



Source : Insee RP 2012-2007
Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

Avec un territoire de 84 000 km², plus vaste que l'Autriche, la Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région française. Sa population, de 5,9 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2015, la place au 4^e rang des régions françaises. Elle fait partie des régions européennes les plus peuplées, en 29^e position, comptant davantage d'habitants que le Danemark ou la Croatie.

Avec un tiers de son territoire couvert de superficies boisées, elle est l'une des régions les moins densément peuplées avec 70 hab/km² (118 en France métropolitaine). Les plus fortes densités de population se retrouvent dans les zones urbaines, le long des infrastructures de communications et sur le littoral ; les plus faibles, à l'est, de Montmorillon à Tulle en passant par Guéret, ainsi que dans les Landes et les Pyrénées. Les deux tiers de la population régionale vivent aujourd'hui dans une des onze principales grandes aires urbaines de la région. Celle de Bordeaux rassemble à elle seule 20 % des néo-aquitains. La région conserve toutefois un caractère rural marqué avec 10 % des habitants résidant dans une commune isolée, hors influence d'un pôle urbain, contre seulement 5 % au niveau national.

Entre 2008 et 2013, la population régionale augmente en moyenne de 35 000 habitants par an. La progression s'est accélérée par rapport aux 30 dernières années et dépasse désormais celle observée au niveau national (0,6 % par an contre 0,5 % en France métropolitaine). Elle est très nette sur les zones littorales, urbaines et péri-urbaines et, dans une moindre mesure, sur les zones rurales sous influence urbaine. Au sein des pôles urbains, la dynamique démographique est contrastée : la population s'accroît dans les grands pôles mais diminue dans les pôles moyens. Les couronnes de pôles gagnent en population, en particulier celles des grands pôles.

Une démographie portée par une forte attractivité

Région 2016	Contribution du solde migratoire à la variation de population (en %)		
	1990-1999	1999-2008	2008-2013
Corse	0,42	1,69	1,08
Occitanie	0,64	1,12	0,77
Nouvelle Aquitaine	0,36	0,82	0,57
Bretagne	0,28	0,69	0,50
Pays de la Loire	0,22	0,52	0,42
Auvergne Rhône-Alpes	0,09	0,36	0,34
Centre-Val de Loire	0,13	0,19	0,08
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,42	0,68	0,02
Bourgogne Franche-Comté	-0,08	0,12	-0,03
Normandie	-0,14	-0,04	-0,08
Grand-Est	-0,14	-0,07	-0,18
Guyane	0,84	1,20	-0,24
Hauts de France	-0,32	-0,34	-0,28
Ile-de-France	-0,50	-0,21	-0,43
La Réunion	0,29	0,14	-0,59
Guadeloupe	-0,24	-0,50	-0,63
Martinique	-0,33	-0,24	-1,15
France	0,01	0,26	0,07

Source : Insee, recensements de population, in « Eléments de diagnostic pour l'élaboration ou le suivi du SRDEII », juillet 2016

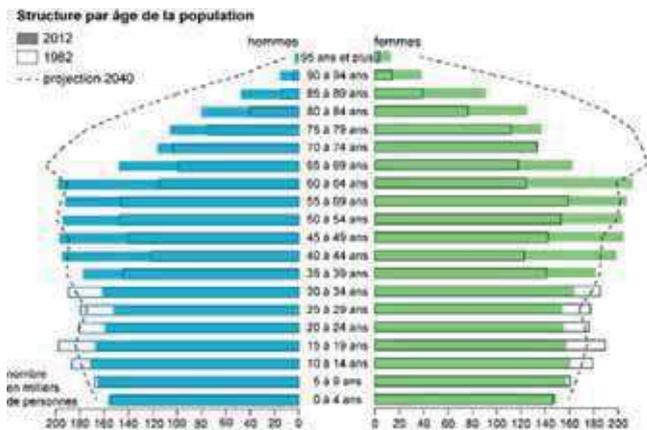
L'apport migratoire reste le moteur essentiel de la croissance, plaçant la Nouvelle-Aquitaine au 3^e rang des régions les plus attractives, derrière la Corse et l'Occitanie. La région attire en particulier des actifs entre 30 et 40 ans, ce qui correspond à une phase d'installation professionnelle de jeunes couples avec enfants, et des jeunes retraités. L'accroissement naturel de la population, légèrement positif, contribue peu à l'augmentation de la population.

La population de la Nouvelle-Aquitaine a augmenté de 11,1 % de 1999 à 2013, soit 580 000 habitants supplémentaires. Si elle semble s'être un peu infléchie en fin de période, elle demeure élevée.

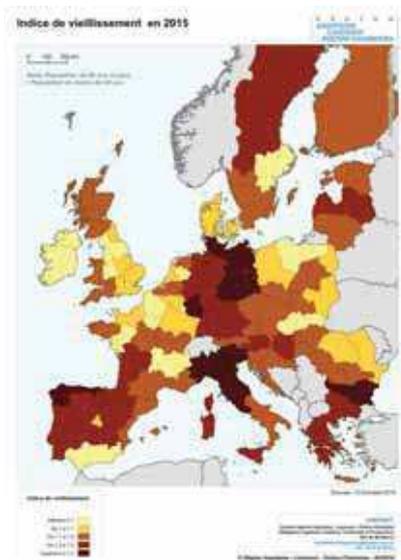
Selon les dernières estimations de l'Insee, la région a gagné 33 400 habitants par an en moyenne entre 2008 et 2015 et, si les tendances démographiques se maintiennent, devrait compter 6,75 millions d'habitants en 2040, soit près d'un million de plus qu'aujourd'hui.

Une population plus âgée que la moyenne nationale

A l'inverse du niveau national, les seniors de plus de 60 ans sont plus nombreux en Nouvelle-Aquitaine que les jeunes de 20 ans. Ils représentent ainsi, en 2012, 27,8 % de la population régionale (contre 23,8 % en France métropolitaine) alors que les moins de 20 ans comptent pour seulement 22,2 % (contre 24,4 % en France métropolitaine). L'indice de jeunesse*, qui traduit le vieillissement de la population, est par conséquent plus faible qu'au niveau national (0,8 contre 1,0).



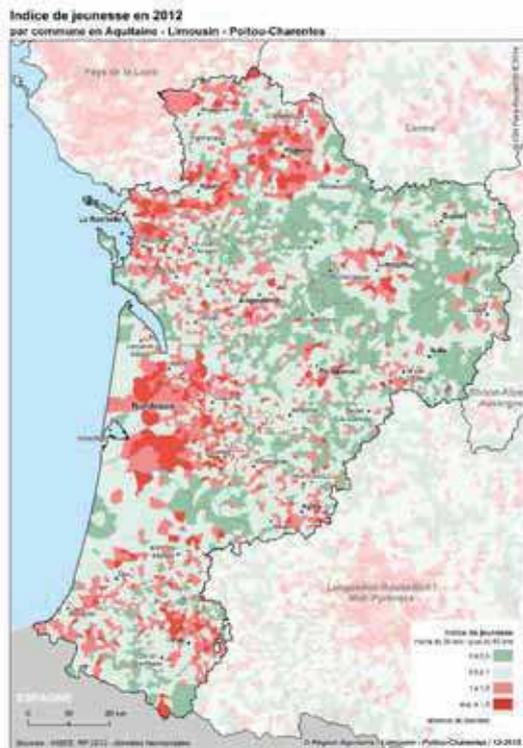
Source : Insee RP 1982-2012, Données harmonisées



A l'échelle européenne, la région fait partie, avec la Corse, du tiers des régions dont la population est la plus âgée. Le vieillissement est cependant moins accentué que dans la plupart des régions allemandes, grecques, de la moitié nord de l'Italie, du centre et de l'est de la péninsule ibérique.

* rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et le nombre de personnes de plus de 60 ans

Un déséquilibre démographique au niveau infrarégional



A l'échelle infrarégionale, le déséquilibre entre les populations jeunes et plus âgées est plus marqué dans les communes rurales, notamment celles situées à l'est de la région, que dans les espaces urbains. Les couronnes des grands pôles urbains, ainsi que les aires urbaines de Bordeaux et de Poitiers, concentrent une forte proportion de moins de 20 ans (indice de jeunesse >1). Les aires urbaines de Bayonne, Limoges et Pau sont néanmoins très en deçà, de même que les petits et moyens pôles urbains.

Selon les dernières projections de l'Insee, plus d'une personne sur trois serait âgée de 60 ans ou plus (35,5 %) dans la région en 2040 et une sur six de 75 ans ou plus (17,2%).



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

CONTEXTE

Une meilleure résistance à la crise

Sommaire

Un PIB en croissance plus rapide qu'au niveau national et une productivité du travail qui progresse

	PIB 2013 en valeur (M€)	Evolution annuelle moyenne en volume 2008/2013
Île-de-France	642 523	0,7%
Auvergne-Rhône-Alpes	241 093	0,4%
Nouvelle-Aquitaine	158 106	0,7%
Occitanie	152 472	0,8%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	152 159	1,0%
Hauts-de-France	150 932	-0,4%
Grand-Est	148 318	-0,8%
Pays-de-la-Loire	105 291	0,6%
Normandie	89 692	-0,1%
Bretagne	86 954	0,2%
Bourgogne-Franche-Comté	71 819	-1,1%
Centre-Val-de-Loire	68 891	0,0%
Corse	8 573	2,0%
Province	1 434 300	0,2%
Métropole	2 076 824	0,4%

Source : Insee comptes régionaux, base 2010

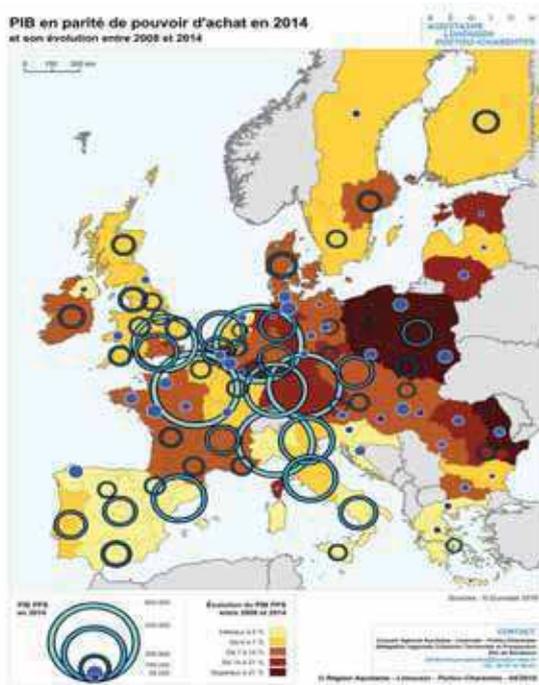
*La productivité « apparente » du travail ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité globale dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés.

Avec un PIB en valeur de 158,1 Mds d'€ en 2013, la Nouvelle-Aquitaine est la 2^e région de province en termes de production de richesses. Elle contribue ainsi à hauteur de 11 % au PIB national hors Île-de-France, un poids comparable à celui de sa population (11 %). Depuis 1990, en dehors des deux épisodes récessifs de 1993 et de 2008-2009, le PIB de la région n'a cessé d'augmenter. De 1990 à 2013, la croissance annuelle moyenne du PIB régional en volume est identique à celle du PIB national (+1,5 %) et légèrement supérieur à celle du PIB moyen des régions de province (+1,4 %). A partir de 2008, le rythme de progression est trois fois plus rapide qu'en moyenne de province (+0,7 % par an contre +0,2 %) et reste plus élevé qu'en France métropolitaine (+0,4 %).

Moins durement impactée que la moyenne des régions, la Nouvelle-Aquitaine figure parmi les quatre régions de province les plus dynamiques depuis la crise de 2008.

Le PIB par emploi de la région, indicateur de la productivité apparente du travail*, s'élève à 67 877 € en 2013. Il est inférieur à la moyenne de province (70 259 €) mais augmente un peu plus rapidement que cette dernière depuis la crise de 2008 (+1,1 % en évolution moyenne annuelle entre 2008 et 2013 contre +1,0 % en province).

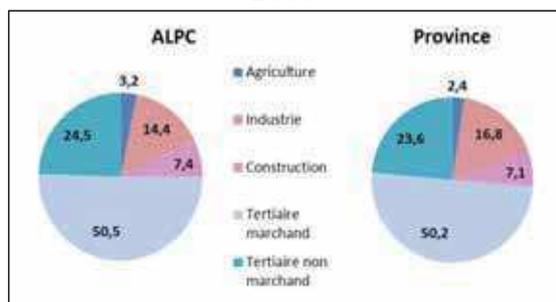
Un PIB parmi les plus élevés des régions européennes



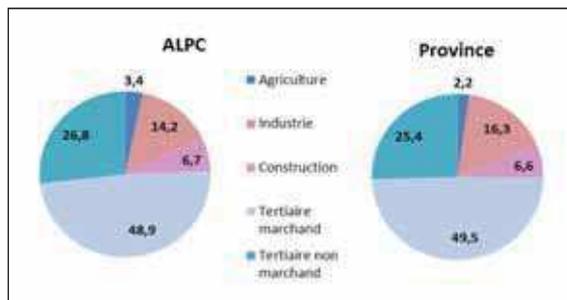
A l'échelle de l'Union européenne, la Nouvelle-Aquitaine se situe dans le premier tiers des régions ayant le PIB le plus élevé en 2014, et fait partie de la moitié des régions européennes qui ont connu la progression la plus marquée entre 2008 et 2014.

Une structure productive qui s'est rapprochée de celle de la France de province

2008



2013



Source : Insee, comptes régionaux base 2010

La structure de l'appareil productif régional, et la part de chacun des secteurs dans la valeur ajoutée régionale, ont évolué depuis 2008. Elles sont aujourd'hui proches de celles de province avec toutefois quelques spécificités.

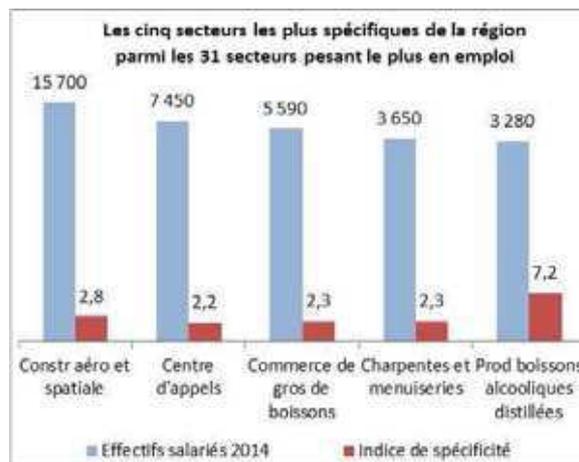
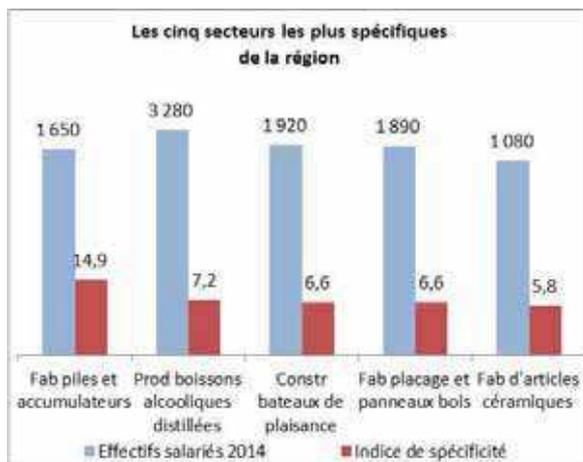
- Dans la région comme en province, le poids du tertiaire marchand recule par rapport à 2008 mais représente encore près de la moitié de la valeur ajoutée produite (48,9 % et 49,5 % en province 2013). La valeur ajoutée de ce secteur a progressé en moyenne chaque année à un rythme comparable en Nouvelle-Aquitaine (0,8%) et en province (0,7 %). Il reste le 2^e contributeur à la croissance de la valeur ajoutée régionale sur la période 2008/2013 (1,9 point contre 1,8 point en province).
- Les services administrés (tertiaire non marchand) progressent et réalisent en 2013 plus d'un quart de la valeur ajoutée régionale (26,8 %), légèrement plus qu'en province (25,4 %). Avec une contribution de 4,3 points (3,1 points en province), ils sont le premier moteur de la croissance de la valeur ajoutée régionale entre 2008 et 2013 (4,2 points en Nouvelle-Aquitaine et 3,1 points en province). Sur la période, c'est également le secteur dont la progression de la valeur ajoutée a été la plus rapide, en particulier en Nouvelle-Aquitaine (+3,2 % par an contre +2,5 % en province).

- Le poids de l'industrie, moins élevé qu'en province (14,3 % de la valeur ajoutée régionale en 2013 contre 16,3 % en province) est resté globalement stable depuis 2008. Après un repli en 2009, l'activité s'est redressée à un rythme plus soutenu dans la région qu'en province. En moyenne annuelle sur la période, la valeur ajoutée de l'industrie régionale progresse ainsi de 1,2 % contre 0,3 % en province. La contribution du secteur à la croissance de la richesse produite est également plus élevée en Nouvelle-Aquitaine qu'en province (0,9 point contre 0,2 point).
- La construction est le seul secteur qui a pesé négativement sur la croissance de la valeur ajoutée régionale depuis 2008 tant en Nouvelle-Aquitaine (-0,2 point) qu'en province (-0,1 point) et dont la valeur ajoutée a reculé (-0,5 % en moyenne annuelle contre -0,4 % en province). La part de ce secteur dans la valeur ajoutée régionale, comparable à la moyenne de province (6,7 % contre 6,6 %), est en retrait par rapport à 2008.

Contribution à l'évolution de la valeur ajoutée sur l'ensemble de la période 2008/2013 (points)		
	Nouvelle-Aquitaine	Province
Agriculture	0,4	0
Industrie	0,9	0,2
Construction	0,2	-0,1
Tertiaire marchand	1,9	1,8
Tertiaire non marchand	4,2	3,1
Total	+7,6 %	+5 %

- L'agriculture régionale, contrairement à la province, a contribué positivement à la croissance de la valeur ajoutée régionale depuis 2008 (+0,4 point contre 0,0 point). Sur la période 2008/2013, la richesse produite par le secteur agricole de la région a progressé en moyenne de 2,3 % par an alors qu'elle a légèrement reculé en province (-0,1 %). La part de ce secteur dans la valeur ajoutée régionale (3,4 % contre 2,2 % en province), la plus élevée de toutes les régions, a augmenté depuis 2008 alors qu'elle a diminué en province.

Les cinq secteurs d'activité les plus spécifiques de la région



Source : ACOSS 2014 - emploi salarié marchand - Indices de spécificité
/ Pr. O. Boub-Olga - Université de Poitiers

La spécialisation d'un territoire dans certaines activités peut être appréhendée au travers de différents indicateurs calculé à partir des données économiques telles que notamment l'emploi ou la valeur ajoutée. Le Professeur O. Bouba-Olga propose une approche s'appuyant sur l'emploi salarié dans le secteur marchand, seule donnée aujourd'hui disponible à un niveau finement localisé*. Il calcule un indice de spécificité égal au poids des effectifs d'un secteur dans l'emploi salarié régional rapporté au poids des effectifs de ce secteur dans l'emploi salarié national. Un indice supérieur à 1 témoigne d'une surreprésentation au niveau régional, d'autant plus forte que l'indice est élevé. De ces travaux, il ressort les éléments suivants :

- Les cinq secteurs les plus spécifiques de la région, entre 5 et 15 fois plus présents en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national, et employant au moins 1 000 salariés, sont tous industriels. Le premier, fabrication de piles et accumulateurs, rassemble 1 660 salariés en 2014 concentrés sur seulement trois zones d'emploi : Bordeaux (40 % des effectifs),

Poitiers (32 %) et Angoulême (28 %). Les effectifs sont plus nombreux dans le second secteur spécifique, production de boissons alcooliques distillées. Plus de 60 % des 3 280 salariés sont employés par des établissements situés sur la zone d'emploi de Cognac.

- Les secteurs au moins 2 fois plus présents en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national et figurant parmi les principaux secteurs employeurs de la région relèvent de l'industrie mais également des services. Les 15 700 salariés du premier secteur, la construction aéronautique et spatiale, travaillent dans des établissements essentiellement implantés sur la partie ouest de la région (37 % dans la zone d'emploi de Bordeaux, 19 % dans celle de Pau, 17 % dans celle de Pau, 8 % dans chacune de celles de Rochefort et d'Oloron-Sainte-Marie). Les centres d'appels, second secteur employeur, regroupent 7 450 salariés sur les zones d'emploi de Poitiers (35 %), de Bordeaux (32 %) et de la Rochelle (13 %) .

* En l'occurrence, les 732 secteurs de la NAF 700



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

CONTEXTE

**Une dynamique de l'emploi favorable mais
des disparités territoriales**

Sommaire



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

➤ **Une région qui crée proportionnellement plus d'emplois qu'au niveau national**

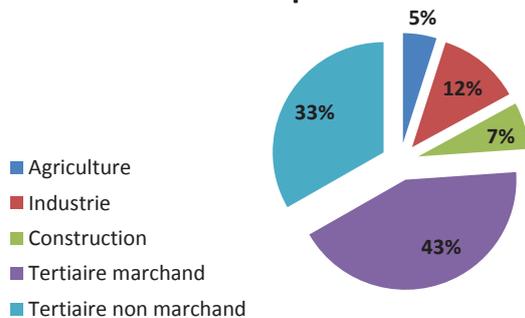
En 2014, la Nouvelle-Aquitaine compte 2 337 500 emplois, soit 8,8 % des emplois nationaux, et se situe ainsi au 3^e rang des régions derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Comme au niveau national, près de neuf emplois sur dix sont des emplois salariés. La région compte toutefois proportionnellement moins de salariés (87 % contre 89 %) et plus de non-salariés (13 % contre 11 %) que la France métropolitaine. Depuis 2000, l'emploi progresse en moyenne chaque année de 0,5 %, à un rythme plus rapide qu'au niveau national (+0,4 %). En 2014, la région compte ainsi 168 300 emplois de plus qu'en 2000, soit une augmentation de 7,8 % contre 6,2 % en France métropolitaine.

➤ **Une forte prédominance des emplois présentsiels**

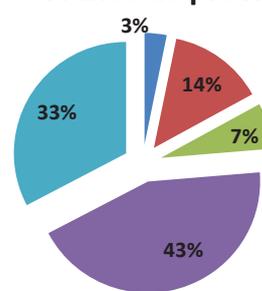
Les activités présentesiels ont pris une place croissante dans l'économie de la région qu'elles dominent aujourd'hui, plus nettement encore qu'au niveau national (67,3 % des emplois en 2012 contre 65,5 % en France métropolitaine). La progression de ces activités destinées à satisfaire les besoins des populations présentes sur le territoire est en particulier liée au dynamisme démographique et à l'attractivité touristique de la région.

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel), 31 décembre 2014

Nouvelle-Aquitaine



France de province

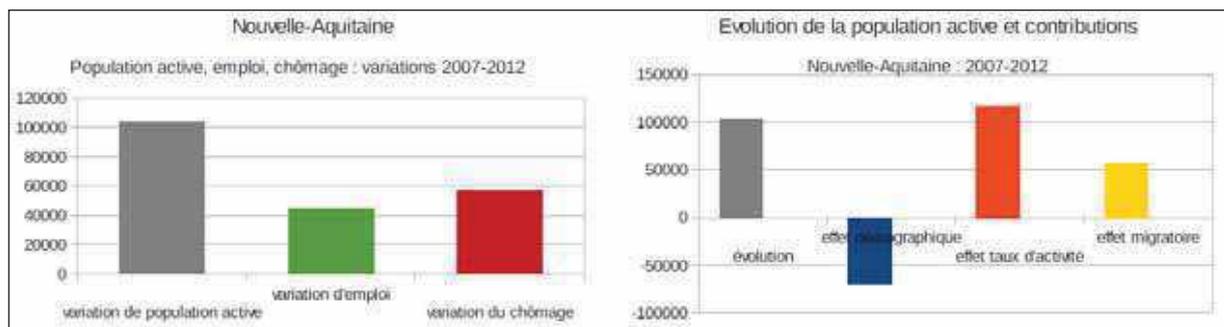


Une répartition territoriale de l'emploi et des évolutions contrastées



Les cinq principales zones d'emploi de la région concentrent en 2013 près de la moitié (48,5 %) de l'emploi régional. Bénéficiant de la présence de la métropole régionale, la vaste zone d'emploi de Bordeaux regroupe près du quart des emplois de la région. Quatre zones d'emploi, réparties à l'est, au nord et au sud de la région (Limoges, Poitiers, Pau et Bayonne), rassemblent entre 5 % à 6 % des effectifs régionaux chacune. La progression de l'emploi enregistrée à l'échelle de la région depuis 2000 n'a pas été homogène sur l'ensemble du territoire. Les zones les plus dynamiques se situent sur la façade ouest. La-Teste-de-Buch, Pauillac, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne, Dax et Royan sont ainsi les seules zones d'emploi ayant gagné plus de 10 % d'emplois supplémentaires (de 14 % pour celle de Royan à 22 % pour celle de La-Teste-de-Buch). A l'inverse, dans la partie est du territoire, l'emploi a décliné ou, au mieux, est resté stable. Il s'est ainsi maintenu dans les zones d'emploi de Périgueux et de Bergerac et a nettement reculé dans celles de Châtelleraut (-7 %), de Guéret (-6 %) et d'Ussel (-5 %). Depuis 2000, le poids des zones d'emploi de Bordeaux, de Bayonne et, dans une moindre mesure, de Pau et de Poitiers s'est renforcé alors que celui de Limoges a diminué.

Une croissance de la population active plus rapide que la création d'emploi



Source : Insee, recensements de la population, in « Eléments de diagnostic pour l'élaboration ou le suivi du SRDEII », juillet 2016

Entre 2007 et 2012, la population active résidente a augmenté d'un peu plus de 100 000 personnes en Nouvelle-Aquitaine. Malgré 45 000 créations d'emploi et une très légère

diminution de l'afflux net de navetteurs travaillant dans la région, le chômage a augmenté de 57 000 personnes environ dans la région.

Taux de chômage : des contrastes importants selon les territoires



Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

En constante augmentation depuis 2008, le taux de chômage régional recule désormais. Il est passé de 9,9 % au 3^e trimestre 2015 à 9,4 % au 2^e trimestre 2016. Il reste inférieur à celui de France métropolitaine (9,6 %).

Au 1^{er} trimestre 2016, les zones d'emploi de Libourne, de Bergerac, et de Villeneuve-sur-Lot, qui ont subi d'importantes pertes d'emplois industriels ou agricoles, affichent des taux de chômage nettement plus élevés que la moyenne régionale (de 11,4 % à 11,6 %). La part des actifs au chômage est également importante dans les zones littorales de La-Teste-de-Buch, de Royan et de Rochefort (de 11,0 % à 11,4 %), dynamiques en termes d'emploi mais fortement attractives. A l'inverse, les zones d'emploi de Niort, de Poitiers et de Pau, qui concentrent un volume important d'emplois, enregistrent des taux de chômage très en-deçà de la moyenne régionale (entre 7,6 % et 8,1 %). Trois zones d'emploi de taille plus modeste, Tulle, Oloron-Sainte-Marie et Ussel affichent les taux de chômage les plus bas (entre 6,8 % et 7,0 %). Enfin, la zone d'emploi de Bordeaux, qui rassemble près du quart des emplois de la région, affiche un taux de chômage proche du niveau national (9,7 %).

A l'échelle de l'union européenne, la Nouvelle-Aquitaine se situait en 2014 au 42^e rang des régions (sur 103) ayant le taux de chômage le plus bas, loin devant la plupart des régions d'Europe du Sud. La part des actifs au chômage s'élevait à 9,6 % était inférieure à la moyenne européenne de 10,2 %. La détérioration observée entre 2008 (augmentation de 2,8 points, contre 3,2 points en moyenne dans l'UE) modifie peu son classement.



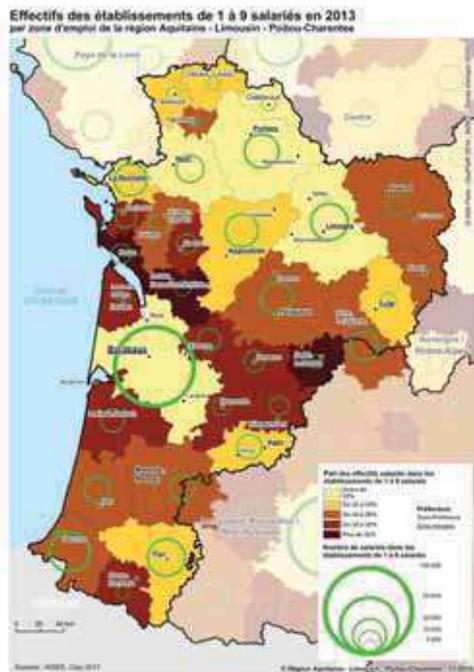
SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

CONTEXTE

**Des petites entreprises nombreuses et
réparties sur le territoire**

Sommaire

Un tissu économique composé en majorité de petites entreprises



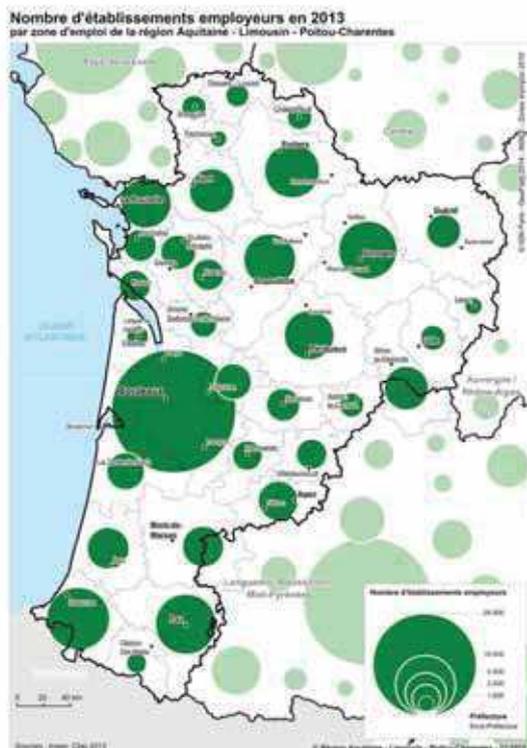
Source : Insee clap 2013 ;
Insee flash Aquitaine n°16, octobre 2015
Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

Plus de neuf établissements sur dix emploient moins de 10 salariés en Nouvelle-Aquitaine (94,3 % contre 93,9 % en France de province et 94,0 % en France métropolitaine), soit 426 000 salariés représentant 23 % des effectifs de la région contre 21 % en France de province et 20 % en France métropolitaine. Ces établissements emploient jusqu'à près de 40 % des salariés dans les zones d'emploi de Sarlat-la-Canéda et de Royan et sont particulièrement bien représentés sur la bande littorale (hors la zone d'emploi de Bordeaux) ainsi que dans le sud de la Dordogne (Sarlat, Bergerac) et le nord du Lot-et-Garonne (Marmande, Villeneuve-sur-Lot).

A l'inverse, les grands établissements sont sous-représentés par rapport à la situation nationale. En 2013, 618 000 salariés travaillent dans des établissements de 100 salariés ou plus, soit 33 % des effectifs de la région contre 37 % en France de province et 40 % en France métropolitaine. Ces grands établissements, essentiellement concentrés dans les principales zones d'emploi de la région, rassemblent entre 39 et 42 % des effectifs salariés des zones d'emploi de Poitiers, de Bordeaux, de Niort, de Châtelleraut et de Limoges.

Les entreprises de taille intermédiaire, qui emploient entre 250 et 5 000 salariés, représentent 0,6 % des entreprises régionales du secteur marchand non agricole en 2012 mais concentrent plus d'un salarié sur cinq (21,6 % contre 23,3 % en France métropolitaine). Elles relèvent majoritairement du secteur commerce-transportshébergement-restauration (35 % des effectifs des ETI régionales) et de l'industrie (34 %). Sur les 1 930 ETI implantées dans la région, 1 830 appartiennent à un groupe (93,5 % des effectifs régionaux), dont 500 à un groupe étranger (20,9 % des salariés).

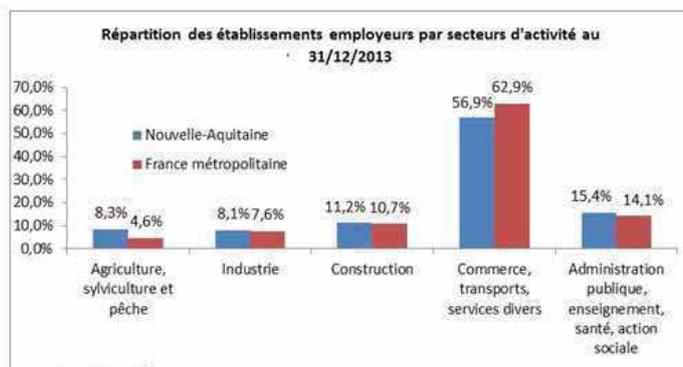
Des établissements employeurs répartis sur tout le territoire



Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

Les 178 000 établissements employeurs sont implantés sur le territoire régional de manière légèrement plus équilibrée que l'emploi salarié. Un établissement sur cinq se situe dans la zone d'emploi de Bordeaux contre un emploi salarié sur quatre. Cette zone d'emploi compte trois fois plus d'établissements employeurs que la deuxième zone la plus importante, Bayonne. Les 4 zones d'emploi qui comptent plus de 100 000 salariés, Limoges, Poitiers, Pau et Bayonne, rassemblent entre 8 800 et 11 100 établissements chacune. Entre 6 000 et 8 000 établissements employeurs sont implantés dans chacune des zones d'emploi d'Angoulême, de Périgueux, de Brive-la-Gaillarde, de Niort et de La Rochelle. Les 23 autres zones d'emploi, qui emploient moins de 60 000 salariés chacune, rassemblent de 1 000 à 5 000 établissements. Elles concentrent ainsi près de 40 % des établissements employeurs de la région, contre un tiers des effectifs salariés.

Une répartition par secteurs d'activité un peu plus équilibrée qu'au niveau national



Source : Insee clap

*L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

*L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

La région compte, tous secteurs d'activité confondus, 591 386 établissements* au 31 décembre 2013, soit près de 10 % du nombre d'établissements de France métropolitaine. Comme au niveau national, près d'un tiers de ces établissements (30 %) emploient au moins un salarié. La répartition de ces établissements employeurs par secteurs d'activité est toutefois légèrement moins déséquilibrée qu'en France métropolitaine. Si le secteur commerce – transport – service prédomine nettement, son poids est ainsi moins important qu'au niveau national (57 % des établissements employeurs contre 63 % en France métropolitaine).

Les autres secteurs sont en conséquence proportionnellement plus présents qu'au niveau national. L'agriculture rassemble en particulier 8,3 % des établissements contre 4,6 % au niveau national. Dans une moindre mesure, le poids des autres secteurs est également plus élevé qu'au niveau national : services administrés (15,4 % contre 14,1 %), construction (11,2 % contre 10,7 %) et industrie (8,1 % contre 7,6 %).



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

CONTEXTE

Un réseau de transports structurant

Sommaire

De grands axes routiers nord-sud et est-ouest



Située à la charnière entre Paris - l'Europe du Nord et la Péninsule Ibérique, la région est traversée par 2 grands axes routiers Nord-Sud : La N10 / A10 / A63 passant par Bordeaux et Bayonne en direction de Madrid et desservant la façade atlantique et l'A20 passant par Limoges et Toulouse en direction de Barcelone. Deux axes majeurs desservent également l'Est au départ de Bordeaux vers Clermont-Ferrand et Lyon (A89) et vers Toulouse (A62). Ils sont complétés au Sud par un axe autoroutier entre Bayonne et Toulouse (A64). Dans la partie Nord, plusieurs itinéraires font partie de la RCEA (Route Centre Europe Atlantique) dont l'aménagement programmé facilitera le désenclavement vers l'Est. Dans la partie Sud, l'autoroute A65 Bordeaux-Pau complète les axes Nord-Sud dans le bassin aquitain. Les autres axes routiers importants assurent des liaisons avec les principales villes de la région ou des régions voisines.

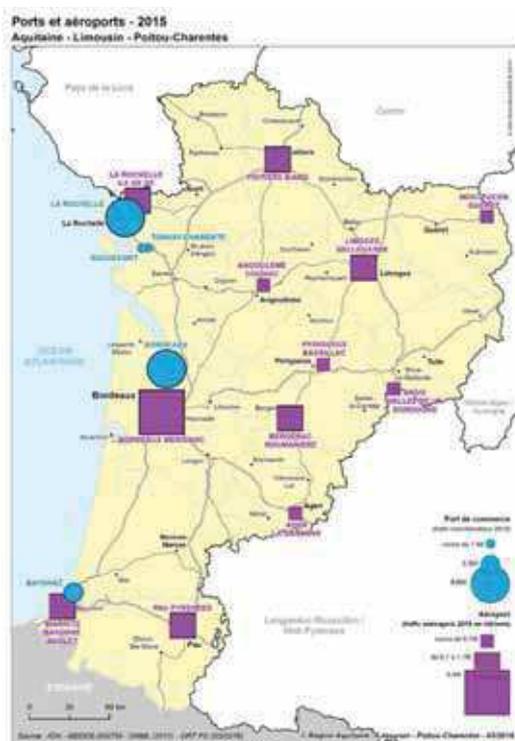
3 500 km de voies ferrées maillent le territoire



Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

Le réseau ferroviaire de la région sur lequel circulent TGV, trains Intercités et trains du quotidien propose une offre complémentaire aux différents usagers. A la mi-2017, la LGV-SEA (Ligne à grande vitesse Sud - Europe Atlantique) sera mise en service entre Tours et Bordeaux, mettant Bordeaux à 2h05 de Paris et à 50 minutes de Poitiers. Suite à la décision en septembre 2015 du gouvernement français de signer le décret d'utilité publique, les lignes à grande vitesse Bordeaux - Toulouse et Bordeaux - Dax (GPSO : Grand Projet ferroviaire du Sud- Ouest) pourraient voir le jour à l'horizon 2024 pour Toulouse et 2027 pour Dax. L'Espagne, quant à elle, pourrait être reliée à Bordeaux par la grande vitesse à partir de 2032. La réalisation de la LGV Poitiers-Limoges et les travaux de régénération de la ligne POLT (Paris, Orléans, Limoges, Toulouse) sont deux projets essentiels pour soutenir la dynamique économique et favoriser la mobilité de toute la partie est de la grande région. D'importants travaux de modernisation et de régénération sont également programmés sur les autres lignes du réseau classique pour maintenir une offre de transport de qualité.

Des ports et aéroports de taille moyenne



4 ports de commerce :

La région compte deux grands ports maritimes, La Rochelle et Bordeaux, un port sous-statut régional, Bayonne, et un port sous-statut départemental, Rochefort Tonnay-Charente. En 2015, ces 4 ports de la région ont traité plus de 21 millions de tonnes de marchandises (6,4 % du trafic portuaire métropolitain) soutenant ainsi le développement des activités notamment agricoles, forestières et chimiques de la région.

- Le port de La Rochelle, classé au 6^e rang des grands ports maritimes métropolitains, est le seul port en eau profonde de la façade Atlantique. Nœud privilégié pour le trafic massifié de marchandises (céréales, hydrocarbures) : il est le 2^e port français pour l'exportation de céréales, qui représente 45 % de son trafic. Sa position sur la façade atlantique lui ouvre un vaste hinterland jusqu'au nord de la région Centre - Val de Loire et à la région Auvergne - Rhône-Alpes, matérialisé par le trafic de pâte à papier, le positionnant comme 1^{er} port français pour l'importation de produits forestiers en 2015. Ces cinq dernières années, son trafic a progressé et atteint en moyenne 9,1 Mt/an.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

- Bordeaux Port Atlantique et ses sept terminaux (Le Verdon, Pauillac, Blaye, Ambès, Grattequina, Bassens et Bordeaux), classé au 7^e rang des grands ports maritimes métropolitains, présente une situation particulière sur le plus vaste estuaire d'Europe. Les importations concentrent 73 % du trafic global. La filière numéro un est celle des hydrocarbures avec plus de la moitié du trafic dont 90 % à l'import. Les céréales constituent environ 20 % du trafic annuel. Ces cinq dernières années, son trafic a atteint en moyenne 8,6 Mt/an. Le projet de terminal à conteneurs du sud-ouest (TCSO) permettra de rationaliser et développer le trafic conteneurs, en forte croissance (56 000 EVP-équivalent vingt pieds en 2014), sur un site unique au Verdon.
- Le trafic du Port de Bayonne a atteint plus de 2,3 millions de tonnes en 2015. Ferrailles et billettes représentent la majorité des tonnages (780 155 tonnes), suivies des engrais et du maïs (879 667 tonnes).
- Le trafic du port de Rochefort-Tonnay-Charente a atteint 726 678 tonnes en 2015, essentiellement des engrais, des céréales et des bois sciés.

7 aéroports principaux :

Plus de 7,9 millions de passagers commerciaux ont été comptabilisés en 2015 dans les 7 principaux aéroports de la région, soit 5,2 % de plus que l'année précédente. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble des aéroports français (+3,1 % pour les aéroports de France métropolitaine, +3,3 % pour les aéroports de province. L'aéroport de Bordeaux-Mérignac, qui concentre 65 % du trafic régional, enregistre une augmentation plus forte encore (+7,6 %) expliquée par l'ouverture de nouvelles lignes et la poursuite du développement du trafic des compagnies à bas coût (+12,1 % entre 2014 et 2015). Il est le 8^e aéroport français par le trafic passagers.



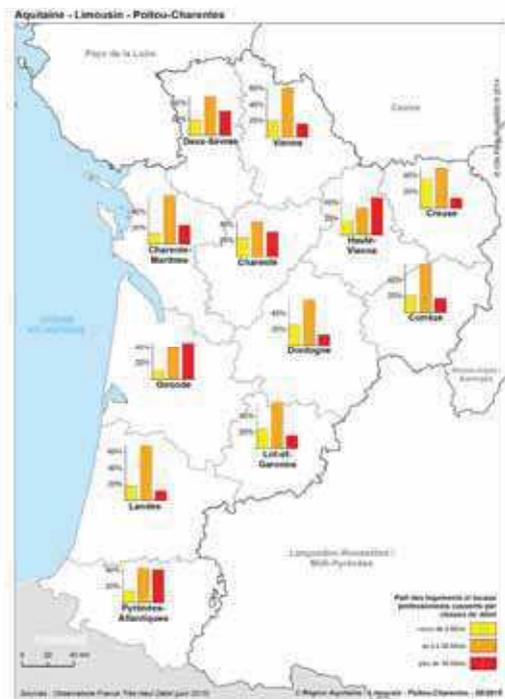
SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

CONTEXTE

**Une couverture haut débit et très
haut débit encore partielle**

Sommaire

Un accès inégal des territoires au Très Haut Débit



Source : Observatoire France THD Juin 2015
Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

Le taux d'accès au Très Haut Débit (THD) (> 30 Mbps) n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire régional. Pour des raisons de coûts et de rentabilité, les opérateurs interviennent en effet essentiellement sur les zones les plus densément peuplées (soit environ 38 % de la population régionale). Trois des quatre départements les plus densément peuplés de la région (Pyrénées-Atlantiques, Gironde et Haute-Vienne) affichent ainsi un taux de couverture de la population proche de 50 %.

Dans les zones rurales et le périurbain peu denses, l'initiative privée est en général insuffisante. Le déploiement du THD nécessite une action publique coordonnée. L'ensemble des départements a ainsi élaboré un SDTAN (Schéma directeur territorial d'aménagement numérique) s'appuyant sur deux ambitions : permettre aux territoires ruraux d'attendre l'arrivée de la fibre par des projets de montée en débit (MED) du réseau de l'opérateur Orange, hertzien terrestre (Wimax) ou satellite et construire un réseau FTTH en commençant par les principales communes des départements. Par ailleurs la quasi-totalité des territoires départementaux a déposé en 2015 un dossier dans le cadre du Plan France Très Haut Débit pour bénéficier des Fonds pour la Société Numérique. Plusieurs départements se sont prononcés en faveur d'une mutualisation de l'exploitation et de la commercialisation de leurs réseaux fibre optique. L'action de la grande région, aujourd'hui harmonisée, se traduit par la construction d'un réseau en propriété publique immédiate sous maîtrise d'ouvrage des syndicats mixtes départementaux avec le soutien de la Région.



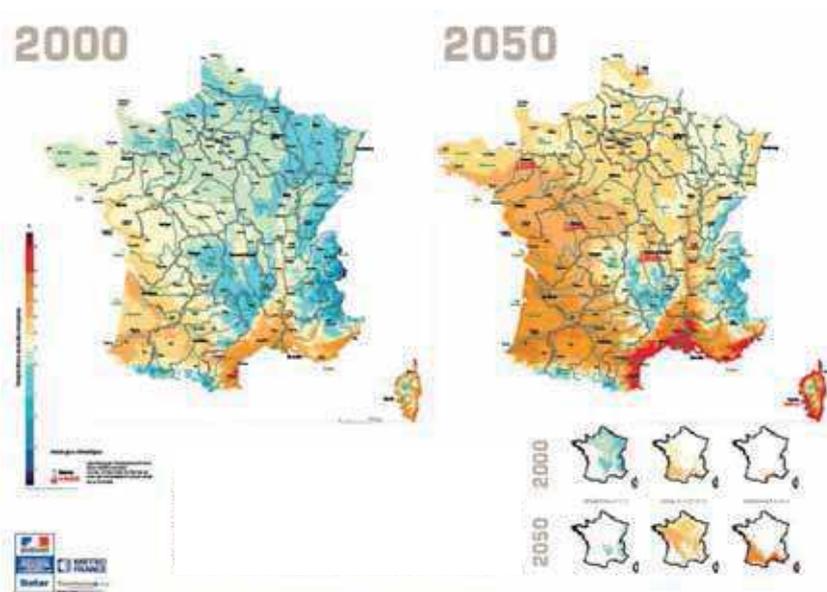
SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

CONTEXTE

**Des perspectives de réchauffement
climatique préoccupantes**

Sommaire

Des perspectives de réchauffement climatique préoccupantes



Si les données climatiques mondiales témoignent du réchauffement global actuel du climat plusieurs études s'interrogent aujourd'hui sur sa pérennité et son ampleur à plus ou moins long terme. Les travaux menés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) projettent et territorialisent ainsi selon différents scénarios économiques et environnementaux les niveaux de températures qui pourrait être celui du territoire français en 2050. Selon ces travaux, et dans le cadre du scénario médian, la hausse annuelle moyenne des températures dans le sud-ouest pourrait ainsi se situer entre 1,8 °C et 2,4 °C. Une telle augmentation aurait nécessairement des conséquences sur l'économie de la région (agriculture, viticulture, tourisme...) mais également sur sa population (santé, habitat...), ses paysages (côtes, forêts, montagne, estuaire...) et son environnement (air, eau...).

Source : Météo France



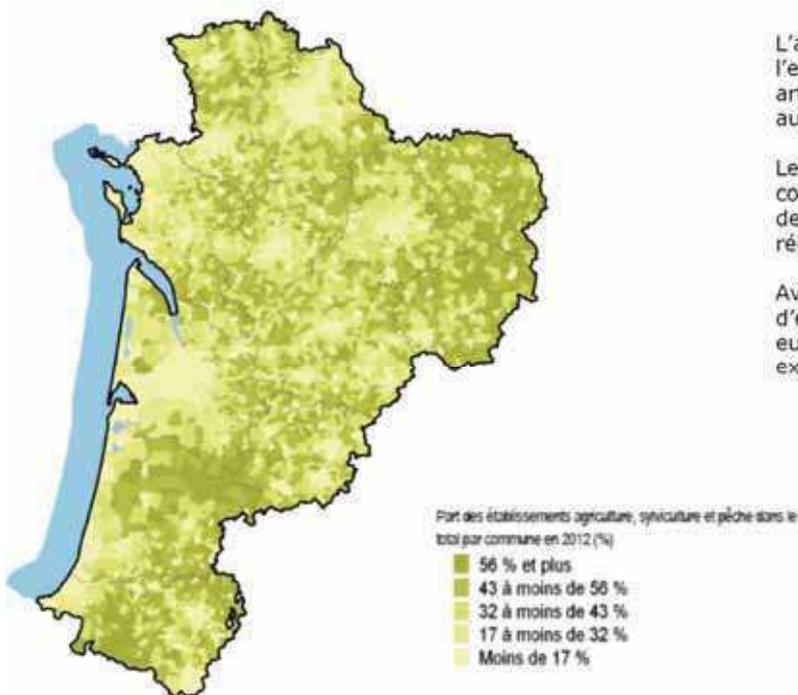
SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

La première région agricole d'Europe

Sommaire

La première agriculture d'Europe



© IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Insee-Clap

Agreste Atlas Nouvelle-Aquitaine, 2015

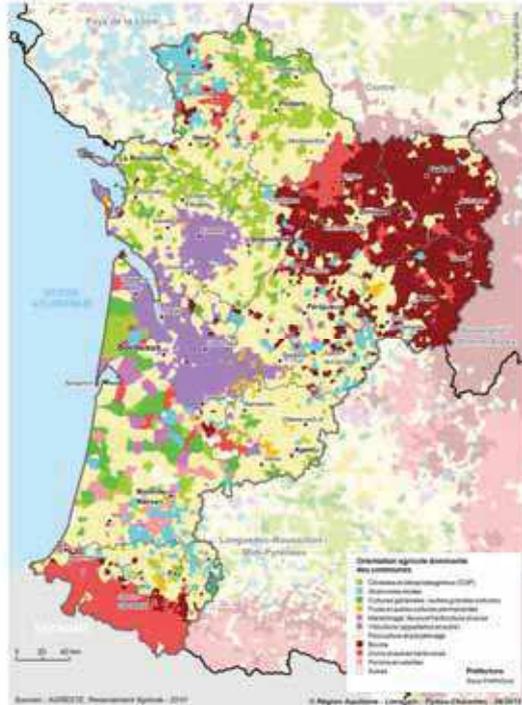
L'agriculture et la forêt occupent 84 % de l'espace, le reste de la superficie est artificialisé (9 %) ou couvert de landes ou autres espaces (7 %).

Le secteur agriculture, sylviculture et pêche compte 125 000 établissements, soit 18 % des l'ensemble des établissements de la région en 2012.

Avec une production agricole de 11 milliards d'euros en 2013, la région est la 1^{re} région européenne. Elle est aussi la première région exportatrice française de produits agricoles.

Une agriculture diversifiée et de qualité

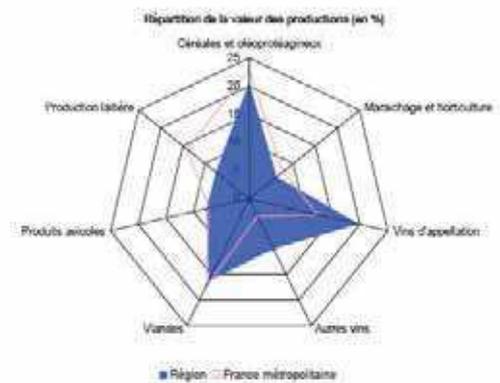
Orientation agricole dominante des communes en 2010
en Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Les céréales-oléagineux-protéagineux (COP), vignes et élevage représentent plus de 80 % de la production.

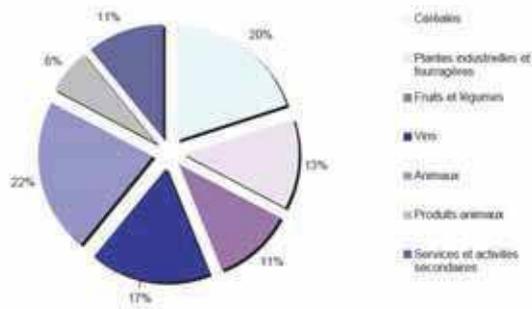
Un quart des exploitations a une Orientation Technico-Economique (OTEX) grandes cultures. Les autres OTEX dominantes sont la viticulture (16 % des exploitations), l'élevage de bovins (16 % des exploitations et le 1^{er} cheptel de vaches allaitantes de France), l'élevage ovins-caprins-autres herbivores (13 %, 1^{re} place nationale ex-aequo avec l'Occitanie, en valeur de la production).

Les exploitations de polycultures-élevages pèsent 15 % du total.



Une plus grande diversité de productions

Répartition de la valeur de la production en 2013



Source et méthodes : Eurostat

Repères

France (RA 2010)

- 1^{er} région pour la surface totale
- 1^{er} région pour la surface agricole
- 1^{er} région pour le nombre d'exploitations
- 1^{er} région sous signes de qualité et de l'origine

Europe (Eurostat)

- 3^{ème} région pour la surface agricole
- 4^{ème} région pour la surface céréalière
- 1^{er} région pour les surfaces en maïs
- 2^{ème} région pour la surface en tournesol
- 3^{ème} vignoble en surface
- 1^{er} vignoble en valeur

Avec 32 000 exploitations labellisées, la région est 1^{re} région française sous signes officiels de qualité (ayant au moins une production en AOC, AOP, IGP, label rouge), soit 40 % des exploitations (contre 29 % en France métropolitaine).

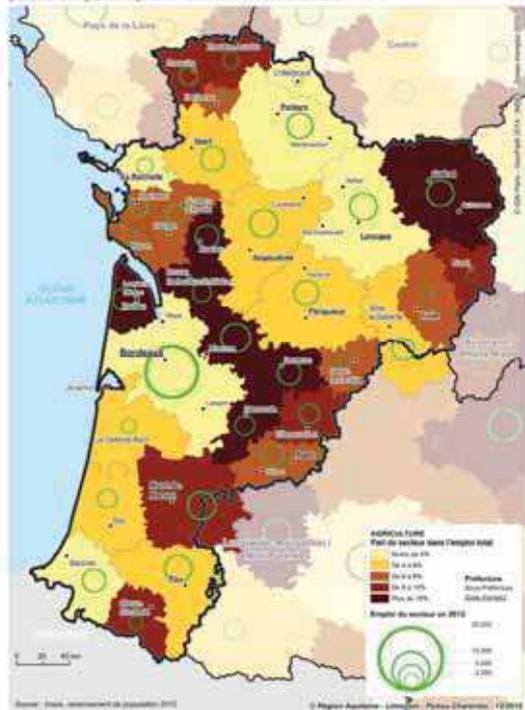
L'agriculture bio est en plein développement avec 20 % de surfaces en plus en 2015/2014. La région se place ainsi au 3^e rang français en

nombre d'exploitants (4 215) et en surfaces en bio ou en conversion (166 228 ha), mais n'est que 8^e en termes de surface en bio avec 4,3 % de sa SAU.

12 % pratiquent les circuits courts (vente directe ou avec un seul intermédiaire, contre 14 % en moyenne nationale).

Un secteur qui pèse dans l'emploi régional

Emploi dans le secteur de l'agriculture en 2012
par zone d'emploi en Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

La région compte 74 200 exploitations en 2014, en baisse de 11 % depuis 2010 et 33 % depuis 2000.

L'agriculture emploie 123 000 actifs (première masse salariale d'Europe). Elle est à ce titre la 1^{re} région française.

Le salariat permanent est particulièrement développé en Gironde, en lien avec l'importance de la viticulture.

19 % des exploitants déclarent une autre activité professionnelle à titre principal ou secondaire (dans la moyenne nationale). 29 % des exploitations sont dirigées par une femme (27 % en France métropolitaine) et 15 % des exploitants recensés sont retraités.

L'âge moyen de 51 ans hypothèque le futur. Les plus de 55 ans sont plus nombreux que les moins de 40 ans (les zones d'élevage ont plus de jeunes) et pour les plus de 50 ans (en 2010), le sort de 47 % des surfaces était incertain.

*Sources : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole 2014 ; Recensements agricoles 2000 et 2010

Nombre d'actifs en unité de travail annuel (UTA), égale au temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Elle est comparable à l'équivalent temps plein (ETP) utilisé par la MSA.

Une économie agricole aux revenus fragiles et dépendante des aides

Revenu courant avant impôts par unité non salariée
moyenne 2011-2013 (€)

	Région ALPC	France
Ensemble des OTEX	27 898	31 733
COOP	28 004	40 883
Autres grandes cultures	38 577	66 073
Viticulture *	51 606	40 643
Arboriculture	19 933	28 043
Bovins lait	15 842	25 627
Bovins viande	17 379	18 860
Bovins mixtes	20 688	25 157
Ovins caprins	15 927	17 333
Volailles	24 070	27 643
Granivores mixtes	14 319	26 700
Polyculture, polyélevage	25 801	30 737

* y compris eaux de vie

Source : RICA

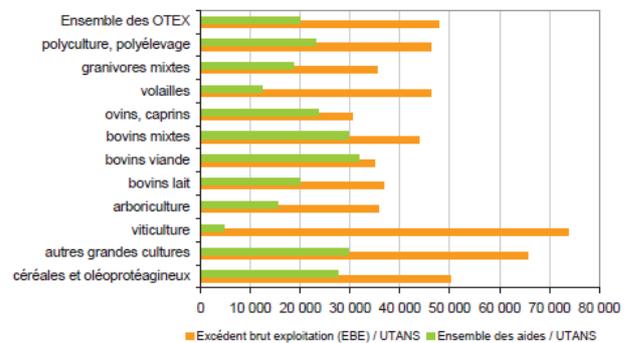
Source : Agreste, Analyses et résultats, mai 2015, n°2

Le revenu des exploitations est inférieur à la moyenne nationale pour l'ensemble des OTEX à l'exception de la viticulture (sur 2011-2013).

Il est globalement de 13 % en dessous du niveau national pour l'ensemble des OTEX.

Les subventions représentent en moyenne 42 % de l'EBE. Elles en représentent 91 % en bovins-viande, 77 % en ovins-caprins et 55 % en orientation céréalière.

Des aides vitales pour les revenus des éleveurs



Sources : Agreste - RICA (moyenne 2011-2013)

Source : Agreste, ATLAS ALPC, mai 2015

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La 1^{re} région de France par la surface agricole utile, la 3^e de l'Union européenne <input type="checkbox"/> La 1^{re} masse salariale agricole d'Europe <input type="checkbox"/> Des produits de qualité, sous SIQO (1^{re} région française) <input type="checkbox"/> Une agriculture bio qui se développe <input type="checkbox"/> Une dynamique à l'export importante <input type="checkbox"/> Des territoires attractifs (qualité, accueil, maillage) <input type="checkbox"/> Des structures d'innovation, de formation et d'accompagnement diversifiées et qui couvrent tout le territoire (clusters, pôle de compétitivité, centres d'expérimentations...) <input type="checkbox"/> Une richesse du patrimoine naturel et culturel, reconnue à l'international <input type="checkbox"/> Des positions de leader : viticulture, maïsiculture, volaille... <input type="checkbox"/> Une situation géographique favorable : arc atlantique, frontière avec l'Espagne 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Des territoires ruraux en déclin, avec un accès difficile à l'internationalisation, au numérique et aux services <input type="checkbox"/> Une difficile transmission des exploitations, avec une population vieillissante <input type="checkbox"/> Une dépendance aux marchés internationaux et aux approvisionnements extérieurs <input type="checkbox"/> Une capacité de formation perfectible : accès (coût, mobilité), adéquation O/D, contenu en approche agro-écologique <input type="checkbox"/> Des freins à l'installation (investissements, foncier, suivi...) <input type="checkbox"/> Un secteur relativement émetteur de GES et une consommation énergétique trop forte <input type="checkbox"/> Un manque de valeur ajoutée dans certaines filières, en particulier en bovins-lait <input type="checkbox"/> Une faible autonomie de certaines exploitations vis-à-vis des intrants

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une image positive du monde agricole et un cadre de vie attractif <input type="checkbox"/> Un fort potentiel d'innovation avec des secteurs émergents (nouveaux produits/évolution de la demande, matériaux bio-sourcés) <input type="checkbox"/> Un développement du tourisme important (dont l'agritourisme) <input type="checkbox"/> Un potentiel offert par la diffusion des TIC (gestion des systèmes de production, e-commerce, e-tourisme...) <input type="checkbox"/> Une opportunité de développement de l'agriculture , tiré par l'aval (IAA en expansion) <input type="checkbox"/> Un potentiel important de diversification des marchés et de création de valeur ajoutée (agritourisme, circuits courts, international) <input type="checkbox"/> De nouveaux débouchés par la montée en puissance d'agro-matériaux et les capacités de production d'énergie renouvelables <input type="checkbox"/> Le développement (à terme) de certaines productions : fruits/légumes... (en lien notamment avec le réchauffement climatique et l'adaptation des techniques) <input type="checkbox"/> Des infrastructures favorables : ports, plateformes logistiques... 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une concurrence toujours plus forte, notamment sur les productions génériques <input type="checkbox"/> Une dépendance des produits aux prix, très volatiles <input type="checkbox"/> Une augmentation du coût de l'énergie et des intrants <input type="checkbox"/> La dépendance croissante des exploitations (fragilité économique, intégration, contractualisation...) <input type="checkbox"/> Le risque de dégradation de l'environnement : tensions sur la biodiversité, les sols (artificialisation...), la gestion de l'eau, le trait de côte... <input type="checkbox"/> Une forte diminution des exploitations de polyculture-élevage <input type="checkbox"/> La concentration et la spécialisation des exploitations <input type="checkbox"/> Le développement des conflits d'usage (tourisme/activités locales, usages récréatifs/usages productifs du foncier, rejets des projets locaux comme méthanisation, éoliennes...) <input type="checkbox"/> Une fracture numérique et territoriale croissante : disparités, isolement, déclin des territoires <input type="checkbox"/> La disparition de l'élevage au profit de la céréaliculture <input type="checkbox"/> Les crises sanitaires nombreuses <input type="checkbox"/> L'artificialisation des terres

Enjeux :

- Mettre en place des systèmes de production plus performants et durables** : à haute valeur ajoutée, robustes (autonomes, diversifiés et en complémentarité des productions, agro-écologiques, agroforestiers, préservant l'eau ...), adaptatifs et résilients aux chocs économiques et au changement climatique ;
- Renforcer les synergies entre les acteurs** : amont/aval, R&D et entreprises, dispositifs de mutualisation et d'organisation/projets et commercialisation, dispositifs de gestion durable des territoires, financement régional/local de proximité... ;
- Accompagner la structuration des filières**, en s'appuyant notamment sur les coopératives ;
- Renforcer/adapter le système de R&D, de formation et de diffusion/accompagnement** aux pratiques et systèmes de production innovants, à la demande/métiers et aux emplois afin d'assurer le renouvellement des générations, aux opportunités liées aux marchés et aux TIC... ;
- Saisir le potentiel de l'export**, notamment au travers des TPE et PME ;
- Promouvoir et mettre en avant le développement d'une agriculture durable passant par des produits de qualité** ;
- Assurer le maintien de l'élevage** ;
- Soutenir la structuration des circuits courts** de distribution et de proximité ;
- Améliorer les conditions de travail et d'installation-reprise** (foncier, investissement, suivi...), dont hors cadre familial ;
- Maintenir et développer la qualité d'un territoire polycentrique, maillé, attractif (activités, accueil) et à haute qualité environnementale.**



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

La plus grand massif forestier de France

Sommaire

Le plus vaste massif forestier de France



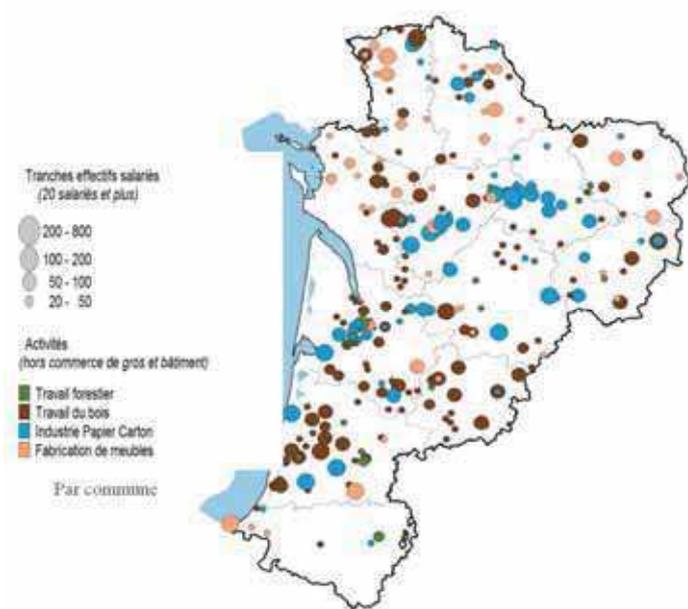
Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

La région dispose du massif forestier le plus vaste de France, devant Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. S'étendant sur plus de 2,8 millions d'hectares, la forêt représente 17 % de la surface boisée nationale et couvre un tiers du territoire régional.

Elle se caractérise par une grande diversité d'essences et de peuplements, avec une prédominance des feuillus (chênes châtaigniers surtout, peupliers, hêtres) et une forte présence de résineux (pins maritimes et douglas surtout, sapins).

90 % de la surface forestière appartient à des propriétaires privés (à 95 % des personnes physiques). La propriété forestière est très concentrée puisque la moitié de la surface est détenue par 5 % des 250 000 propriétaires et des exploitations de plus de 25 ha, alors que 80 % des propriétaires possèdent moins de 10 ha.

Une ressource gérée durablement et une filière importante pour l'économie des territoires



Source : Agreste ATLAS ALPC, mai 2015

La forêt régionale apparaît comme bien gérée : 72 % des récoltes sont gérées de manière durable* (20 % au niveau national), 1/3 de la surface forestière est couvert par des documents de gestion agréés et 65 % des volumes sciés sont certifiés « issus de forêts gérés durablement » (39 % au niveau national).

La filière forêt-bois a du poids : elle compte 28 300 établissements et 56 300 salariés, soit 14 % de l'effectif national, et nombre de ces emplois ne sont pas délocalisables.

Sur le plan national, les récoltes de bois représentent 27 % des prélèvements en France et la région fournit 38 % des bois d'industrie français.

La filière régionale pèse 11 % du chiffre d'affaire français (dont 25 % du CA pour le travail forestier, 20 % pour la 1^{re} transformation, les secteurs du bâtiment et le commerce du bois, et 16 % pour le papier-carton). Elle représente 19 % des exportations.

* Sur la base de 35 indicateurs définis à l'échelle européenne par la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Une région fortement exportatrice de bois et, notamment, de papier-carton ❑ La disponibilité d'une ressource importante et variée. ❑ D'importants espaces forestiers aux fonctions multiples, source de revenus (production de bois et d'autres matières premières, ressources cynégétiques) mais aussi de vie et d'aménités (préservation de la biodiversité, absorption et séquestration du dioxyde de carbone, protection du sol et des eaux, qualité des paysages, tourisme) ❑ Des capacités de recherche et de formation en nombre sur le territoire ❑ Des acteurs qui œuvrent pour le développement de la filière : Etat, Région, entreprises, associations, branches... ❑ La présence de leaders sur leurs marchés ❑ Une bonne dynamique de reconstitution des parcelles sinistrées après la tempête Klaus ❑ Une amélioration génétique continue du pin maritime ❑ Un réseau DFCI important ❑ Un taux d'exploitation forestière mécanisée supérieur à la moyenne française 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Le morcellement des parcelles forestières avec un problème d'accessibilité et de desserte, principalement dans les massifs feuillus ❑ Une pénurie de main d'œuvre en exploitation forestière (bûcherons...), un déficit d'image de certains métiers ❑ Des difficultés d'acceptabilité sociale des travaux forestiers ❑ Des filières à valeur ajoutée insuffisamment développée et des secteurs fragilisés (meuble, usages des feuillus en général) ❑ Une faible appétence des entreprises pour l'innovation ❑ L'inadéquation entre l'offre et la demande de bois sur le marché de la construction

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des politiques publiques propices au développement du bois-construction et du bois-énergie, transition énergétique : programme de rénovation thermique de l'habitat ❑ La création d'un écosystème plus compétitif par une mise en réseau des acteurs de la filière ❑ Une relative adaptabilité au changement climatique grâce à la diversité des essences de peuplement. ❑ Des bois exotiques à substituer par des bois locaux ❑ De nouvelles opportunités de marché : développement des éco-matériaux, chimie verte ❑ Des opportunités transversales vers d'autres secteurs industriels (interclustering) ❑ Des partenariats avec les universités, les laboratoires de recherche et le pôle de compétitivité Xylofutur 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ La vulnérabilité des peuplements aux risques sanitaires, aux tempêtes, aux incendies et au changement climatique ❑ Un contexte économique incertain et un secteur du logement fortement touché par la crise ❑ La problématique de reprise dans les petites et moyennes entreprises de la filière ❑ L'augmentation du coût du transport qui impacte le prix de revient de la matière première rendue dans les unités de transformation ❑ Une concurrence inter-filière au niveau des approvisionnements : conflits d'usage potentiels entre les acteurs bois-industrie et bois-énergie ❑ Un renouvellement insuffisant des peuplements résineux, notamment en douglas , qui hypothèque la pérennité des approvisionnements à moyen terme ❑ La disparition de la ressource en peuplier



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- ❑ **Une gestion durable de la ressource** : assurer la disponibilité de la ressource et sa mobilisation, tout en respectant la hiérarchie de valorisation (1. secteurs bâtiment-construction-ameublement, 2. papier-carton, 3. bois-énergie) ; valoriser la forêt dans ses capacités de stockage du carbone et sa biodiversité ; préserver l'environnement et la multifonctionnalité de la ressource ; orienter la ressource vers des produits de qualité, valorisables économiquement ; anticiper les effets du changement climatique et des risques naturels ;
- ❑ **Des entreprises plus compétitives** par une modernisation de l'outil productif, une diversification des marchés (dont à l'international) et un positionnement sur des marchés porteurs (bois « d'ingénierie », lamellé-croisé, nouveaux matériaux, produits à haute valeur ajoutée et innovants, chimie verte, bois-énergie...), un financement adapté (ingénierie financière, anticipation des difficultés...), une mise en réseau des acteurs (liens R&D et entreprises, organisation de la filière, interclustering) ;
- ❑ **Une valorisation de l'écosystème d'innovation et de formation** : articulation avec les filières d'excellence du territoire ; amélioration de la connaissance des impacts du changement climatique ; diffusion de la culture de l'innovation et de la formation dans l'ensemble des entreprises ;
- ❑ **Une articulation des acteurs de la chaîne de valeur** (amont/aval), en s'appuyant sur les scieries, les distributeurs et les exploitants, de manière à renforcer la cohérence de la filière.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

**Le tourisme occupe une place majeure
dans l'économie régionale**

Sommaire

Un riche patrimoine naturel et culturel, maillant le territoire



ATLAS Nouvelle-Aquitaine 2016

La région présente une bonne accessibilité et un maillage urbain du territoire, avec 11 aéroports, un réseau autoroutier, routier et ferroviaire de qualité.

On peut y ajouter l'existence d'un vaste réseau d'itinéraires cyclables favorisant le tourisme de nature : deux itinéraires européens EuroVéloroutes : façade maritime atlantique de La Rochelle à Hendaye et la Scanibérique de Châtelleraut à la frontière espagnole.

Elle offre une grande diversité de paysages (720 km de littoral, d'amples campagnes, des stations de montagne), de terroirs de qualité, ainsi que de sites répartis sur l'ensemble du territoire : des équipements d'envergure (Futuroscope, Cité du vin, Cité de la céramique, Cité internationale de la tapisserie...), le plus grand nombre en France de sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (17 dont 7 classés), 5 PNR, 27 « Villes et pays d'art et d'histoire », 28 « plus beaux villages de France ».

5^e région française pour la consommation touristique

	Aquitaine - Limousin Poitou-Charentes Millions €	Par Aquitaine - Limousin Poitou-Charentes / Tous	Par Aquitaine - Limousin Poitou-Charentes / Tous hors Île de France
I. Dépenses en services caractéristiques	5 919	6,8 %	10,7 %
1. Hébergements touristiques marchands	2 254	9,6 %	12,6 %
Hôtels	751	6,0 %	10,5 %
Campings ¹⁾	469	22,1 %	22,4 %
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	828	12,5 %	12,6 %
Autres hébergements marchands ²⁾	207	9,4 %	10,1 %
2. Restaurants et cafés	1 313	7,5 %	11,0 %
3. Services de transport non urbain	1 344	5,1 %	9,8 %
Transport par avion	689	4,3 %	10,0 %
Transport par train ³⁾	469	6,5 %	10,8 %
Transport par autocar	174	7,1 %	9,4 %
Transport fluvial et maritime	13	1,6 %	1,8 %
4. Location de courte durée de matériel	224	6,2 %	8,2 %
Location de véhicules de tourisme	108	5,1 %	6,8 %
Location d'articles de sports et loisirs	116	7,6 %	10,2 %
5. Services des voyagistes et agences de voyages	203	2,5 %	6,4 %
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	581	6,8 %	9,8 %
Musées, spectacles et autres activités culturelles	118	5,2 %	10,7 %
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	195	8,3 %	17,1 %
Casinos	256	8,7 %	9,3 %
Ramonnages mécaniques	13	1,3 %	1,3 %
II. Autres postes de dépenses	4 574	10,8 %	12,5 %
Carburants	1 213	10,7 %	11,8 %
Péages	269	7,9 %	8,8 %
Aliments et boissons ⁴⁾	1 133	13,1 %	14,0 %
Biens de consommation durables spécifiques ⁵⁾	467	8,5 %	11,5 %
Autres biens de consommation ⁶⁾	1 063	12,1 %	13,8 %
Taxis et autres services de transport urbain	85	4,8 %	9,8 %
Autres services ⁷⁾	344	11,3 %	13,3 %
III. Dépense touristique (III = I + II)	10 493	8,1 %	11,4 %
IV. Hébergement touristique non marchand⁸⁾	1 775	12,0 %	12,8 %
V. Consommation touristique (V = III + IV)	12 268	8,5 %	11,6 %

¹⁾ Y compris campings municipaux. ²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, village de vacances, auberge de jeunesse, etc. ³⁾ Non maritimes. ⁴⁾ Non restaurants et cafés.
⁵⁾ Campings-car, bases de plaisance, services de voyage et de maraîchage et centres types de matériels de sport-afaires. ⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.
⁷⁾ Réparations auto, soins corporels, etc. ⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (selon locataires imputés).

Source : Compte satellite de tourisme régional 2011, DGCI, INSEE.

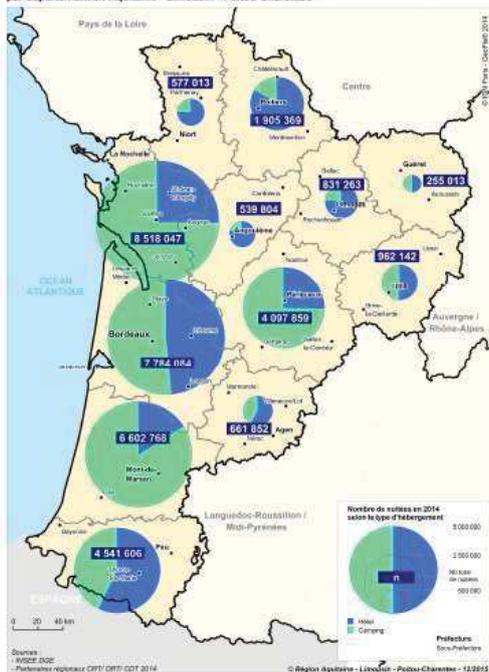
La région se situe au 5^e rang des régions contributrices après l'IDF, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Occitanie.

Elle a cependant connu une croissance de 2005 à 2011 inférieure aux 17,1 % de la moyenne nationale, avec 16,9 % pour le Limousin, 14,8 % pour l'Aquitaine et 13,9 % pour Poitou-Charentes.

Source : Nouvelle-Aquitaine - les chiffres clés du tourisme - édition 2016

Une offre d'hébergement solide

Volume de nuitées dans les hôtels et campings en 2014
par département en Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

La région compte 18 523 établissements, dont 9 736 établissements avec salariés, et 8 787 sans salariés.

Les établissements sont en majorité de petite taille (47 % n'ont pas de salariés et 87 % des établissements avec salariés en emploi moins de 10) et sont concentrés sur la façade atlantique, pour moitié dans les départements de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques et de la Charente Maritime.

L'activité majoritaire des établissements avec salariés concerne la restauration traditionnelle (57 %), l'hôtellerie (19 %), les débits de boissons (12 %) et la restauration collective (10 %).

13 établissements de thalassothérapie sont implantés dans la région, 2^e région thermale de France derrière l'Occitanie. Dax, dans les Landes, est la 1^{re} ville thermale de France.

Sur les 5 dernières années, le nombre d'établissements est resté globalement stable, mais avec des disparités selon les départements (-12 % d'établissements en Creuse mais +6 % en Gironde) et les activités (+4 % en restauration traditionnelle et 100 % pour les traiteurs, mais les cafétérias, les débits de boissons et les hôtels diminuent respectivement de 24 %, 13 % et 14 %).

Sources : Insee, FAFIH, Portrait régional 2016

Des hébergements de qualité, majoritairement de plein air

Capacité en nombre de lits	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes	ALPC	
Campings	322 881	33 423	161 892	518 196	64 %
Hôtels	62 580	10 960	31 166	104 706	13 %
Résidences de tourisme et hôtelières	59 908	2 932	11 070	73 910	9 %
Villages de vacances et maisons familiales	33 404	4 768	15 538	53 710	7 %
Meublés classes tourisme (nouvelles normes)	26 422	1 537	8 200	46 159	6 %
Chambres d'hôtes	3 060	1 828	2 608	7 496	1 %
Auberges de jeunesse, centres internationaux de séjours, centres sportifs	2 073	361	870	3 304	<1 %
Total hébergements marchands	510 328	55 809	241 344	807 481	
Répartition	63 %	7 %	30 %		

Source : Memento du Tourisme 2015

Hébergements marchands : un parc de qualité.

Grande région	Hôtels	%	Résidences de tourisme et résidences hôtelières	Campings	%
1-2 ★	36 182	42%	4 609	91 167	21%
3 ★	35 374	41%	38 848	181 533	42%
4-5 ★	15 304	18%	9 238	155 718	36%
Total	86 860	100%	52 695	428 418	100%

Source : Memento du tourisme DGE 2014
Nombre de lits

*Presque un cinquième des lits en hôtellerie, résidences de tourisme et résidences hôtelières sont classés 4 étoiles et plus.
Plus du tiers des emplacements en hôtellerie de plein air sont classés en 4 et 5 étoiles.*

La région est la 1^{re} région française en capacité d'accueil pour l'hôtellerie de plein air, la 2^e pour les meublés de tourisme et la 5^e pour l'hôtellerie de tourisme.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

3^e région française pour la fréquentation touristique

Avec 39 millions de nuitées en 2015 dans l'hôtellerie de tourisme et de plein air, la Nouvelle-Aquitaine est la 3^e région pour la fréquentation touristique, derrière l'Ile-de-France et l'Occitanie (2^e rang pour l'hôtellerie de plein-air et 5^e rang pour l'hôtellerie de tourisme).

Elle se positionne mieux sur le marché des touristes français que sur celui des touristes étrangers, ce dernier restant néanmoins très important pour l'économie locale : elle est la 2^e région française pour l'accueil de touristes français et la 5^e pour l'accueil des clientèles internationales. Ces dernières représentent 23 % de la clientèle de l'hôtellerie de tourisme et de plein air, pour une moyenne hors Ile-de-France de 26 %. Un touriste sur six est étranger dans l'hôtellerie de tourisme (à 82 % européen), un sur quatre dans l'hôtellerie de plein air (à 100 % européen).

31 % des touristes fréquentent le littoral, 22 % le milieu rural, 20 % le milieu urbain et 23 % la montagne.

Le tourisme international représente un tiers de la consommation touristique. L'Europe est la 1^{re} région émettrice, la plupart des touristes voyageant à l'intérieur de leur espace continental. La part des pays émergents, de 30 % en 1980, devrait progresser fortement et atteindre 57 % en 2030. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), les arrivées internationales devraient croître de 2,2 % par an à l'horizon 2030 dans les économies avancées.

Sources : Insee ; DGE – Mémento du tourisme 2015 ; CRT – Nouvelle-Aquitaine – Les chiffres clés du tourisme – 2016 ; DGCIS – Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer – « Observations et statistiques » 2013 ; OMT – Faits saillants – 2015

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Qualité du patrimoine <ul style="list-style-type: none"> ❖ naturel : mer/campagne/montagne, PNR, paysages diversifiés, sites exceptionnels, grands espaces préservés... ❖ culturel : sites remarquables, patrimoine historique, savoirs faire d'excellence, produits locaux labellisés... ❑ Qualité du cadre de vie <ul style="list-style-type: none"> ❖ Territoire maillé : couvert en infrastructures, dont un réseau cyclable en expansion (cf. Véloodyssée), et services ❖ Qualité de vie : « douceur de vivre », cohésion sociale ❑ Portefeuille d'activités diversifié ❑ Une offre d'hébergements marchands de qualité et la 1^{re} région française en capacité d'accueil dans l'hôtellerie de plein air ❑ Une offre d'équipements de référence : Futuroscope, Lascaux IV, Cité du vin, Cité de l'océan, aquarium de La Rochelle, zoo de la Palmyre, Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson... ❑ Une offre d'évènements festifs et culturels riche de portée nationale : Francofolies de La Rochelle, Fête du vin à Bordeaux, Fêtes de Bayonne, festival de la BD à Angoulême... 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Infrastructures de transport perfectibles, zones blanches numériques ❑ Image/notoriété basée sur une mosaïque de destinations ❑ Professionnalisation hétérogène, à poursuivre et à adapter à la mutation de certains métiers ❑ Fragilité de certains territoires marqués par une saisonnalité très forte (montagne, littoral), de nouveaux usages et une problématique de lits froids ❑ Insuffisante qualification de l'offre : contenus, tarifs, diversité ❑ Un parc d'hébergement du tourisme social à consolider, voire à repositionner partiellement ❑ Multiplicité des acteurs, peu coordonnés ❑ Vulnérabilité aux effets du changement climatique (littoral, stations de montagne, accidents climatiques exceptionnels...) ❑ Une intermodalité des transports encore insuffisante

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Demande de plus en plus segmentée/diversifiée ❑ Demande globale de qualité et d'une palette d'offres variées (dont expériences authentiques) ❑ Potentiel offert par les infrastructures LGV, THD ❑ Croissance des flux touristiques internationaux (pays émergents et européens notamment) ❑ Emergence de nouveaux métiers, nouveaux outils de professionnalisation à créer ❑ Un repositionnement des stations du littoral, pour anticiper les risques (érosion/submersion), allonger la saison et maintenir l'attractivité du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Pression sur l'environnement croissante : artificialisation, démographie/littoral, effets du réchauffement climatique ... ❑ Désertification des territoires fragiles ❑ Difficulté à structurer, en cohérence, l'offre régionale et les offres territoriales ❑ Un marché concurrentiel non règlementé (AirBnB, Uber...)

Enjeux :

- ❑ **La préservation et l'amélioration de la qualité du cadre du vie, au niveau :**
 - des paysages et de l'environnement : gestion durable des espaces, soumis à une pression croissante,
 - de l'accessibilité et de la mobilité : gestion des infrastructures et des flux,
 - du maillage urbain et en services : développement régional et cohérence territoriale,
 - des risques liés au changement climatique : observation, anticipation, prévention ;
- ❑ **La compétitivité de la filière par l'innovation et l'adaptation aux opportunités du marché par :**
 - le développement de nouveaux produits et de produits différenciants...,
 - ... répondant à une demande segmentée et aux marchés porteurs (clientèles des pays émergents, tourisms de niche : affinitaire, expérientiel, luxe, œnotourisme, savoir-faire, écotourisme, urbain, séniors...),
 - l'appropriation des usages et des potentialités du numérique (tourisme collaboratif...),
 - l'anticipation des mutations économiques,
 - la professionnalisation des acteurs,
 - le renforcement du lien entre tourisme et économie de proximité (tourisme intérieur, loisirs, agrotourisme...);
- ❑ **L'organisation et la coordination des acteurs portant sur :**
 - la structuration des compétences des collectivités locales : périmètres, partenariats...,
 - l'articulation et la mutualisation des moyens et animation des réseaux et structures d'appui (CRT, ODT, ADRT, UNAT, UMIH, FRAHPA, organisations professionnelles...),
 - la promotion d'un marketing cohérent : territorial (dont politiques d'attractivité, marques), produits (labels) et touristique (promotion, prospection).

Sources : DGE 2016 ; OCDE 2015, « Tour d'horizon des politiques efficaces pour la croissance du tourisme » ; Direction du tourisme, Chiffres clés 2008



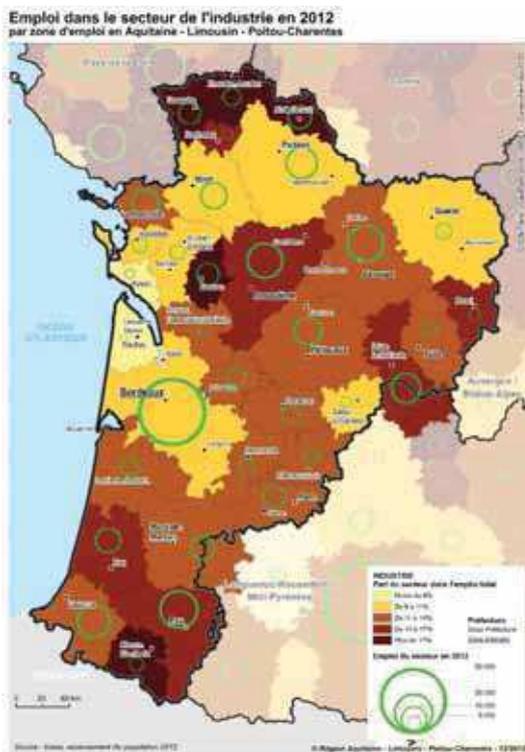
SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

Une région moins industrielle que la moyenne

Sommaire

Une part de l'industrie dans l'emploi inférieure à la moyenne nationale



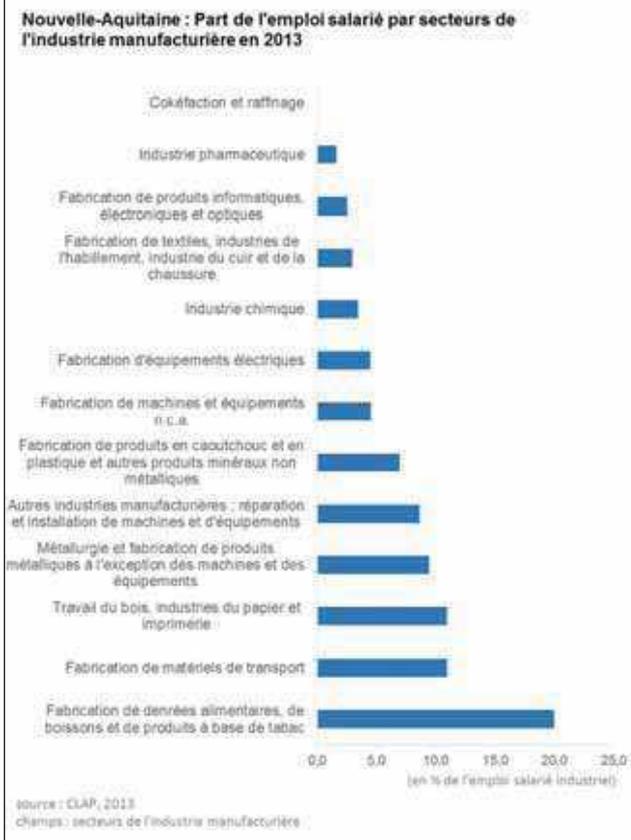
Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

L'industrie en Nouvelle-Aquitaine rassemble 285 300 emplois en 2013, soit 12,3 % de l'emploi régional, un poids inférieur à celui de la France (14,3 % en France de province).

Ce secteur est cependant fortement présent localement. Au nord de la région, dans les zones d'emploi de Châtelleraut, Bressuire, Thouars-Loudun, Cognac, et à son extrême sud dans la zone d'emploi d'Oloron-Sainte-Marie, il constitue entre 21 % et 27 % de l'emploi.

L'industrie régionale perd des emplois mais plus modérément qu'au niveau national, avec une diminution du nombre d'emplois de -1,5 % par an contre -1,9 % entre 2001 et 2015. Entre 2001 et 2007 la perte était de 2,1 % par an, contre une baisse de 2,3 % en France de province.

L'industrie rassemble 7,7 % des créations régionales d'établissements. Elle est deux fois plus créatrice en Nouvelle-Aquitaine qu'en France de province, avec un taux de création d'établissements industriels de 12,9 %, contre 6,6 % en France de province.



Quatre activités dominantes

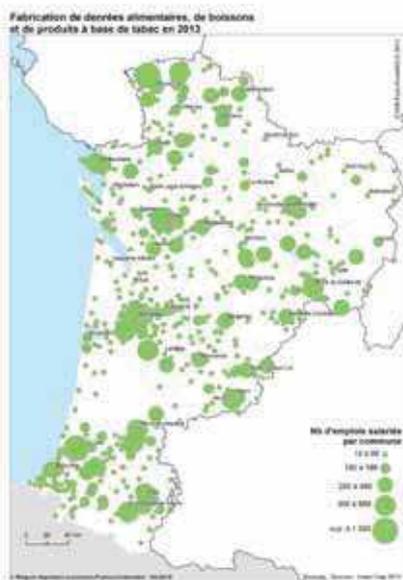
Quatre secteurs d'activités dominant l'industrie et emploient la moitié de ses salariés :

- la fabrication de denrées alimentaires et de boissons ;
- l'industrie du bois, papier et imprimerie ;
- la fabrication de matériels de transport ;
- la métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements).

D'autres activités pèsent dans l'emploi salarié industriel régional : la fabrication de produits en caoutchouc, la fabrication de machines et équipement, la fabrication d'équipements électriques.

L'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique, la céramique, la photonique complètent le tissu industriel.

- **La fabrication de denrées alimentaires et de boissons** emploie près de 54 000 salariés soit 20 % de l'emploi salarié industriel régional et 10 % de l'emploi salarié du secteur en France métropolitaine.

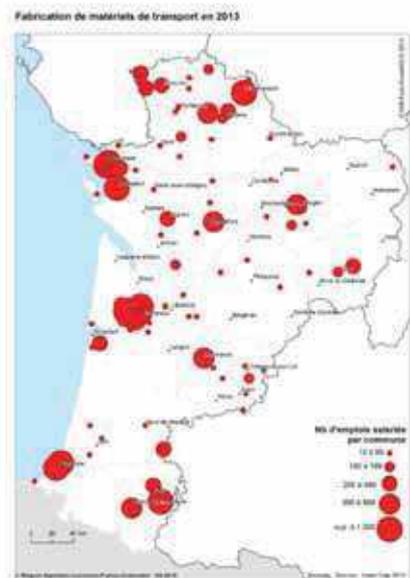


Source : Insee CLAP
Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

Les principales activités en région sont l'industrie des viandes (en Limousin et (Nord Deux-Sèvres), l'industrie laitière (en Creuse, Dordogne et dans les zones de Poitiers et de La Rochelle), la fabrication de boissons (Charente et Gironde).

- **La fabrication de matériels de transport** emploie 29 500 salariés. Elle représente 11 % de l'emploi industriel régional et 8,1 % de l'emploi du secteur en France métropolitaine.

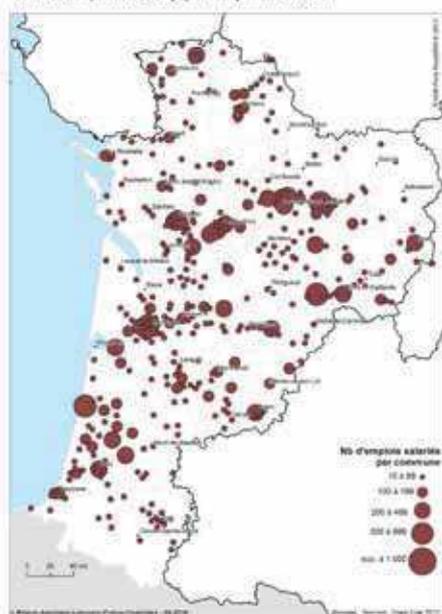
Elle inclut principalement la construction aéronautique et spatiale (sur les zones de Bordeaux, Pau, Bayonne, Oloron-Ste-Marie). Les entreprises de ce secteur font travailler un grand nombre de sous-traitants dans des domaines d'activité très divers (mécanique, électronique, matériaux...), constituant une filière puissante dont l'effectif global est estimé à 50 000 personnes.



Source : Insee CLAP

L'industrie automobile (zones de Bordeaux, Bressuire, Poitiers, Châtelleraut), la construction de matériel ferroviaire et la construction nautique (zones de La Rochelle et Rochefort) complètent le secteur.

Travail du bois, industries du papier et imprimerie en 2013



Source : Insee CLAP

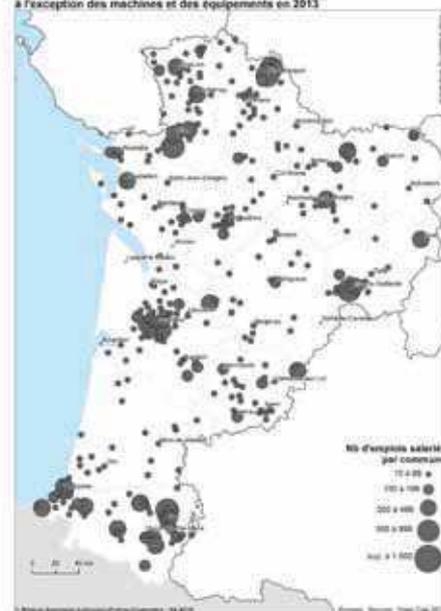
Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

- **L'industrie du bois, du papier et de l'imprimerie** représente 11 % de l'emploi industriel régional (29 000 salariés) et près de 16 % de l'emploi salarié du secteur en France métropolitaine.

Elle est caractéristique du centre de la région (zones de Limoges, Angoulême, Cognac), du massif landais (Dax, La Teste-de-Buch) et de la Gironde.

- **La métallurgie et fabrication de produits métalliques** (hors machines et équipements) avec un peu moins de 10 % de l'emploi salarié industriel (25 300 emplois salariés) a une présence plus marquée dans les zones de Bordeaux, Pau, Bayonne, Châtelleraut, Niort et Brive-la-Gaillarde.

Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements en 2013



Source : Insee CLAP



Les quatre principaux secteurs employeurs au niveau régional sont aussi fréquemment les premiers secteurs employeurs des zones d'emploi. C'est le cas en particulier de la fabrication de denrées alimentaires et de boissons, premier secteur employeur de la majorité des zones d'emploi de la région.

Le travail du bois, les industries du papier et l'imprimerie sont les premiers employeurs industriels dans les six zones d'emploi de la teste-de-Buch, Marmande, Libourne, Jonzac, Barbezieux-St-Hilaire, Limoge et Ussel.

La fabrication de matériels de transport est le premier employeur industriel dans les zones d'emploi de Bordeaux, Rochefort et La Rochelle.

La métallurgie est la première activité industrielle dans les zones de Pau et de Partenay.

Deux derniers secteurs dominent localement le tissu industriel : la fabrication d'équipements électriques, premier employeur de la zone d'Angoulême, les « autres industries manufacturières » et la réparation et installation de machines et d'équipements autour de Châtelleraut.



Certains secteurs industriels ont un poids au niveau de la zone d'emploi nettement plus important que sur le territoire national, quel que soit leur niveau d'effectif.

Ainsi les industries du bois et du papier sont-elles surreprésentées dans les zones d'emploi de la Teste-de-Buch et de Dax, de Cognac et de Jonzac, Barbezieux-St-Hilaire, de Marmande, de Thouars-Loudun, de Limoges et de Tulle.

C'est le cas également de la fabrication de textiles et des industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure sur les zones de Bressuire, Châtelleraut, Ussel, Périgueux et Bayonne.

L'industrie chimique est une surreprésentée dans les zones d'emploi de Bergerac et de Pau, l'industrie pharmaceutique dans celles d'Agen et de Libourne.

*La spécificité est déterminée par le calcul pour chacun des secteurs de l'industrie manufacturière d'un indice rapportant le poids des effectifs d'un secteur dans l'emploi salarié régional au poids des effectifs de ce secteur dans l'emploi salarié national de province. Un indice supérieur à 1 témoigne d'une surreprésentation au niveau régional, d'autant plus forte que l'indice est élevé.

Des spécificités industrielles



L'analyse des activités industrielles à un niveau de nomenclature plus détaillé (A88) permet d'affiner la vision des activités régionales spécifiques.

Six secteurs sont surreprésentés en Nouvelle-Aquitaine par rapport à la moyenne de province. Ils rassemblent plus d'un quart des emplois salariés de l'industrie régionale en 2015 (28 %). Ils ont globalement perdu moins d'emplois au cours de la crise que les autres secteurs industriels (-8 % contre -11 % pour l'ensemble de l'industrie).

Cinq secteurs sont présents dans les mêmes proportions qu'au niveau national. Ils représentent un tiers des salariés de l'industrie régionale et ont perdu 10 % de leurs effectifs depuis 2008.

Treize derniers secteurs sont sous-représentés par rapport à la moyenne de province. Regroupant 39 % de la main d'œuvre salariée industrielle de la région, ils ont réduit plus fortement leurs effectifs que l'industrie régionale dans son ensemble (-13 % contre -11 %).

Six secteurs industriels plus présents qu'au niveau national.

Le **travail du bois et l'industrie du papier et carton**, respectivement 2,1 et 1,7 fois plus présents qu'au niveau national, sont les deux secteurs les plus spécifiques de la région. Ils regroupent près de 10 % des salariés de l'industrie mais ont fortement réduit leurs effectifs depuis 2008 (respectivement -20 % et -10 %). Les activités rassemblant dans ces deux secteurs le plus grand nombre d'effectifs sont surreprésentées par rapport à la moyenne nationale : fabrication de placage et de panneaux de bois (3,4 fois plus), sciage et rabotage du bois (2,6), fabrication d'emballages en bois (2,0), de charpentes et autres menuiseries (1,8), fabrication de papier et de carton (2,2), de cartonnages (2,0) et de carton ondulé (1,4).

La **fabrication de matériels de transport hors automobile** pèse 1,6 fois plus qu'au niveau national. Regroupant également près de 10 % de l'emploi salarié industriel régional, c'est un des rares secteurs industriels ayant accru ses effectifs depuis 2008 (+ 4 %). La construction aéronautique et spatiale, principale activité de ce secteur (8 salariés sur 10), et la construction de bateaux de plaisance occupent une place plus importante dans la région qu'au niveau national (respectivement 1,7 et 2,7 fois plus).

Le poids de l'**industrie du cuir et de la chaussure** est 1,5 fois plus important qu'au niveau national. Les effectifs de ce secteur, en recul depuis 2008 (-6 %), représentent 2 % de l'emploi industriel régional. La fabrication de chaussures est la seule activité industrielle qui rassemble plus de 1 500 salariés et est surreprésentée par rapport au niveau national (3,0 fois plus).

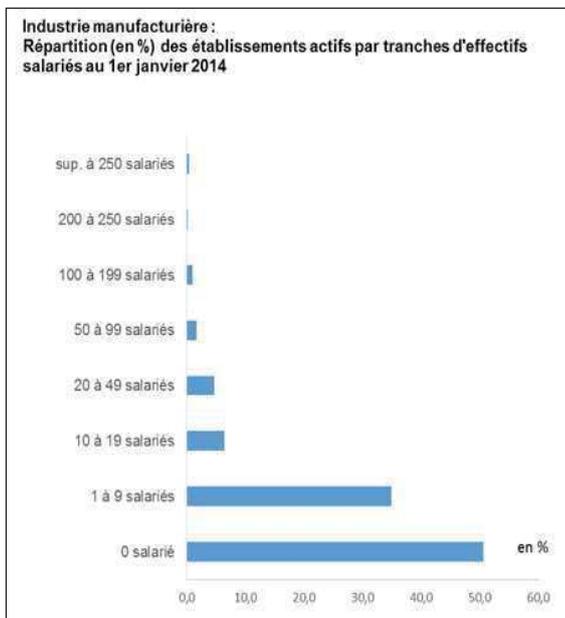
La **fabrication de boissons** est 1,4 fois plus présente qu'au niveau national. Ses effectifs, 2 % de l'emploi salarié industriel régional, ont légèrement diminué depuis 2008 (-2 %). La production de boissons alcooliques distillées est l'activité la plus spécifique (4,9 fois plus présente qu'au niveau national).

La **fabrication d'équipements électriques** occupe une place légèrement plus importante qu'au niveau national (1,1 fois). Depuis 2008, le secteur a perdu des emplois (-13 %) mais concentre encore aujourd'hui 5 % de l'emploi salarié industriel régional. Les activités de ce secteur qui rassemble le plus grand nombre d'effectifs sont surreprésentées par rapport au niveau national : fabrication de piles et d'accumulateurs électriques (4,6 fois plus), de matériel d'installation électrique (1,7), de moteurs, génératrices et transformateurs électriques (1,4), et de distribution et de commande électrique (1,1).

Parmi les 18 secteurs industriels non spécifiques, c'est-à-dire sous représentés ou présents dans les mêmes proportions qu'au niveau national, une quarantaine de sous-secteurs se détachent. Les principaux, en termes d'effectifs (>1 500 salariés), relèvent en grande majorité des industries alimentaires, 1^{er} secteur employeur de l'industrie régionale (20 % de la main d'œuvre salariée en 2015).

- **Industries alimentaires (indice de 1,0) :** le poids de la transformation et conservation de légumes hors pommes de terre et jus est ainsi 1,4 fois plus important en Nouvelle-Aquitaine qu'en moyenne de province de même que celui de la transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques (1,3 fois) ou de viande de volaille (1,3), de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1,1), de la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie (1,1) et de la préparation industrielle de produits à base de viande (1,1). Ces six activités, qui emploient à elles-seules 11 % des salariés de l'industrie de la région, ont réduit leurs effectifs de 2,5 % depuis 2008, bien moins que l'industrie dans son ensemble (- 11 %). A l'inverse, dix-huit activités relevant de l'industrie agroalimentaire sont moins présentes qu'au niveau national dont notamment, parmi les plus fortement employeuses, la transformation et conservation de viande de boucherie (3 400 salariés, 0,8 fois moins présente) et la fabrication de plats préparés (1 800 salariés, 0,9 fois moins présente).
- **Réparation et installation de machines et d'équipements (indice de 1,0) :** la réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux et celles de machines et équipements mécaniques sont respectivement 3,8 et 1,1 fois plus présentes qu'au niveau national. Les deux activités ont augmenté leurs effectifs depuis 2008 (+4,4 %) et représentent aujourd'hui 2 % des effectifs industriels de la région.
- **Industrie de l'habillement (indice 1,0) :** la fabrication de vêtements de dessus est 1,7 fois plus présente et a perdu 19 % de ses effectifs.
- **Autres industrie manufacturière (indice 0,8) :** la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire occupe une place légèrement plus importante qu'au niveau national (1,1 fois). Elle regroupe moins de 2 % des effectifs industriels mais a créé des emplois depuis 2008 (+ 4,1 %).
- **Industrie chimique (indice 0,8) :** la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base est 1,3 fois plus présente et a perdu 13 % de ses effectifs.
- **Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (indice 0,7) :** la fabrication d'équipements d'aide à la navigation est 2,0 fois plus présente qu'en moyenne nationale et a perdu 10 % de ses effectifs depuis 2008.

Source : ACOSS 2015, NAF 732



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), 01/01/2014

L'industrie manufacturière régionale compte 25 296 établissements au 1^{er} janvier 2014. La moitié d'entre eux n'emploie aucun salarié.

Plus d'un tiers (34,9 %) emploie de 1 à 9 salariés. Ces établissements sont plus présents dans les secteurs de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac et de la métallurgie et fabrication de produits métalliques.

Les établissements de plus de 250 salariés sont les plus nombreux dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, de la fabrication de matériels de transport et de la fabrication d'équipements électriques.

Les centres de décision sont majoritairement locaux, excepté dans les grandes entreprises où l'actionariat hors région reste très présent. 73 % des entreprises sont détenues par un actionnaire majoritaire résidant en Nouvelle-Aquitaine ; elles emploient 48 % des effectifs salariés de la région*.

La population dirigeante vieillit. La proportion de dirigeants de plus de 60 ans est de 5 points plus élevée en 2015 (17 % contre 16,5 % en France de province) qu'en 2010 (12,7 %)*.

*Source : Banque de France Nouvelle-Aquitaine, panorama économique et financier de l'industrie, mai 2016 / Urssaf 2014

Des performances supérieures à la moyenne nationale

En 2014, le chiffre d'affaires de l'industrie régionale progresse plus rapidement qu'en France de province (+3,5 % contre 1,5 %), confirmant la tendance observée depuis 2011 avec une progression moyenne de 4 % par an contre moins de 2 %. La valeur ajoutée suit le rythme d'augmentation du chiffre d'affaires ; le taux de valeur ajoutée est quasi-stable depuis 2012, à 28 % (26,7 % en France de province.). La charge moyenne par salarié est légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Dans ce contexte, la rentabilité des entreprises, mesurée par la différence entre la productivité par salarié et le coût de la main d'œuvre, s'améliore, légèrement supérieure à la moyenne de France de province (23,2 % contre 22,7 %). Le taux de marge brute d'exploitation (EBE/CAHT) retrouve presque son niveau de 2010 (8,1 % contre 8,3 %). La plupart des filières participent à cette amélioration entamée en 2012. Ainsi la région conserve un niveau de performance supérieur à celui de la France de province.

La part des exportations directes demeure moins élevée qu'ailleurs, davantage encore en fin de période. Plus de la moitié des entreprises régionales n'exportent pas.

L'investissement est dynamique, y compris dans la recherche et développement. Il contribue à un positionnement industriel favorable des entreprises sur les activités à haute intensité technologique.

Les entreprises régionales présentent un taux d'endettement légèrement supérieur à la moyenne nationale, même s'il diminue légèrement. Elles ont un peu moins recours au financement désintermédié qu'en moyenne en France, bien que l'écart se réduise.

La capitalisation de leurs résultats confère aux entreprises régionales un équilibre financier favorable à la poursuite de leur effort d'investissement et à l'amélioration de leur rentabilité.

Le nombre d'entreprises industrielles a crû de 12 % entre 2010 et 2015, plus rapidement qu'au niveau national (+9 % en France de province). Néanmoins, leur taux de renouvellement (créations/défaillances) s'est dégradé pendant la crise : il est de 2,2 % en 2015 contre 4,7 % en 2010 (2,4 % contre 3,4 % en France de province).

Source : Banque de France Nouvelle-Aquitaine, panorama économique et financier de l'industrie, mai 2016

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un secteur créateur d'entreprises <input type="checkbox"/> Une attractivité territoriale démontrée par le rythme de progression du nombre d'entreprises industrielles sur la période 2010-2015 <input type="checkbox"/> Un positionnement relatif favorable sur des activités à forte intensité technologique <input type="checkbox"/> Une meilleure résistance à la crise qu'au niveau national <input type="checkbox"/> Des résultats financiers honorables (profitabilité et marges) et des signes de reprise de l'investissement productif <input type="checkbox"/> La stimulation de la chaîne des sous-traitants et fournisseurs par quelques grands groupes et ETI régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une région moins industrielle que la moyenne <input type="checkbox"/> L'obsolescence d'une partie de l'outil de production <input type="checkbox"/> Une organisation industrielle encore majoritairement en flux poussé <input type="checkbox"/> Le vieillissement de la population de dirigeants <input type="checkbox"/> Un taux d'exportation moins élevé <input type="checkbox"/> Un positionnement plus faible qu'en France de province sur des activités de moyenne-haute intensité technologique <input type="checkbox"/> Une efficacité de l'outil de production (VA/1€ d'équipement productif) encore en retrait malgré un rattrapage sur la période récente <input type="checkbox"/> Des disparités territoriales
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réussir les transitions en cours (numérique et énergétique...) <input type="checkbox"/> Une bonne structuration de la chaîne de valeur des domaines d'activité <input type="checkbox"/> Un réseau dense d'acteurs (pôles et clusters) <input type="checkbox"/> La légitimité et l'ampleur des programmes usine du futur, la sensibilisation des entreprises <input type="checkbox"/> Une palette complète d'outils d'accompagnement à la performance industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une différenciation insuffisante de l'offre technologique par rapport aux autres régions <input type="checkbox"/> Une insuffisante mobilisation des moyens humains et financiers pour atteindre l'objectif d'amélioration de la performance industrielle

Enjeux :

- ❑ **Instaurer un nouveau modèle d'usine (usine du futur)** à la fois compétitif, humain et respectueux de l'environnement ;
- ❑ **Améliorer les performances industrielles** en investissant dans la modernisation de l'outil de production, le renforcement des compétences des dirigeants et salariés, l'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- ❑ **Assurer la transformation numérique et la transition énergétique** des entreprises (nouveaux modèles d'affaires et modes d'organisation, de conception et de commercialisation...) ;
- ❑ **Développer des activités de moyenne-haute intensité technologique**, sous-représentées dans la région ;
- ❑ **Réussir l'ancrage territorial et la transmission d'entreprises** dans un contexte de vieillissement de la population dirigeante ;
- ❑ **Conforter les filières d'excellence** : mutualisation de moyens, optimisation de la chaîne d'approvisionnement, nouveaux enjeux technologiques... ;
- ❑ **Structurer, renforcer, rendre plus lisible et personnaliser l'offre d'accompagnement des entreprises** ;
- ❑ **Aller vers une mise en relation des réseaux** présents sur les territoires (locaux, régionaux, nationaux, internationaux), qu'ils soient financiers, technologiques, commerciaux, d'achats..., quelque soient les domaines d'activité des entreprises, afin de répondre à leurs besoins ;
- ❑ **Dégager les moyens nécessaires pour faciliter les échanges** de savoir-faire et de compétences, vecteurs d'innovations, entre acteurs des filières ;
- ❑ **Promouvoir et organiser les filières prioritaires autour d'orientations stratégiques partagées** avec les acteurs économiques et mettre en place des modalités de gouvernance et d'animation qui associent plus largement l'ensemble des acteurs des filières, pour proposer des plans d'actions plus globaux ;
- ❑ **Prendre en compte les enjeux locaux** en respectant la diversité et la territorialisation des initiatives ;
- ❑ **Mettre en synergie les nombreuses initiatives** conduites sur les territoires et instaurer une contractualisation entre opérateurs ;
- ❑ **Consolider les modèles économiques des structures d'appui**, afin d'assurer la pérennité du travail d'animation des filières.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

**Des services aux entreprises moins représentés
mais dynamiques**

Sommaire

Les services aux entreprises* représentent 10 % de l'emploi salarié régional

	Poids en emplo du secteur (%)
58 - Édition	3,0
59 - Prod films cinéma, vidéo et progr tv, enreg sonore et édition musicale	1,0
60 - Programmation et diffusion	0,6
62 - Programmation, conseil, autres activ informatiques	6,8
63 - Services d'information	1,5
69 - Activités juridiques et comptables	12,0
70 - Activités des sièges sociaux, conseil de gestion	6,2
71 - Activ architecture, ingénierie, contrôle et anal techn	12,4
72 - Recherche-développement scientifique	5,6
73 - Publicité et études de marché	3,6
74 - Autres activ spécialisées, scientifiques et techniques	1,8
77 - Activités de location et location-bail	3,9
78 - Activités liées à l'emploi	6,5
79 - Activ agences voyage, voyagistes, serv réservation, activ connexes	1,6
80 - Enquêtes et sécurité	4,4
81 - Serv bâtiments et aménagt paysager	16,7
82 - Activ administratives, autres activ soutien aux entreprises	12,4
Ensemble des services aux entreprises	100,0

Source : Insee, CLAP, 2012

Les services aux entreprises comptent 63 300 établissements qui emploient 200 640 salariés en 2013, soit 10 % des effectifs salariés de la région. Ils représentent 37 % de la sphère productive.

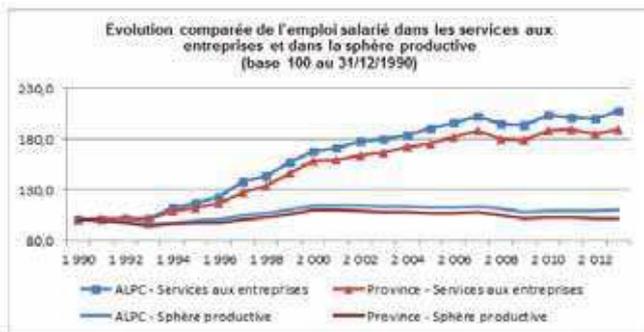
Quatre secteurs dominent ces services et concentrent plus de la moitié des effectifs salariés :

- les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- les activités administratives et de soutien aux entreprises (travail temporaire, nettoyage, sécurité...)
- les activités d'architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques
- les activités juridiques et comptables

*Définition retenue :

Partie de l'économie productive relevant des activités information et communication, activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (sections JZ et MN de la nomenclature A17 hors activités télécommunications, activités vétérinaires et activités des agences de voyage)

Une progression de l'emploi et de la valeur ajoutée



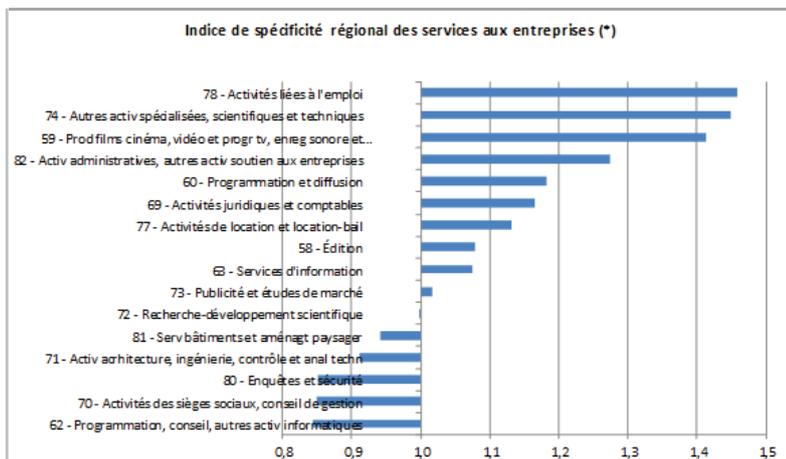
Source : Insee, estimations d'emploi localisés et séries en volumes

Comme en France métropolitaine, la montée en puissance des services aux entreprises s'est nourrie d'un mouvement d'externalisation de certaines fonctions économiques (nettoyage, informatique, routage, conseil...), de la progression de l'intérim et de la création de nouveaux services (internet, informatique, télésurveillance...).

La région se caractérise par un dynamisme de ces services plus marqué qu'en moyenne en province, y compris sur la période récente : l'emploi a progressé de +2,8 % entre 2007 et 2013, contre +0,6 % en province,

La progression de la valeur ajoutée est supérieure à celle de l'emploi : +3,9 % entre 2007 et 2013.

Des spécificités régionales



(*) Rapport de la part de l'emploi de chaque secteur dans la sphère productive régionale et de la part de chaque secteur dans la sphère productive en France de province

Source : Insee Clap 2013

La zone d'emploi de Bordeaux concentre 39 % des effectifs salariés des services aux entreprises de la région, contre 27 % des emplois salariés de la sphère productive. Les services aux entreprises sont également surreprésentés dans les zones d'emploi de Pau, Poitiers, La Rochelle et Niort : le poids des services aux entreprises dépasse de 1 à 2 points le poids de l'économie productive. Ils sont au contraire moins présents dans la zone d'emploi de Limoges et dans les zones d'emploi autour des villes moyennes hors zones littorales : Angoulême, Dax, Libourne, Châtelleraut notamment.

On distingue des secteurs surreprésentés en Nouvelle-Aquitaine par rapport à la moyenne de France, hors Ile-de-France, dont certains à forte valeur ajoutée : activités scientifiques et techniques, production de films et programmes de TV par exemple.

L'informatique, les activités d'architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques sont par contre sous-représentées.

Le poids de la R&D scientifique rapporté à l'emploi de la sphère productive est équivalent dans la région et en France de province.

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un développement soutenu <input type="checkbox"/> Des secteurs à forte valeur ajoutée bien représentés : information et communication, activités juridiques et comptables, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques <input type="checkbox"/> Soutien de la Région à la R&D, à la filière cinéma, image 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Des secteurs à forte valeur ajoutée peu représentés : informatique, activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques <input type="checkbox"/> Des activités réparties sur le territoire mais peu présentes dans certaines zones d'emploi pourtant à forte orientation productive
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Transformation numérique <input type="checkbox"/> Impact de la transition énergétique sur les activités d'architecture, ingénierie, contrôle <input type="checkbox"/> Attractivité démographique <input type="checkbox"/> Développement de certains secteurs : information-communication, sécurité, travail temporaire notamment 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Forte métropolisation engendrant un développement insuffisamment réparti sur le territoire <input type="checkbox"/> Dépendance à des services distants <input type="checkbox"/> Difficultés rencontrées par certains secteurs : édition notamment



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- **L'attractivité économique de la région et la structuration du tissu de PME et ETI ;**
- **La montée en puissance d'activités à forte valeur ajoutée et innovantes :** R&D, informatique, activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques notamment ;
- **Un développement géographiquement équilibré** sur le territoire régional.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

**Economie bleue : l'océan vecteur
de développement**

Sommaire



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Définition des activités bleues :

- > **Produits de la mer**
 - Pêche maritime
 - Aquaculture
 - Production de sel
 - Commerce des produits de la mer
 - Exploitation et transformation des algues
 - Transformation des produits de la mer
- > **Extraction de matériaux marins**
- > **Production d'énergie**
 - Centrales électriques installées sur le littoral
 - Énergies renouvelables marines
- > **Construction et réparation de navires**
 - Construction de navires civils et militaires
 - Équipement naval
 - Réparation navale
 - Construction nautique
- > **Travaux publics maritimes et fluviaux**
- > **Fabrication pose et maintenance de câbles sous-marins**
- > **Services parapétroliers et parageziers offshore**
- > **Tourisme littoral**
- > **Transport maritime et fluvial**
 - Services portuaires maritimes et fluviaux
 - Transport maritime
 - Transport fluvial
- > **Assurances et banques maritimes**
- > **Intervention publique dans le domaine maritime**
 - Marine nationale
 - Signalisation
 - Sécurité et sûreté
 - Formation des gens de mer
 - Protection sociale
 - Protection de l'environnement littoral et marin
 - Recherche marine

L'économie maritime couvre tous les secteurs d'activité liés à la mer. Elle comprend des activités traditionnelles comme la pêche, la conchyliculture, la construction navale, les activités portuaires ou le tourisme et des activités émergentes telles que les énergies marines renouvelables, les biotechnologies, l'aquaculture offshore, les ressources minérales profondes, les plateformes multi-usages profondes (POMU)...

La structure de l'emploi dans l'économie maritime se caractérise par l'importance de l'emploi non-salarié : il s'élève à 16 % contre 13 % en France. De façon générale, l'emploi non-salarié représente 10 % de l'emploi total.

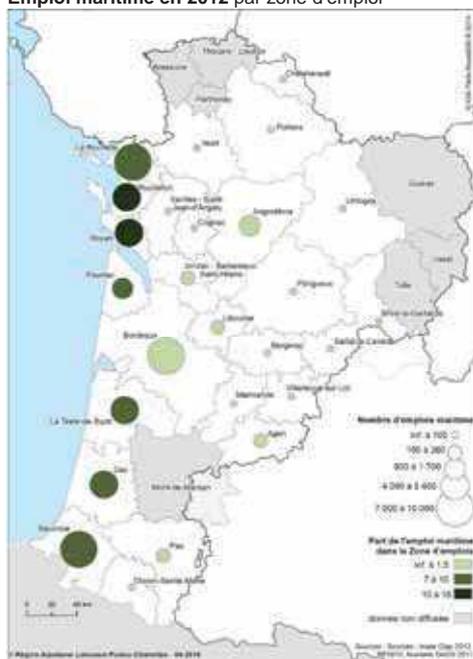
Cette spécificité est remarquable dans les domaines des produits de la mer (27 % d'emplois non-salariés) et du tourisme littoral (17,7 %).

Elle touche principalement les métiers de patrons pêcheurs, chefs d'exploitations conchylicoles, propriétaires d'hôtels-restaurants, etc.

Au niveau national, l'emploi tend à diminuer dans plusieurs des activités traditionnelles de l'économie maritime (pêche en mer, construction navale, transport maritime et fluvial). Les effectifs se maintiennent toutefois dans l'aquaculture. Les emplois progressent dans le tourisme littoral, principalement dans la restauration.

3^e rang français dans les emplois maritimes

Emploi maritime en 2012 par zone d'emploi



Source : Insee CLAP 2012, RP2012, Tourisme DADS 2011

L'économie maritime est une composante importante de l'économie régionale : 49 000 emplois relèvent de ce domaine. Ils constituent 2,1 % de l'emploi régional et plus de 11 % de l'emploi maritime français. La région se positionne ainsi au 3^e rang des régions françaises après les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne qui réunissent près de la moitié de l'emploi maritime français.

Ces emplois sont les plus nombreux dans les zones d'emploi de La Rochelle, Bordeaux et Bayonne. Leur poids est le plus fort dans les zones de Rochefort et Royan, où ils dépassent 10 % de l'emploi total.

Les emplois de l'économie maritime au 31 décembre 2012 en ALPC

Domaines d'activités	nombre	
	d'emplois	part (en %)
Tourisme littoral	29 748	60,5
Produits de la mer	8 960	18,2
Construction et réparation de navires	3 933	8,0
Intervention publique	2 311	4,7
Transport maritime et fluvial	2 258	4,6
Production d'énergie	1 517	3,1
Travaux publics maritimes et fluviaux	165	0,3
Services parapétroliers et paragaziers offshore	113	0,2
Assurances et banques maritimes	87	0,2
Extraction de matériaux marins	75	0,2
Fabrication, pose et maintenance câbles sous-marins	0	0,0
Ensemble de l'économie maritime	49 168	100

Tourisme littoral et produits de la mer prédominant

L'économie maritime est présente en région, essentiellement dans six domaines d'activités, qui rassemblent 99 % de l'emploi :

- tourisme littoral,
- produits de la mer,
- construction et réparation des navires,
- intervention publique,
- transports maritime et fluvial,
- production d'énergie.

Trois d'entre eux sont surreprésentées* par rapport à la France métropolitaine :

- Le tourisme littoral, qui emploie près de 30 000 personnes, soit 60,5 % de l'emploi du secteur de l'économie bleue, contre 50 % en France ;

- Le secteur des produits de la mer, qui emploie 9 000 personnes, soit 18,2 % de l'emploi du secteur de l'économie bleue (11,3 % en France), et représente 17,7 % de l'emploi du même secteur en France métropolitaine ;
- La production d'énergie, qui comprend les énergies renouvelables et les centrales électriques installées sur le littoral, qui est nettement moins employeuse. Ses 1 517 emplois représentant 3 % du secteur, contre 1,8 % au niveau national. Ils concentrent 19 % des emplois du domaine en France métropolitaine.

*Leur poids dans l'emploi régional est supérieur au poids du secteur dans l'emploi national.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une situation privilégiée avec une façade littorale de 720 km <input type="checkbox"/> Richesse du potentiel offert par le milieu et diversité des ressources naturelles <input type="checkbox"/> Présence de nombreuses activités économiques : ressources halieutiques, aquaculture, transport maritime, construction navale, nautisme, énergie, tourisme, biotechnologies... 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaissance insuffisante des ressources marines <input type="checkbox"/> Importance de l'emploi non salarié
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gisement important de création d'emplois : 7 millions en Europe d'ici à 2020¹ <input type="checkbox"/> Mise en place de partenariats avec des acteurs européens déjà présents dans ce domaine (Espagne, Portugal, Ecosse, Norvège...) <input type="checkbox"/> Existence d'un groupe de travail dédié de la Commission Arc Atlantique 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Risque environnemental induit <input type="checkbox"/> Risque sanitaire <input type="checkbox"/> Changement climatique

¹ Source : ECORYS, « Scenarios and drivers for sustainable growth from the oceans, seas and coasts », 2012



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- **Développement et attractivité des activités maritimes, existantes ou émergentes**, porteuses de croissance durable : pêche et aquaculture, biotechnologies bleues, tourisme, énergies marines, exploitation minière des fonds marins... ;
- **Protection et préservation des milieux naturels et de la biodiversité**, recherche de modes de gestion et d'exploitation durables ;
- **Amélioration de la connaissance scientifique** des milieux et des ressources pour une exploitation durable et raisonnée ;
- **Connaissance du potentiel économique** des milieux (acteurs, emploi, valeur, formation...) ;
- **Développement des EnR** ;
- **Emergence de nouvelles technologies**, dans des domaines très larges (numérique, collecte et traitement des données, biotechnologies, surveillance et métrologie, matériaux, énergie...) ;
- **Développement du bio-mimétisme** ;
- **Adéquation formation/emploi** ;
- **Acceptabilité et conciliation des usages** ;
- **Mise en place d'une gouvernance appropriée.**



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

Economie créative dynamisme et fragilités

Sommaire



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Définition

Secteurs	Sous-secteurs
Cœur des arts	<ul style="list-style-type: none"> • Spectacle vivant • Arts visuels et création • Artisanat et antiquités • Patrimoine naturel, historique et culturel
Industries culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Film et vidéo • Edition et presse • Musique • Télévision et radio
Activités créatives	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture • Publicité • Design • Logiciels

Source : Insee, *Les industries culturelles et créatives en Poitou-Charentes, 2014*

Les industries culturelles et créatives (ICC) désignent « les secteurs d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et d'activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial » (Unesco, 2009).

Selon la nomenclature utilisée par l'Insee, elles correspondent à l'ensemble des activités dites du cœur des arts, des industries culturelles et des activités créatives.

Les activités artistiques et culturelles ont une place importante au sein des dynamiques de développement social et économique des territoires régionaux. Les pôles urbains concentrent les activités et les établissements culturels mais les territoires périphériques et ruraux où pour certains le poids des activités culturelles est important, jouent également un rôle stratégique en termes de potentiel de développement et d'attractivité.

Un domaine d'activité créateur d'entreprises

Répartition et poids des entreprises de l'ICC

	Cœur des arts	Industries culturelles	Activités créatives	TOTAL
Nombre d'entreprise *	9 720	4 333	11 186	25 239
Poids dans l'ICC *	38,5 %	17,2 %	44,3 %	
Taux de création **	22,1 %	15,2 %	17,2 %	18,5 %

Sources : Insee - CLAP 2011- champ des entreprises marchandes et non marchandes ; Insee - REE - Sirene 2012

En 2011, 25 239 entreprises en Nouvelle-Aquitaine ont une activité culturelle et créative, soit 5 % de l'ensemble des entreprises régionales ; ce poids est légèrement en deçà de la moyenne de France de province (5,5 %).

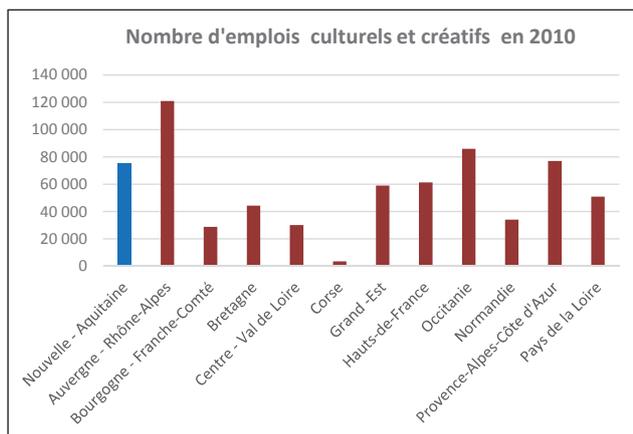
Parmi ces entreprises, les activités créatives (11 186 entreprises) sont les plus nombreuses ; leur poids dans le secteur est plus important en ex-Aquitaine (47,2 %) en raison du caractère métropolitain de ces activités et de la présence de la métropole bordelaise.

Les activités culturelles et créatives sont des activités plus dynamiques en termes de création d'entreprises que l'ensemble des activités. Le taux de création* est supérieur (18 %) au taux de création toutes activités confondues en Nouvelle-Aquitaine (14,9 %). Le cœur des arts est le sous-secteur où le taux de création est le plus important.

Le dynamisme créatif régional se classe un peu en dessous de la moyenne de province (18,5 % contre 19,1 %), à l'exception de l'ex-Poitou-Charentes (19,2 %).

*Nombre de créations d'entreprises au cours d'une année rapportée au stock d'entreprises existantes au 1^{er} janvier de la même année.

4^e région par le nombre d'emplois



Source : : Insee RP 2010, exploitation complémentaire au lieu de travail

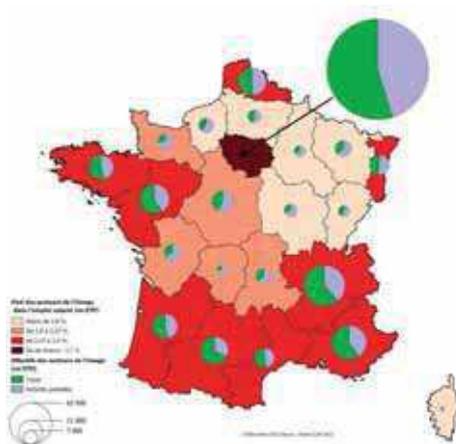
En 2010, on dénombre 75 200 emplois culturels et créatifs en Nouvelle-Aquitaine, soit 3,3 % des emplois, comme en France de province. La région est en 4^e position en nombre d'emplois (hors Ile-de-France) derrière Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les femmes sont moins présentes dans ces emplois que dans l'ensemble des emplois (35 % contre plus de 48 % en Nouvelle-Aquitaine). Les actifs ont principalement entre 30 et 54 ans. Les jeunes sont relativement plus nombreux que les seniors ; cependant, les seniors sont davantage présents que dans l'ensemble des activités. Un constat accentué par le Poitou-Charentes et le Limousin où la part des seniors est plus significative du fait des métiers exercés (artisanat et antiquité).

Les diplômés du supérieur sont nettement plus représentés dans les activités culturelles et créatives que dans l'ensemble des activités (près de 2 fois plus). Ils sont toutefois moins présents qu'en moyennes en France de Province.

Comparé à l'ensemble de l'économie régionale, les indépendants sont très présents dans les emplois culturels et créatifs, avec une valeur supérieure à la moyenne France de province et métropolitaine

La filière image domine le secteur



En 2012 la filière image en Nouvelle-Aquitaine emploie 45 500 salariés, soit 2,3 % de l'emploi salarié (en ETP), dont 25 000 en Aquitaine, 11 000 en Poitou-Charentes et 4 500 en Limousin.

Comme au niveau national, l'emploi des secteurs de l'image se concentre au cœur des métropoles puis, dans une moindre mesure, dans les principales villes de la région.

Le pôle urbain d'Angoulême constitue l'un des territoires de France concentrant le plus d'emplois du secteur de l'image : 1 500 salariés soit 3,3 % des salariés du pôle angoumois.

Le secteur du cinéma et de l'audiovisuel est en pleine expansion avec une croissance de l'emploi plus forte en région qu'au niveau national (+66 % contre +27% entre 2004 et 2013).

58 producteurs sont implantés en région ; la part des jours de tournages est passée de 42 % en 2005 à 51 % en 2013.

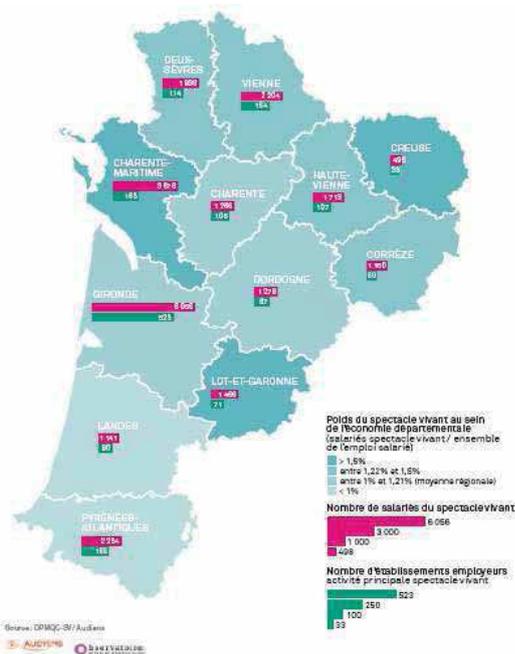
Emplois dans le secteur cinéma/audiovisuel¹

	2004	2013
Nbre d'établissements ²	269	398
Effectifs (emploi)	3 171	5 269
Masse salariale	21,98	42,19

1 Codes NAF : 5911A, 6020A, 6020B, 6020B, 5911B, 5911C, 5912Z, 5913A, 5913B, 5914Z.

2 Sociétés de production géographiquement localisées

Zoom sur un sous-secteur : le spectacle vivant



En 2013 le spectacle vivant représente 21 % de l'emploi des activités culturelles. Il emploie 17 400 salariés dans près de 1 700 établissements dont :

- 55 % en Aquitaine
- 33 % en Poitou-Charentes
- 12 % en Limousin

Ses effectifs ont progressé de 3,2 % entre 2004 et 2013. Au niveau départemental le poids du spectacle vivant dans l'économie est plus important en Creuse, en Charente-Maritime et en Lot-et-Garonne.

Le secteur se caractérise par une présence importante de structures relevant de l'économie sociale et solidaire.

Source : Agence culturelle du Poitou-Charentes, 2015

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Spectacle vivant : des champs artistiques aux modes d'organisation différenciés ❑ Spectacle vivant : une diversité d'initiatives et de projets portés par le secteur privé ou public ❑ Spectacle vivant : une dynamique économique avec des effectifs salariés en progression depuis 10 ans ❑ Artisans d'art : des modes d'organisation diversifiés ❑ Arts visuels : l'existence de réseaux de diffusion ❑ Audiovisuel, cinéma et multimédia : la reconnaissance d'une filière image à forte valeur ajoutée ❑ Audiovisuel, cinéma et multimédia : une dynamique créative et des événements à rayonnement national et international ❑ Création et créativité contribuent à l'attractivité de nombreux territoires ❑ Des partenariats forts avec l'Etat et ses établissements 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Livre/presse : des structures d'édition aux équilibres économiques fragiles Spectacle vivant : emploi intermittent, pluralité et poly-activité de nombreux salariés ❑ Spectacle vivant : une majorité d'établissements de petite taille ❑ Arts visuels : emploi non-salarié très présent (précarité des artistes) ❑ Arts visuels : difficulté de structuration des réseaux de diffusion ❑ Une structuration des filières insuffisante pour exporter
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Le développement du numérique qui engendre des mutations des pratiques ❑ Une plus grande diversité culturelle, via la production de contenus 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ La baisse des dotations de l'Etat et la réduction des moyens des collectivités ❑ Un contexte actuel économique difficile pour des structures fragiles (taille, trésorerie...) ❑ L'inadaptation des acteurs aux mutations induites par le numérique



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- **Le financement et la structuration** des acteurs du secteur, en majorité des petites structures (TPE et associations) ;
- **L'adaptation aux changements induits par la transformation numérique** : nouveaux concurrents, impacts sur la propriété intellectuelle et la création de valeur, nouveaux modèles économiques, convergence des filières et hybridation des projets... ;
- **Le repérage des initiatives sur l'ensemble des territoires hors métropole**, accompagnement, mise à disposition de moyens de développement (ex des tiers-lieux).



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

Economie circulaire, un potentiel à structurer

Sommaire



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Définition et objectifs

L'économie circulaire désigne un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité d'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus.

(Ademe - ARF - Guide méthodologique)

Elle concerne l'ensemble du cycle de vie du produit (extraction des ressources, approvisionnement, conception, production, consommation, gestion et valorisation...).

Elle a quatre objectifs :

- garantir les approvisionnements,
- sécuriser les prix et maîtriser les coûts,
- réduire les impacts environnementaux,
- développer des filières pourvoyeuses d'emplois.

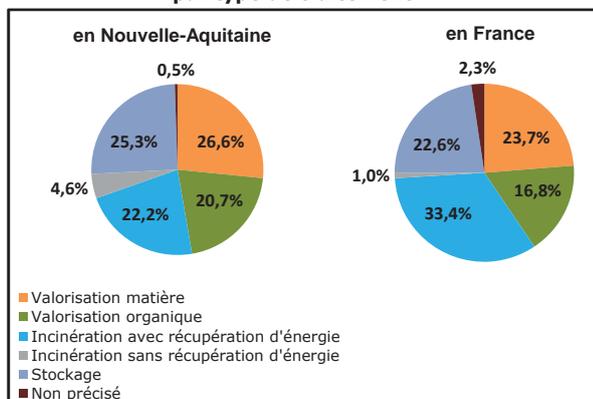
Quelques constats

Performance de collecte des ordures ménagères et assimilées (en kg/hab)

	2009	2013	évolution 2009-2013 (%)
ALPC	363,29	336,51	-7,4
France	373,41	345,45	-7,5

Source : Ademe, Sinoe

Destination des déchets ménagers et assimilés par type de traitement



Source : ADEME, Sinoe

Les informations chiffrées disponibles, encore très limitées, portent sur les seuls déchets ménagers et assimilés et sur la consommation d'énergie finale.

La région produit moins d'ordures ménagères et assimilées par habitant (337 kg/habitant en 2013) que la moyenne nationale. L'amélioration de la performance régionale entre 2009 et 2013 est comparable à l'évolution nationale.

Alors que la France recycle 40 % des déchets ménagers et assimilés en 2013, le taux de recyclage (matière et organique) s'élève à 47 % en Nouvelle-Aquitaine.

La région se caractérise également par une forte consommation d'énergie finale. Cette consommation est supérieure à celle de la France Métropolitaine.

Consommation d'énergie finale en 2012

	ALPC	France Métropolitaine
par unité de PIB (en MWh pour 1 M€ PIB)	1 095	859
par habitant (en MWh)	29,5	27,7

Sources : AREC Poitou-Charentes d'après données 2012 SOeS, ErDF, SRD, GEREDIS, GrDF, SOREGIES, SEOLIS, Insee - RP 2012, comptes régionaux 2013

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un écosystème porteur : pôles de compétitivité, clusters (Club Aquitaine croissance verte, association aquitaine chimie durable ...), chaire d'analyse du cycle de vie au service de la chimie verte et de nombreux centres de ressources technologiques thématiques ❑ Des actions de la Région en faveur de l'économie circulaire: feuilles de route dédiées en ex-Aquitaine et ex-Poitou-Charentes, plateforme régionale de l'économie circulaire en ex-Aquitaine, circuits courts et de proximité, soutien à l'écoconception... ❑ Des activités de recyclage variées (démantèlement de navires, verre, plâtre, déchets industriels non dangereux, déchets du BTP, déchets dangereux, produits électroménagers...) ❑ Un potentiel de gisements et d'initiatives : premier massif forestier d'Europe par sa superficie, gestion responsable certifiée par le label PEFC, diversité de l'agriculture favorable aux circuits courts 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Manque de connaissance des acteurs sur les opportunités, des flux de matière et d'énergie sur les territoires, des nouveaux comportements de consommation et de leur impact sur l'emploi ❑ Insuffisante rentabilité des modèles économiques ❑ La rareté et l'éloignement des gisements peut fragiliser parfois les possibilités d'approvisionnement ❑ Difficulté à agir sur les comportements dans le domaine de l'environnement (étude REFIOM) ❑ Difficulté de recrutement et besoin de professionnalisation

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Les politiques et l'engagement aux niveau européen et national ❑ Hausse du prix des matières premières et des coûts d'extraction ❑ Développement du numérique ❑ Effets de la crise économique sur les comportements de consommation, développement de l'achat de produits d'occasion ❑ Activités à potentiel d'emploi local 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des conflits d'usages possibles (gestion forestière, extraction de granulats alluvionnaires et gestion de l'eau notamment) et des conflits d'intérêt entre court et moyen terme ❑ Freins règlementaires (statut juridique des déchets et procédures coûteuses et complexes), psychologiques, organisationnels et techniques (difficulté d'approche en termes de cycle de vie notamment) ❑ Fluctuations du prix du pétrole ❑ Durée de vie des projets Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) soumise à l'interdépendance des acteurs



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- **Amélioration de la connaissance de l'existant et des potentialités de développement :** capitalisation de l'existant, valorisation des expériences et des réussites locales, développement de la connaissance des flux de matière et d'énergie sur les territoires ;
- **Soutien à la recherche, accompagnement des projets et stimulation des expérimentations :** mise en réseau des acteurs, mise en place de synergies, stimulation de la création de chaînons manquants, financement d'expérimentations émergentes ou alternatives ;
- **Promotion de l'économie circulaire comme partie intégrante des projets d'aménagement et comme clause environnementale de la commande publique, assortie d'une gouvernance territoriale ;**
- **Sensibilisation et formation des porteurs de projets locaux et des étudiants à l'offre, sensibilisation de la population à une consommation responsable,** intégrant « l'apprentissage de l'incertitude et de la complexité ».



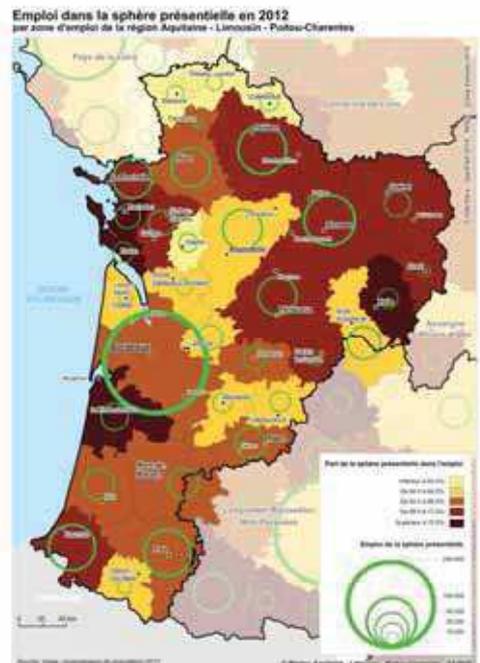
SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX SECTORIELS

**Economie de proximité : un rôle essentiel pour
l'aménagement du territoire**

Sommaire

Une majorité d'emplois présentsiels



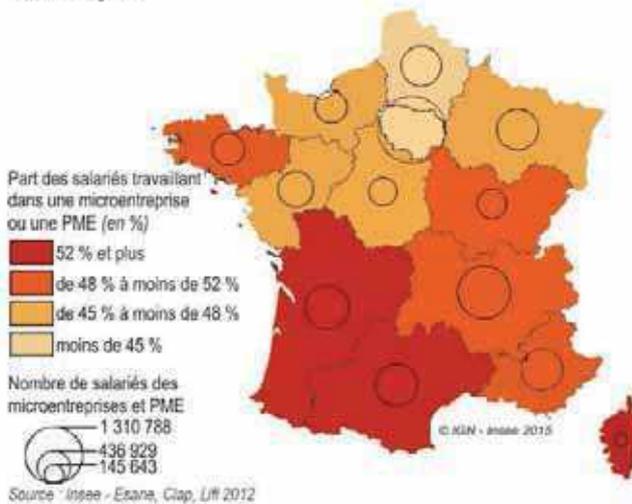
L'économie de proximité ou économie présentsielle correspond à l'offre de produits et de services proposés par les entreprises locales qui est consommée localement par la population résidente et les touristes. Elle concerne les entreprises du commerce de détail, les entreprises de l'artisanat et des services, y compris les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). L'économie de proximité est une composante de l'économie territoriale qui englobe l'ensemble des acteurs économiques d'un territoire donné et notamment l'économie productive.

67 % des emplois régionaux font partie de la sphère présentsielle en 2012, (contre 66 % en France de province), soit près de 1 556 500 emplois. La région est ainsi au 4^e rang des régions françaises (après la Corse, PACA et Occitanie). Ce poids a fortement évolué depuis 1982, date à laquelle il était de 56 %. Cette évolution est proche de celle observée en France de province et s'accroît depuis 1999. On compte ainsi 26,8 emplois présentsiels pour 100 habitants, soit un point de plus qu'en France de province.

Le taux d'activités présentsielles est particulièrement fort dans les secteurs touristiques, résidentiels et marqués par l'héliotropisme. C'est le cas par exemple pour la zone littorale (Rochefort, Royan et La Teste-de-Buch). La zone de Tulle se caractérise par le poids de l'emploi public.

Un tissu régional de petites entreprises

Part des salariés travaillant dans une microentreprise ou une PME en 2012 selon les nouvelles régions



En 2012, 331 130 entreprises (au sens de la loi de modernisation de l'économie) hors agriculture et administrations publiques sont implantées en Nouvelle-Aquitaine.

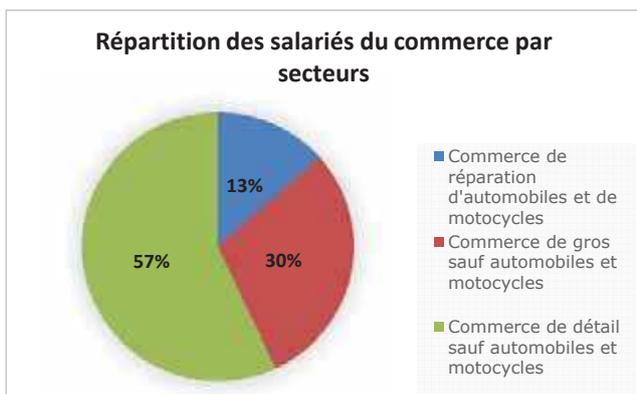
314 460 micro entreprises et 14 520 PME emploient 52 % des salariés.

1 930 entreprises de taille intermédiaire (ETI) emploient 22 % des salariés.

220 grandes entreprises emploient 26 % des salariés.

Source : Un tissu de microentreprises et de PME en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes , Insee Flash Aquitaine n°16, octobre 2015

Le commerce emploie 14,2 % des salariés de la région



Sources : CCI Poitou-Charentes 1^{er} janvier 2016 ;
 Insee, Clap 2013

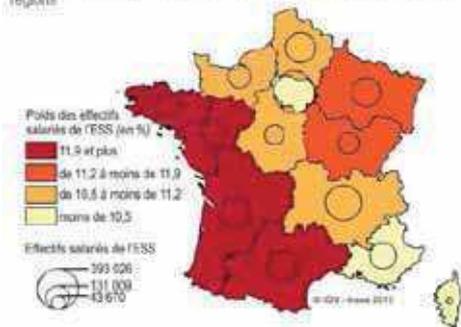
La Nouvelle-Aquitaine compte 81 839 commerces (de gros et de détail) qui emploient 227 408 salariés dont 49 514 en ex-Aquitaine, 9 394 en ex-Limousin, 22 931 en ex-Poitou-Charentes. 80 % emploient moins de 2 salariés.

Le commerce de proximité dans les grandes villes est de plus en plus souvent assuré par des surfaces de quelques centaines de m² appartenant au commerce intégré.

La répartition des salariés du commerce par secteur est proche de celle de la France de province, avec une prédominance du commerce de détail (57 %).

3^e région par l'emploi dans l'économie sociale et solidaire

Poids des effectifs (en %) et effectifs salariés de l'ESS dans les nouvelles régions



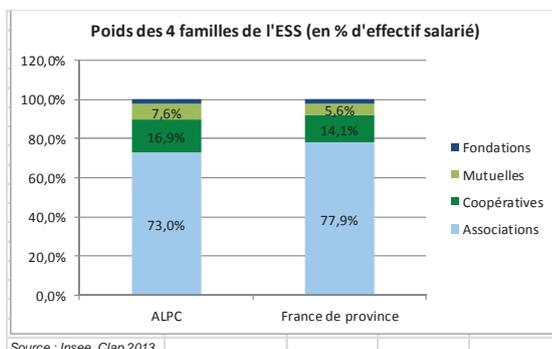
L'économie sociale et solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre et de développement économique porté par des acteurs qui ont fait le choix de se regrouper pour mener leur activité. Le but principal n'est pas le seul partage des bénéfices, mais la réalisation d'une activité qui répond à un besoin.

Avec 220 500 salariés répartis dans 22 150 établissements, la Nouvelle-Aquitaine se place au 3^e rang des régions françaises en volume d'emploi dans l'ESS. Celle-ci représente 12 % de l'emploi salarié régional (11,4 % en France de province), avec une progression de l'emploi de 6,6 % entre 2008 et 2013 contre 0,9 % pour l'emploi régional total.

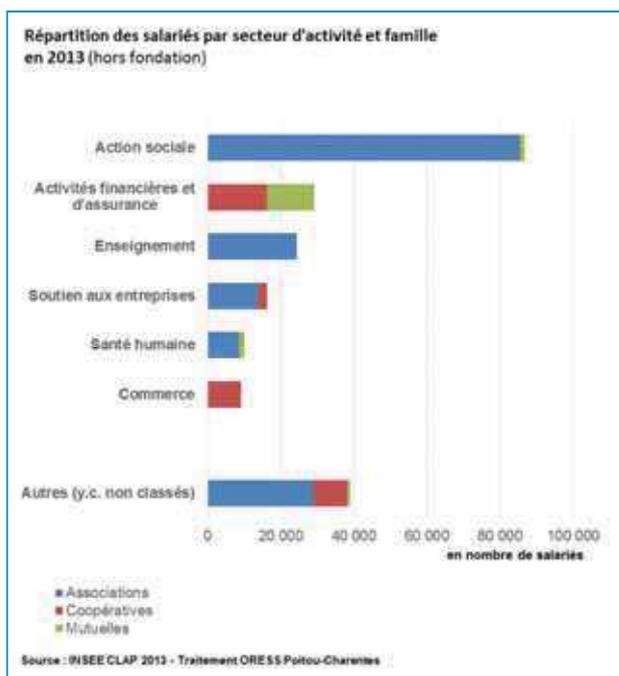
Les associations dominent le secteur en région comme en France de province ; le poids des mutuelles et coopératives est supérieur à la moyenne de province.

Les établissements de l'ESS sont présents dans plus de la moitié des communes de la région. Les mutuelles se concentrent dans les grands pôles, avec le cas particulier de Niort, berceau historique des mutuelles françaises, qui concentre 40 % de leur salariés.

Source : Insee Flash Aquitaine n°15, octobre 2015, « L'économie sociale et solidaire en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes »



L'action sociale est la 1^{re} activité de l'économie sociale et solidaire



Source : L'économie sociale et solidaire en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Insee Flash Aquitaine n°15, octobre 2015

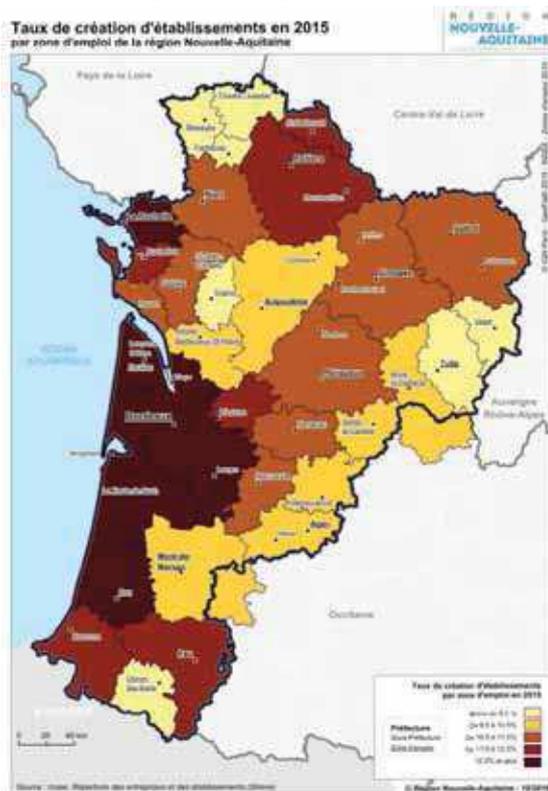
L'action sociale est le premier secteur d'activités en termes d'emploi avec plus de 86 800 salariés (dont 98 % dans les associations), avant le secteur des activités financières et d'assurance qui regroupe 29 200 salariés répartis entre mutuelles et coopératives.

78 % des établissements ont moins de 10 salariés.

Les salaires de l'ESS varient sensiblement d'une famille d'activité à une autre et sont en moyenne plus faibles que ceux de l'ensemble de l'économie régionale. Le temps partiel y est aussi plus répandu. Si globalement l'ESS est une économie très féminisée, celle de la Nouvelle-Aquitaine l'est un peu moins qu'ailleurs.

Les salariés y sont plus âgés que dans le reste de l'économie : 16 % salariés ont de plus de 55 ans.

Forte dynamique de la création d'entreprises



En 2015, 52 620 établissements ont été créés dans la région (soit 12,5 % de la France hors Ile-de-France) :

- 80,5 % dans le secteur tertiaire,
- 12,0 % dans la construction,
- 7,5 % dans l'industrie (contre 6,4 % en France de province).

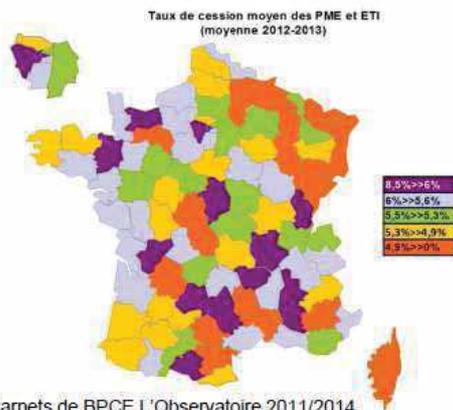
La région se place ainsi au 5^e rang des régions françaises par le nombre de créations et au 2^e rang, derrière la Corse, par la part de l'industrie dans le nombre total de créations.

Le taux de création des établissements (micro-entreprises comprises) est de 12,4 %, identique au niveau national mais supérieur à la moyenne des régions de province (11,9 %).

Les zones d'emploi littorales (Bordeaux, La-Teste-de-Buch, Pauillac, Dax, La Rochelle, Bayonne et Rochefort) ainsi que celles de Libourne, Poitiers et Pau enregistrent les taux de création les plus élevés.

Le taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 2010 en Nouvelle-Aquitaine est de 71,4 %. Il est de 71,0 % en France de province.

Les créateurs d'entreprises sont à plus de 70 % des hommes ; cette proportion est encore plus forte chez les créateurs de plus de 50 ans mais diminue chez les moins de 30 ans.



Source : Carnets de BPCE L'Observatoire 2011/2014

**Taux de cession-transmission
(moyenne 2012-2013)**

Charente : 6,6 %	Charente-Maritime : 5,7 %
Corrèze : 5,5 %	Creuse : 4,1 %
Dordogne : 4,8 %	Gironde : 5,7 %
Landes : 5,2 %	Lot-et-Garonne : 5,2 %
Pyrénées-Atlantiques : 5,2 %	Deux-Sèvres : 5,6 %
Vienne : 5,0 %	Haute-Vienne : 5,8 %

France : 5,7 %
Médiane : 5,3 %

Compte tenu de la structure du tissu de PME-ETI de la région (âge, secteurs), on observe légèrement plus d'opérations de cessions dans la région Nouvelle-Aquitaine qu'en moyenne.

La reprise des PME et ETI au sein de la famille est une modalité plus répandue dans les départements de Charente (1,7 %), Deux-Sèvres (1,6 %), Charente-Maritime, Lot-et-Garonne (1,4 %) et Dordogne (1,3 %) que dans la moyenne des départements de France (1,1 %).

Les tiers-lieux : des espaces de proximité pour créer et produire



Sources : <http://coworking-carte.fr/> &
<http://www.makery.info/map-labs/>

Les progrès technologiques rendent aujourd'hui possible l'exercice d'une activité professionnelle en dehors du cadre traditionnel de l'entreprise ou de la collectivité (télétravail), favorisant le développement d'espaces de travail alternatifs. Ces nouvelles organisations du travail conjuguent à la fois des enjeux sociétaux, d'aménagement du territoire, de développement durable et de transports.

113 tiers-lieux sont recensés en 2016 dont 1/3 à Bordeaux, soit :

- 75 espaces de coworking ;
- 24 Fabs Labs ;
- 7 Télécentres ;
- 7 autres espaces (ateliers, showroom...)

SNCF Gares & Connexions a lancé en juin 2016 un appel à projets pour identifier, auprès des opérateurs de Tiers-Lieux des propositions d'aménagements et d'animation d'espaces vacants situés dans 34 gares de voyageurs (Parthenay, Saint-Saviol, Rochefort, Saintes, Libourne, Orthez, Biarritz...)

<http://alpc.opengare.com/aquitaine-limousin-poitou-charentes>

Focus sur les structures d'insertion par l'économie et les groupements d'employeurs

Insertion par l'activité économique (IAE)

- 419 structures d'IAE,
- 31 432 salariés dont 90 % en parcours d'accompagnement,
- 200 millions € de chiffres d'affaires dans les espaces verts, restauration, BTP, gestion des déchets,...

Groupements d'employeurs

787 groupements d'employeurs
5 500 salariés dont :
- 59 % en Aquitaine,
- 33 % en Poitou-Charentes,
- 8 % en Limousin.

Masse salariale :
- 101 M€ agricole
- 33 M€ non agricole

Forte prédominance du secteur agricole : 70 % des salariés sauf en Poitou-Charentes où il ne représente que 43 % des salariés

Potentiel de développement dans le secteur non agricole : masse salariale en hausse de 33 % entre 2013 et 2014.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un secteur porteur d'emplois non délocalisables, et porteur d'attractivité ❑ Un taux élevé de création d'entreprises ❑ Un territoire maillé en réseaux d'accompagnement à la TPE ❑ Une offre développée de lieux d'accueil (pépinières, hôtels d'entreprise, tiers-lieux...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des difficultés pour le dirigeant à anticiper le changement et les innovations, du fait de leur isolement notamment ❑ Une difficulté à inscrire le porteur de projets d'une création et transmission/reprise dans une logique de parcours d'accompagnement ❑ Une offre d'appui à la création, transmission/reprise, croissance des TPE et entreprises de l'ESS encore peu lisible et insuffisamment coordonnée pour les entreprises ❑ Un tissu d'entreprises de très petite taille, isolées et confrontées à des problématiques d'accès au financement (y compris les entreprises de l'ESS) et aux compétences ❑ Une disparité des territoires entre les milieux ruraux et urbains, littoraux et intérieurs ❑ Une méconnaissance de l'ESS comme modèle d'entrepreneuriat

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des potentiels de structuration de « nouvelles » filières de proximité (silver économie, éco-tourisme, etc.) dans les territoires fragiles ❑ De nouveaux modèles économiques (économie collaborative, financement participatif, production participative, circuits courts...) et nouveaux modes de production (imprimantes 3D, fablab, économie circulaire...) impulsés par la révolution numérique et l'impératif de transition écologique permettant de s'affranchir des contraintes de taille et d'éloignement ❑ Le transfert de la compétence NACRE à la Région offre la possibilité de mieux inscrire l'ensemble des dispositifs d'accompagnement dans une logique de parcours 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un risque accru de disparité de traitement et d'accès à l'information entre les territoires urbains et ruraux, et de dévalorisation des spécificités locales du fait de l'éloignement des centres de décisions ❑ La transformation numérique : concurrence du e-commerce et de l'économie collaborative pour le commerce traditionnel et l'artisanat ❑ La contraction des moyens publics (notamment dans le domaine de l'ESS) et le déficit d'ingénierie des territoires pour porter des politiques publiques de proximité ❑ Une population vieillissante de dirigeants d'entreprises dont il convient d'anticiper la transition



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- Pérenniser la création d'activité, sécuriser les parcours** d'entreprises en création ;
- Anticiper les transmissions/reprises**, en particulier dans l'artisanat et dans les zones rurales et dans un contexte de vieillissement de la population des chefs d'entreprises ;
- Rendre plus lisible et accessible l'offre d'accompagnement** des entreprises dans les territoires ;
- Adapter les entreprises aux changements** induits en particulier par la transformation numérique, la transition énergétique, les nouvelles formes d'emploi... ;
- Consolider les ressources humaines et financières** des TPE et entreprises de l'ESS, adapter des compétences aux mutations ;
- Mutualiser les moyens**, partager les connaissances, développer la co-construction d'offres, encourager le collectif comme source de création de valeur et d'emplois ;
- Garantir un maillage homogène du territoire par les réseaux** publics et parapublics du conseil et du financement.

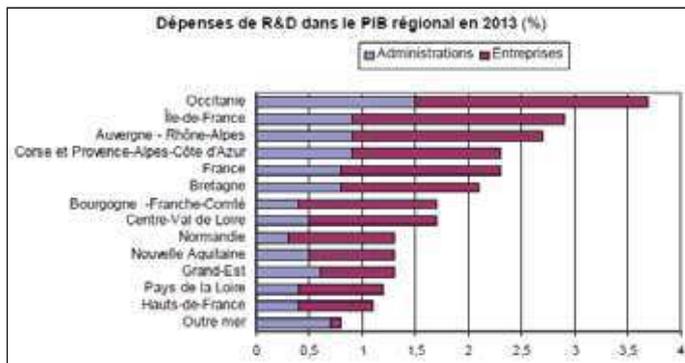


SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX TRANSVERSAUX

Recherche et innovation : un écosystème de qualité

4^e région de province pour le poids de la Dépense intérieure en recherche et développement dans son PIB

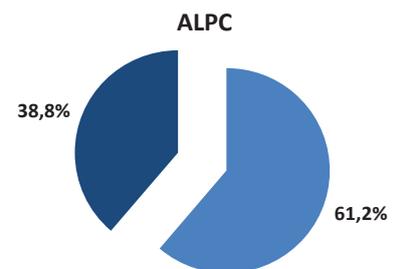


Source : MENESR et Insee, enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises et les administrations

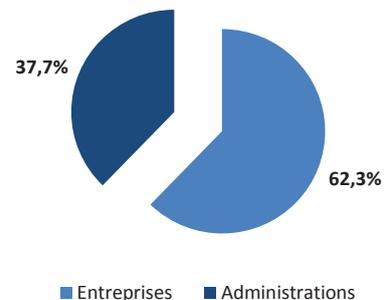
La Nouvelle Aquitaine est la 4^e région de Province par les dépenses intérieures de R&D (DIRD). Celles-ci représente 2,1 milliards d'euros en 2013, soit 1,3 % du PIB régional, contre 2 % pour la France de province et 2,3 % pour la France métropolitaine.

La DIRD des entreprises pèse un peu moins dans la région qu'en moyenne dans les régions de province : 61,2 % contre 62,3 %. Elle est fortement dépendante de quelques gros industriels de l'aéronautique civile, de la fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique, de la chimie et de l'agroalimentaire. Elle représente 0,8 % du PIB régional contre 1,3 % pour la France de province.

Répartition des dépenses de R&D entre entreprises et administrations

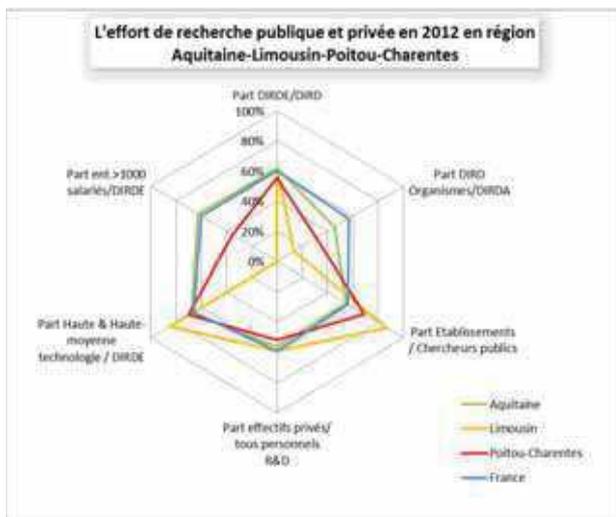


France hors IDF



Source : MENESR, 2013

4^e région de province en nombre de chercheurs



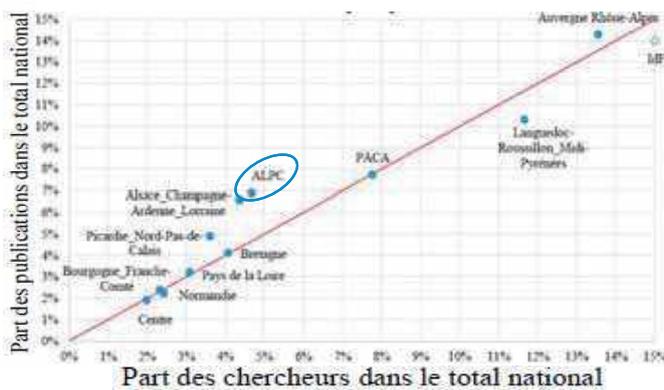
Source : MENESR – Strater – Diagnostic Nouvelle-Aquitaine – oct.2016

L'ex-Aquitaine concentre une majorité des DIRD, qu'il s'agisse de la dépense publique (68 %) ou, surtout, de la dépense des entreprises (73 %). Son poids en matière de R&D est nettement supérieur à son poids en termes de PIB (59 %).

La région compte près de 20 700 chercheurs, ingénieurs, techniciens et personnel de soutien à la recherche en 2013, soit 4,7 % des chercheurs du pays (4^e région de province). Ce pourcentage reste faible par rapport au poids de la région en termes d'emploi (8,8 %). Le nombre de chercheurs rapporté à la population est également faible, deux fois moindre que la moyenne nationale (2,1 chercheurs pour 1000 habitants). 55,7 % des chercheurs d'ALPC travaillent dans des entreprises, 44,3 % dans les administrations (respectivement 57,6 % et 42,4 % en province). Les effectifs du CEA-CESTA, qui relèvent d'un secteur soumis au secret statistique militaire sont, en l'absence d'informations officielles, estimés à 900 salariés.

Compétences et productivité scientifiques en hausse

Productivité scientifique ALPC en 2013



Sources : OST, MENESR, VIA Inno

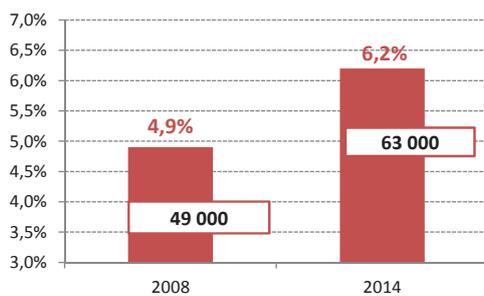
Les compétences scientifiques et technologiques de la région se sont renforcées au cours des 15 dernières années, ainsi que l'attestent travaux d'étude et indicateurs disponibles.

La région se place au 6^e rang des régions françaises et au 45^e rang des régions européennes pour le nombre de ses publications scientifiques. Sa productivité scientifique, mesurée par le rapport entre le nombre de publications scientifiques et le nombre de chercheurs, est en progression et supérieure à la moyenne nationale.

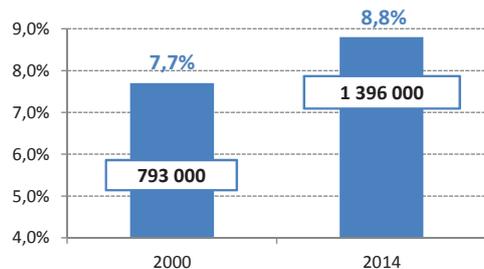
Des travaux de l'Université de Bordeaux (thèse de doctorat, 2015, « Fondements théoriques et conditions d'efficacité de la politiques scientifique et technologique régionale », Alexis Vanderstocken) montrent le changement de stature scientifique de l'Aquitaine au cours des années 2000. La région faisait partie des régions à potentiel scientifique moyen en 2000, avec des spécialisations marquées en agriculture et en biologie fondamentale. En 2010, ses domaines de spécialisation ont évolué, vers les sciences de l'ingénieur et l'instrumentation notamment.

Des compétences technologiques de haut niveau

Part des emplois de haute technologie en
ALPC/France



Part des personnes diplômées de
l'enseignement supérieur et/ou
employées en S&T en ALPC/France



Source : Eurostat

Des écosystèmes sectoriels, qui fédèrent les compétences et les moyens des laboratoires académiques, des établissements de formation, des centres technologiques et des entreprises se sont développés. Leurs fonctions respectives ont été clarifiées au cours des dernières années.

Des centres de compétences en innovation ont été créés. Ils jouent un rôle central dans la maturation technologique et la mise au point de produits et procédés innovants en mettant à la disposition des entreprises leurs capacités de ressourcement scientifique auprès des universités et des organismes de recherche et leur connaissance de l'industrie et des marchés (laser/optique, matériaux et composites, numérique, construction durable, stockage de l'énergie, matériaux avancés, agroalimentaire...)

La part des emplois industriels et de services de haute technologie et à haut niveau de savoir de la région en France représentait 4,9 % en 2008, soit 49 000 emplois. Elle a atteint 6,2 % en 2014, soit 63 000 emplois. Les mêmes emplois représentaient 2,1 % de l'ensemble des emplois de la région en 2008 et 2,7 % en 2014 (Eurostat).

Le nombre de personnes diplômées de l'enseignement supérieur et/ou employées en sciences et techniques (S&T) est en progression et leur poids en France augmente : de 7,7 % en 2000, soit 793 000 personnes, à 8,5 % en 2014, soit 1 396 000 personnes (Eurostat).

La part de l'emploi de conception-recherche Nouvelle-Aquitaine / niveau national progresse : de 8,0 % de la France de province en 1999 à 8,6 % en 2007 et à 9,1 % en 2012.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

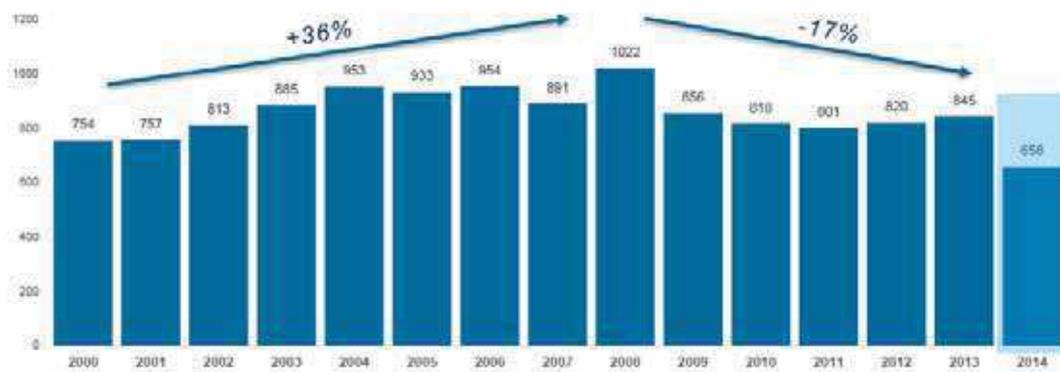
Des domaines scientifiques de spécialisation

- La recherche régionale couvre un large champ disciplinaire : agronomie, chimie-matériaux, optique-laser, sciences de la santé (neurosciences, cancérologie, cardiologie, santé publique), sciences de l'environnement (bois, vigne et vin, eau-littoral), mathématiques, sciences et technologies de l'information, sciences humaines et sociales (archéologie, droit, économie-innovation, étude de l'Afrique).
- La région se caractérise par une spécialisation forte, en comparaison avec la France métropolitaine, en chimie, en biologie appliquée et écologie, en mathématiques. Elle est proche de la moyenne nationale en sciences de l'ingénieur, en biologie fondamentale et en recherche médicale. Elle est à l'inverse moins spécialisée en sciences humaines, en sciences de l'univers, en sciences sociales et en physique, avec cependant une tendance au renforcement dans les trois premiers domaines.
- La région compte 66 projets labellisés au titre du Programme des investissements d'avenir, dont la moitié coordonnée par un établissement régional. Sont en particulier concernés les domaines des sciences de la matière et ingénierie (matériaux, physique, nanobiologie), de l'agronomie-écologie, de la recherche médicale, des sciences sociales, des céramiques pour l'électronique.
- Elle se positionne au 7^e rang des régions françaises tant pour le nombre d'entreprises bénéficiaires (844 en 2012, soit 5,5 % des entreprises françaises) que pour le montant du crédit impôt-recherche (126 M€, soit 2,4 % du CIR national), et au 5^e rang pour les financements obtenus de l'Agence nationale de la recherche (36,2 M€ en 2012, soit 6,4 % du total national).

Sources : MENESR – Strater – Diagnostic Nouvelle-Aquitaine – oct. 2016 ; Région Nouvelle-Aquitaine

Demands de brevets : 6^e rang des régions françaises de province

Nombre de familles de brevets par année de priorité



Source : Orbit, traitement VIA Inno

Avec 12 761 familles de brevets déposés entre 2000 et 2014 (selon l'adresse de l'inventeur), la Nouvelle Aquitaine se positionne au 6^e rang des régions françaises hors Ile-de-France.

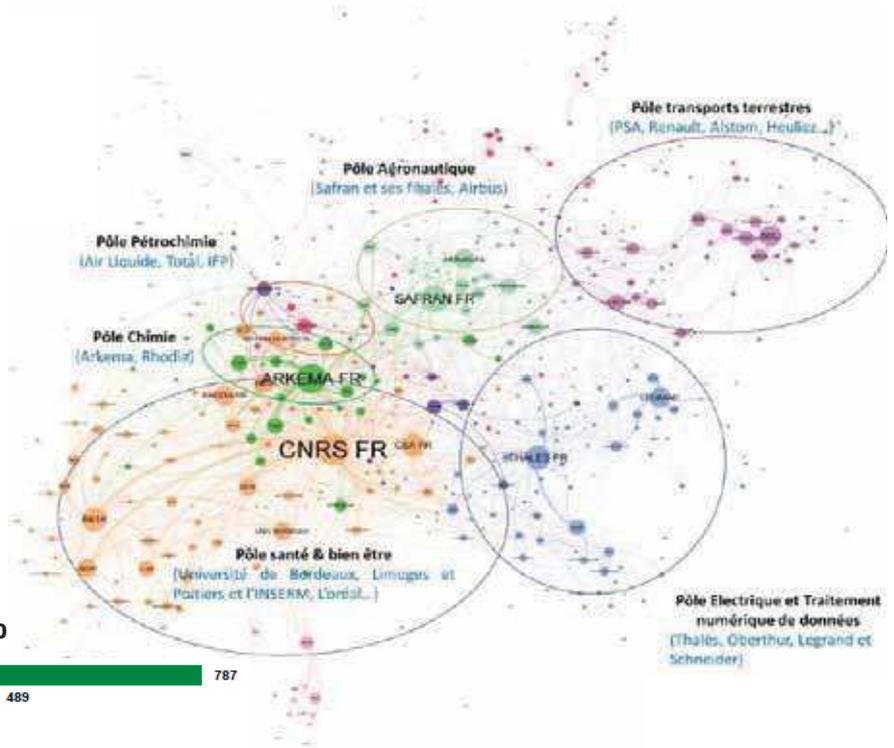
Le nombre de brevets déposés sur cette période a augmenté régulièrement, avant de se stabiliser puis de se réduire à partir de la crise économique. Un retour à une légère hausse est observé depuis 2012, que semble confirmer les statistiques provisoires et partielles de 2014.

L'analyse des familles de brevets déposés en Nouvelle-Aquitaine (selon l'adresse du déposant) fait apparaître six principaux pôles technologiques. Les transports aéronautiques et terrestres et la santé (pharmacie et dispositifs médicaux) sont les plus importants.

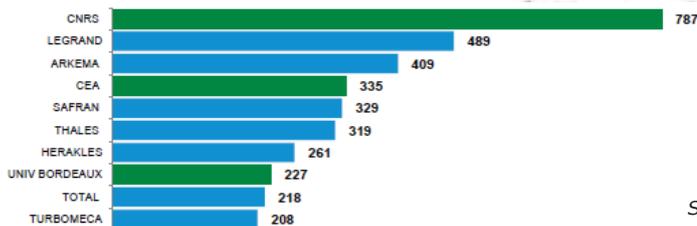
Les dix premiers déposants représentent 28,5 % du total des familles de brevets déposées depuis 2000.

Les acteurs publics en représentent près de 20 %.

En comptant l'ensemble de ses filiales, le 1^{er} déposant de la région est le groupe Safran.



Les 10 premiers déposants depuis 2000



Source : Orbit, traitement VIA Inno



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Stratégie de spécialisation intelligente (S3) : 11 domaines d'activité stratégique en Aquitaine, 8 en Limousin et 7 en Poitou-Charentes

• Aquitaine :

- Chimie et industrialisation des matériaux
- Mobilisation de la biomasse et bio-raffineries pour l'industrie
- Systèmes laser, photonique et imagerie
- Agriculture de précision et éco-efficience agroalimentaire
- Écoconstruction à base de bois et efficacité énergétique du bâtiment
- Géosciences, métrologie/monitoring pour une gestion durable des ressources naturelles
- Logiciels embarqués et objets connectés
- Délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé
- Parcours de soin intégré et techniques d'assistance au patient
- Systèmes et données pour une mobilité propre et intelligente
- L'usine compétitive centrée sur le facteur humain



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

• **Limousin :**

- Génétique animale, élevage et produits transformés
- Bâtiment intelligent adaptable et valorisation des ressources naturelles associées
- Economie du bien-vieillir
- Techniques et technologies céramiques et leurs implications
- Technologies électroniques et photoniques et leurs applications
- Biotechnologies au service de la santé humaine et animale
- Ecotechnologies (eau, déchets...)
- Numérique

• **Poitou-Charentes :**

- Qualité alimentaire
- Chimie verte
- Environnement et santé
- Matériaux avancés et réductions des impacts environnementaux dans les transports
- Eco-mobilité
- Bâtiment durable
- Numérique éducatif et industrie culturelle

Un solide écosystème régional d'accompagnement au transfert de technologie et à l'innovation

- **10 instituts de recherche Carnot** : 3BCAR (bioénergies, biomolécules et matériaux biosourcés par la valorisation du carbone renouvelable), ARTS (technologie et société), BRGM (recherches géologiques et minières), CALYM (innovation dans le domaine du lymphome), France futur élevage, Inria, ISIFoR (géoressources), M.I.N.E.S (méthodes innovantes pour l'entreprise et la société), Plant2Pro (compétitivité durable des productions végétales) et PolyNat (nouveaux matériaux et systèmes fonctionnels biosourcés) ;
- **26 structures de développement technologique** : une cellule de développement technologique agroalimentaire, 17 centres de ressources technologiques (AGIR et AGROTEC-agroalimentaire, ALPHANOV-optique-laser, APESA INNOVATION-environnement et risques, IFTS-filtration et techniques séparatives, ITERG-corps gras, NOBATEK-construction durable, RESCOLL-polymères, CTTC-technologies céramiques, CITRA-traitements de surface, CISTEME-ingénierie des systèmes d'information, 3 CRITT en horticulture, matériaux, sports et loisirs, 1 CRT informatique, CRAIN-architecture et industrie nautique, Valagro Carbone renouvelable pour la valorisation de la biomasse et des déchets), 7 plateformes technologiques (ESKAL EUREKA-bâtiment, AQUITAINE BOIS, AMIKUZE-agroalimentaire, bois-construction, bâtiment-réhabilitation, travaux publics, RAMSEIS), 1 réseau de développement technologique ;
- **1 plateforme de transfert de technologie** (CEA Tech) **et 2 plateformes mutualisées d'innovation labellisées PIA** (« DECIDAE »-aide à la décision pour l'agriculture, « MOISSANNES GAZÉIFICATION »-gazéification de la biomasse) ;
- **2 sociétés d'accélération de transfert de technologie** : SATT Aquitaine science transfert et Grand centre ;
- **2 instituts pour la transition énergétique** (ITE « INEF4 » et ITE « PIVERT ») ; **1 institut de recherche technologique** (IRT « SAINT-EXUPÉRY ») ;
- **3 incubateurs d'entreprises** : Incubateur régional d'Aquitaine, Incubateur régional Poitou-Charentes, Association incubateur Limousin d'entreprises ;
- **7 technopoles** : AGROPÔLE, HÉLIOPARC, IZARBEL, MONTESQUIEU, TECHNOWER, UNITEC, ESTER) ;
- **2 pôles entrepreneuriat étudiant** : Entrepreneuriat campus Aquitaine et Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement.

Sources : Association des Instituts Carnot, sept. 2016 ; MENESR - Strater - Diagnostic Nouvelle-Aquitaine - oct. 2016



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

11 pôles de compétitivité

- **Aerospace Valley** : pôle mondial et interrégional (Aquitaine, Midi-Pyrénées) dans le domaine de l'aéronautique, espace, systèmes embarqués, et TIC ;
- **Agri Sud-Ouest Innovation** : pôle interrégional (Aquitaine, Midi-Pyrénées) dans les filières de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Il a obtenu en janvier 2014 le label « gold » délivré par l'European Cluster Excellence ;
- **Avenia** : pôle régional (Aquitaine) labellisé en mai 2010 dans le domaine des géosciences pour l'exploration et l'exploitation du sous-sol (échotechnologie – environnement, et énergie) ; c'est le seul pôle français dans ce domaine ;
- **Cancer Bio-santé** : pôle interrégional (Midi-Pyrénées, Limousin) en Biotechnologies/Santé, notamment dans le domaine du cancer. C'est un pôle multidisciplinaire ;
- **Elopsys**, à Limoges : pôle interrégional (Centre, Limousin, Midi-Pyrénées), dans les domaines de l'électronique, de la photonique et du numérique (hautes technologies en optique/photonique, défense et sécurité, TIC) réseaux sécurisés et design d'interface. Un projet de rapprochement avec le pôle Route des Lasers est en cours de réalisation ;
- **iDforCAR** : pôle interrégional (Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes) dans le domaine des transports. Ce pôle a pour mission de renforcer la compétitivité de la filière véhicules et mobilité durable du Grand Ouest.

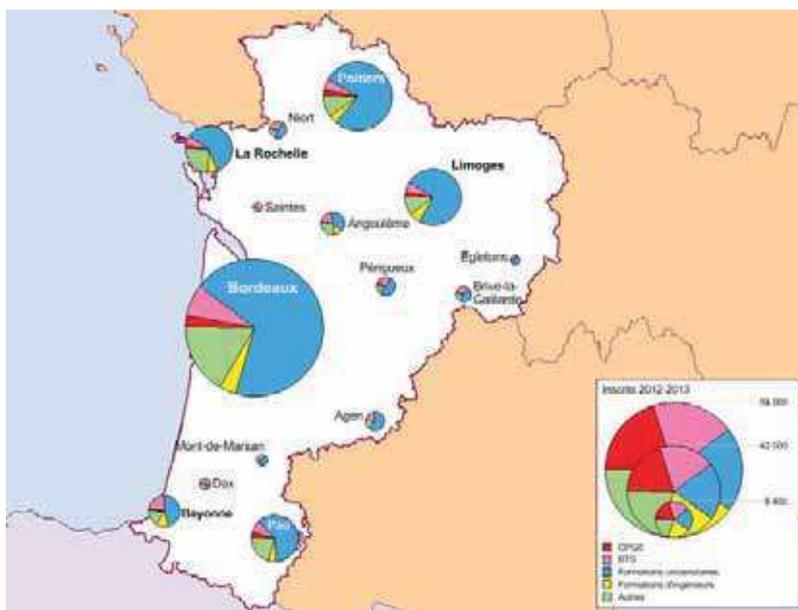


SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

- **Pôle Européen de la Céramique** : pôle interrégional (Limousin, Centre Val-de-Loire, Midi-Pyrénées) de la filière céramique.
- **Route des lasers** : pôle régional (Aquitaine) dans les domaines de l'optique et de la photonique. Ce pôle a pour objectif de faciliter le développement des systèmes lasers et leurs applications, la métrologie et l'imagerie, la physique innovante dans des secteurs industriels comme l'aéronautique, l'espace, la santé...
- **S2E2** : pôle interrégional (Centre-Val de Loire, Limousin) pour la gestion des énergies électrique et thermique.
- **ViaMéca** : pôle interrégional (Auvergne, Rhône-Alpes, Limousin), dédié la conception, la production et l'intégration des systèmes mécaniques intelligents.
- **Xylofutur** : pôle régional (Aquitaine) dans le domaine des produits et matériaux des forêts cultivées.

Sources : MENESR – Starter – Diagnostic Nouvelle-Aquitaine – oct. 2016

Effectifs croissants dans l'enseignement supérieur



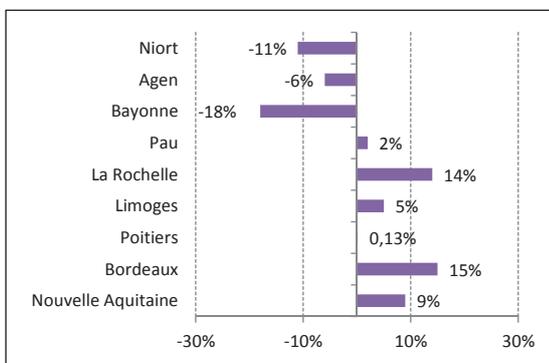
Sources : MENESR-Sies, Stater – Diagnostic Nouvelle-Aquitaine – oct. 2016

L'écosystème de recherche et d'innovation de la région prend appui sur un enseignement supérieur de qualité.

La Nouvelle-Aquitaine totalise 184 219 étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2013-2014, soit un poids de 7,7 % de l'effectif national, classant la région au 6^e rang national. Le nombre d'étudiants inscrits s'est accru de 15 % depuis 2001, une progression bien plus importante que celle enregistrée au niveau national au cours de la même période (12 %).

83,6 % des étudiants sont inscrits dans le secteur public contre 16,4 % dans le privé.

Quels que soient les diplômes, le taux de réussite est nettement supérieur à la moyenne nationale, à l'exception du master 2, inférieur de 2 points.



Sources : MENESR-Sies ; Atlas Nouvelle-Aquitaine

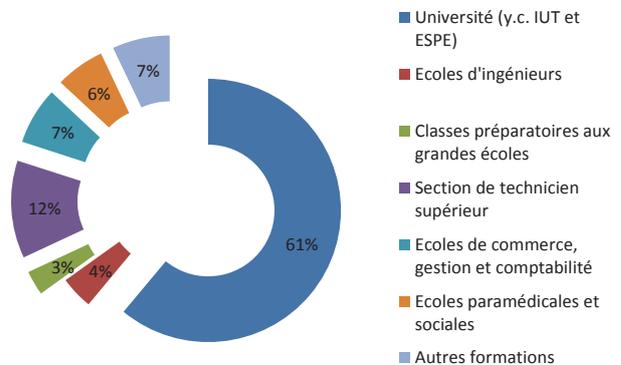
L'université représente 61 % des effectifs étudiants dans la Nouvelle-Aquitaine contre 58 % au niveau national.

La Métropole de Bordeaux, regroupe le plus grand nombre d'étudiants avec 47 % d'inscrits au cours de l'année universitaire 2013-2014.

Le site de Poitiers et de Limoges concentrent quant à eux respectivement 14 % et 10 % des effectifs. Les communautés d'agglomération de la Rochelle et de Pau comptent chacune 7 %.

La Nouvelle-Aquitaine compte 7 600 élèves ingénieurs en 2013. Cet effectif est en hausse de 65 % par rapport à 2001. La région se classe au 2^e rang des régions les plus dynamiques à ce titre. La part des élèves ingénieurs dans le total des étudiants est passée sur la période de 2,9 % à 4,2 %. Elle reste néanmoins inférieur à la moyenne de France de province (6 %).

Les écoles de commerce, gestion et comptabilité comptent une part plus importante d'étudiants qu'au niveau national (7 % contre 6 % des effectifs).



Source : MENESR, Atlas régional édition 2015

Les filles sont majoritaires en particulier en licence et master. Elles sont minoritaires en doctorat. Elles représentent 70 % des effectifs en lettres, langues et sciences humaines et sociales et 65 % en droit et sciences politiques, comme dans les formations de santé. A contrario, elles ne sont que 35 % inscrites en sciences.

La population diplômée du supérieur se concentre dans les aires urbaines, particulièrement dans les agglomérations disposant de fonctions supérieures (Bordeaux, Poitiers, Limoges, Pau, Niort, Agen, La Rochelle et Bayonne).

La part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population de 15 ans et plus non scolarisée est de 23,1 %. Elle reste inférieure à plus de 3 points à celle de la France métropolitaine (26,4 %), même si elle a augmenté de 3 points entre 2007 et 2012, de 20 % à 23 %.



ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une recherche d'excellence et des spécialités reconnues <input type="checkbox"/> Des compétences de haut niveau <input type="checkbox"/> Un bonne dynamique entrepreneuriale <input type="checkbox"/> Un écosystème d'acteurs performants <input type="checkbox"/> Une dynamique favorable de l'emploi scientifique et technologique <input type="checkbox"/> Une offre globale de financement de l'innovation de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un poids moyen de la R&D <input type="checkbox"/> Un nombre d'élèves ingénieurs encore inférieur à la moyenne nationale <input type="checkbox"/> Des entreprises plus petites que la moyenne <input type="checkbox"/> Des capacités d'innovation trop faibles dans les PME <input type="checkbox"/> Des emplois de RDI trop peu nombreux <input type="checkbox"/> Un écosystème d'accompagnement à rendre plus lisible et à organiser, des lourdeurs administratives dans l'accompagnement des projets <input type="checkbox"/> Des modes de financement à moderniser et à rendre plus agiles et accessibles

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Des complémentarités et une extension des champs de compétences avec la fusion <input type="checkbox"/> Des coopérations déjà établies avec l'Occitanie <input type="checkbox"/> L'occasion de refonder le système de soutien à l'innovation et de simplifier, sur le plan administratif, l'accompagnement public et parapublic des projets innovants <input type="checkbox"/> Des moyens d'accompagnement des évolutions technologiques récentes <input type="checkbox"/> Le renforcement des collaborations dans le cadre de projets innovants et une logique plus partenariale en faveur du développement économique régional <input type="checkbox"/> Des moyens de financement public pour les entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Des programmes et coopérations internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Des inégalités territoriales fortes <input type="checkbox"/> Une forte attractivité de la métropole de Bordeaux <input type="checkbox"/> Une difficulté d'insertion professionnelle des jeunes diplômés <input type="checkbox"/> Une tendance à la réduction des moyens publics et le manque actuel de visibilité sur la pérennité des dispositifs <input type="checkbox"/> Une plus grande complexité et une uniformité des dispositifs, un « allongement » des circuits de décision



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- Faire croître les entreprises et augmenter leurs capacités d'innovation ;**
- Maîtriser les technologies-clés ;**
- Stimuler de nouvelles formes d'innovation non technologique :** d'usage (design), de procédés, d'organisation, managériale, dans les modèles d'affaires, sociale ;
- Accroître les capacités de recherche appliquée et de développement expérimental et leur transfert** jusqu'à la création de nouvelles activités ;
- Développer les compétences disponibles** pour les entreprises, (ex. formations d'ingénieurs) et faciliter l'accès aux formations ;
- Sensibiliser le public** aux sciences et techniques et à l'entrepreneuriat ;
- Développer une offre d'outils de financement** adaptés aux besoins des entreprises innovantes et adapter l'offre régionale ;
- Améliorer la lisibilité de l'écosystème** de l'innovation.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX TRANSVERSAUX

**Les compétences et les ressources humaines au cœur
de la performance économique**

Sommaire

Un niveau de formation en hausse mais plus faible qu'au niveau national

La population de 15 ans et plus ayant quitté le système éducatif a bénéficié d'une élévation de son niveau de formation en Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national.

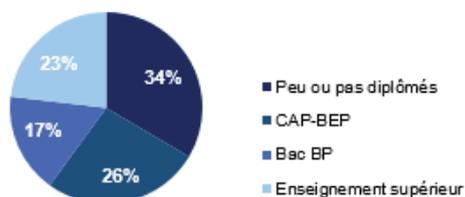
La proportion de personnes ayant au minimum le baccalauréat a en effet progressé de près de 5 points depuis 2007 pour atteindre 40 % en 2012, soit 1 754 588 personnes. La part des diplômés de l'enseignement supérieur gagne 3 points de 20 % à 23 % mais reste très en-deçà du niveau national (26 %). La proportion de bacheliers augmente également de 2 points (de 15 % à 17 %) et atteint un niveau équivalent à celui de la France.

Sur la même période, le taux des personnes peu ou pas diplômées a diminué de 4 points (de 38 % à 34 %). Il se rapproche du niveau observé en France métropolitaine (33 %). Le pourcentage des adultes diplômés décroît avec l'âge. Les générations plus âgées, dont l'accès au système éducatif était moins généralisé, sont plus souvent peu ou pas diplômées ou titulaires d'un CAP ou BEP. Cependant, la génération du baby-boom ayant bénéficié de l'allongement de la durée des études, les 65 ans et plus sont près de 11 % à avoir le baccalauréat et 11 % sont diplômés de l'enseignement supérieur.

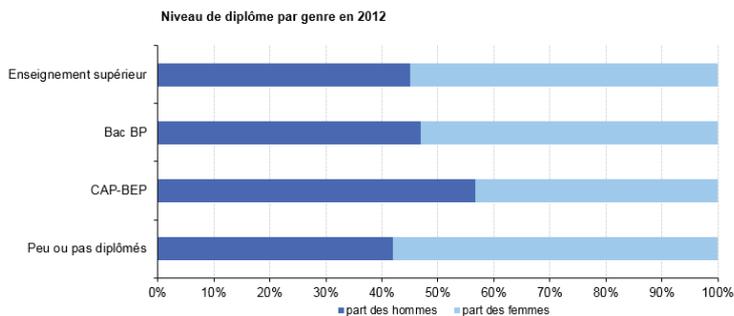
En 2012, la région se caractérise par une part des diplômés de niveau V (CAP, BEP) supérieure de près de 3 points à la moyenne de France métropolitaine (23,8 %).

Quel que soit le niveau de diplôme, la région se situe au 6^e rang des nouvelles régions, à l'exception de la part des peu ou pas diplômés (7^e rang).

Niveau de diplôme de la population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2012



Source : Insee, RP 2012

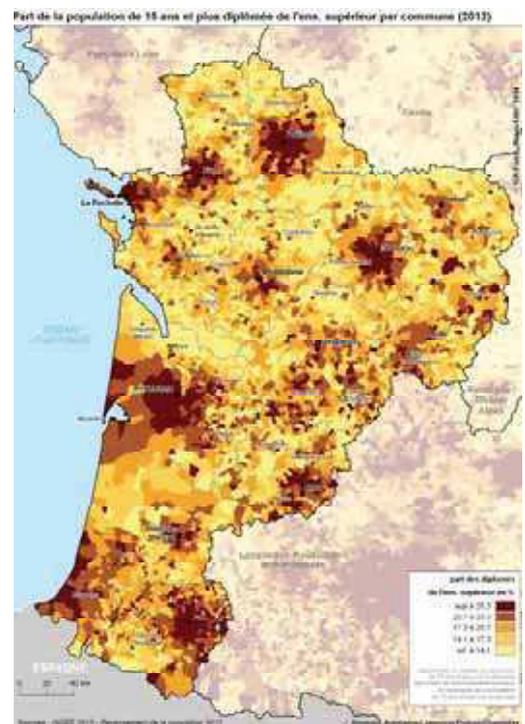


Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnes peu ou pas diplômées à partir de la classe d'âge des 45-49 ans. Plus d'une personne sur deux ayant obtenu un CAP est un homme.

Sur les niveaux de formation les plus élevés, la part des femmes est plus importante que celle des hommes : 53 % des personnes ayant obtenu un baccalauréat sont des femmes et 55 % pour les diplômées de l'enseignement supérieur.

La part de la population peu ou pas diplômée se situe plutôt dans des territoires à dominante rurale. La plus forte concentration va de la Charente Limousine jusqu'en Saintonge, de l'estuaire de la Gironde jusque dans l'ouest de la vallée du Lot ainsi qu'au nord du Loudunais et dans les Landes de Gascogne.

En revanche, la population diplômée du supérieur se concentre dans les aires urbaines, particulièrement dans les agglomérations disposant de fonctions supérieures : Bordeaux, Poitiers, Limoges, Pau, Bayonne, Niort, La Rochelle et Agen.



Source : Insee, RP 2012
Atlas Nouvelle-Aquitaine 2016

Un appareil de formation initiale de qualité, avec un poids important de l'enseignement professionnel et de l'enseignement agricole

A la rentrée scolaire 2014, la Nouvelle-Aquitaine compte 171 300 lycéens dont 51 500 lycéens professionnels, soient 8 % de l'effectif national.

Dans l'enseignement général et technologique, leur répartition dans les différentes séries présente une configuration à peu près identique au niveau national. Comme en France, les effectifs les plus importants se retrouvent dans les séries S et ES. En revanche, les lycéens de la région sont plus nombreux à suivre des études littéraires mais moins nombreux dans la série STMG (sciences et technologies du management et de la gestion).

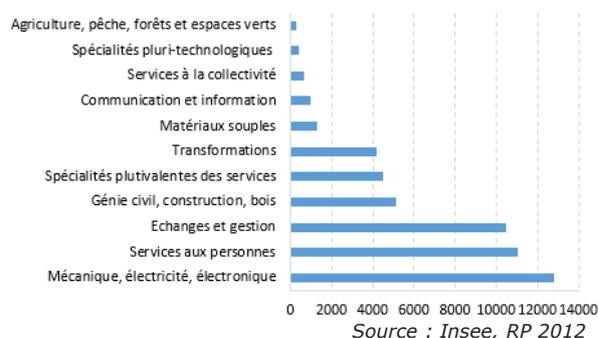
Les filles sont majoritaires (54 % contre 46 % de garçons). Les séries ST2S (sciences et technologies de la santé et du social), STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués) et L (littéraire) sont très féminisées avec des taux respectifs de 91 %, 83 % et 79 % des effectifs.

L'enseignement professionnel sous statut scolaire de niveau IV et V tient une place importante dans la région qui compte 174 lycées professionnels et 10 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), autant que l'Ile-de-France, se situant ainsi au 3^e rang des régions de France métropolitaine.

Les 51 500 élèves du second cycle professionnel représentent 30 % des effectifs de lycéens dans la région, proportion équivalente à celle de la France et compte pour 8 % des effectifs nationaux.

81 % des élèves préparent un baccalauréat professionnel, 19 % un CAP. Plus de la moitié d'entre eux sont formés dans les spécialités de services (53 % contre 47 % pour les spécialités de production). Ils sont toutefois moins nombreux comparés au niveau national (56 %).

Répartition des effectifs par spécialité de formation - rentrée 2014



Une offre de formation professionnelle diversifiée

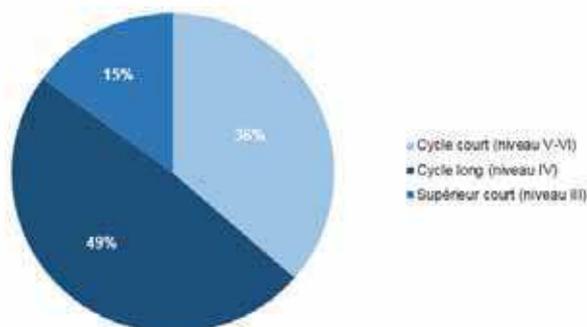
Parmi les lycées professionnels, 86 sont labellisés « lycée des métiers ». La région compte également 6 « campus des métiers et des qualifications » labellisés, qui regroupent des acteurs de la formation professionnelle par filière économique. Sont concernés : l'aéronautique (Latresne et La Rochelle), la construction durable et l'éco-réhabilitation (Felletin), le bois (Dax), la production culinaire terre-mer et la gastronomie (Poitiers), le génie civil et les infrastructures intelligentes (Egletons). Un pôle d'excellence est par ailleurs dédié aux métiers du cuir et du luxe (Thiviers).

Avec plus de 21 300 élèves et étudiants (BTSA) en formation initiale scolaire agricole en 2012, la région tient le second rang des régions en termes d'effectifs derrière Auvergne - Rhône-Alpes (25 600) et loin devant l'Occitanie et la Bretagne qui comptabilisent respectivement 17 500 et 17 900 élèves et étudiants. Cette position est liée au poids économique important du secteur agricole. 13 % des effectifs nationaux sont formés dans la région.

Près de la moitié des élèves (49 %) préparent un baccalauréat professionnel ou technologique. 36 % préparent un diplôme de niveau V (CAPA) et 15 % préparent le Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA).

L'offre de formation couvre des champs de compétences variés : productions agricoles, viticulture-œnologie, agroéquipement, activités hippiques, aménagement/environnement, travaux paysagers, services aux personnes, commercialisation des produits agricoles... Les effectifs les plus importants se retrouvent dans les filières de services.

Effectifs scolarisés par niveau de formation



Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - données 2012-2013

Des taux de réussite au baccalauréat supérieurs à la moyenne

Taux de réussite au baccalauréat en 2015 (en %)

Type de bac	Série	Nombre total d'admis	ALPC	France
BAC GENERAL	ES	7 831	91,4	90,6
	L	4 496	91,3	91,2
	S	13 348	93,0	91,9
	Total	25 675	92,2	91,5
BAC TECHNOLOGIQUE	STI2D	2 257	92,5	91,7
	ST2S	1 477	94,8	91,8
	STMG	4 463	90,1	89,5
	AUTRES	1 683	92,7	92,0
	Total	9 880	91,7	90,7
Ensemble		35 555	92,1	91,2
BAC PROFESSIONNEL	Production	7 587	80,9	78,9
	Services	7 851	85,1	81,9
	Total	15 438	83,0	80,5

Les taux de réussite au baccalauréat, tant général que technologique sont supérieurs aux moyennes nationales.

Il en est de même dans l'enseignement professionnel, avec un écart de plus de deux points (84,6 % contre 82,2 %), atteignant 3 points dans les spécialités de services.

Taux de réussite aux examens en 2013 en % dans l'enseignement agricole

	ALPC	France
CAP(A)	86,3	87,2
BEP(A)	91,4	91,7
Bac Pro	82,2	82,2
Bac techno	76,9	78,5
BTS(A)	77,0	75,3

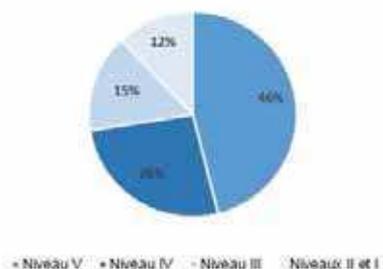
Source : MENESR, DEPP, RERS 2015

Dans l'enseignement agricole, la réussite aux examens varie en fonction du diplôme préparé. En 2013, 82,2 % des élèves ont obtenu leur baccalauréat professionnel, soit un taux équivalent à la moyenne nationale. En revanche, la réussite au baccalauréat technologique est moins élevée (écart de 1,6 point).

Le BTS(A) présente quant à lui de bons résultats avec un taux de réussite supérieur de près de 2 points à la moyenne nationale.

4^e région pour l'apprentissage

Répartition des effectifs par niveau



Les apprentis sont formés majoritairement (à près de 65 %) dans des spécialités de production. Les effectifs les plus importants se retrouvent dans les secteurs transformation (18,8 %), génie civil-construction-bois (17,2 %) et mécanique-électricité-électronique (15,2 %). Ils sont constitués en quasi-totalité de garçons, la part des filles dans ces branches ne dépassant pas les 11 %. Dans les spécialités de services, ce sont les secteurs échanges-gestion et services aux personnes qui comptent les plus gros effectifs (17,4 % et 13,7 %). C'est dans ceux-ci que les filles sont les plus représentées (67 %), le niveau étant supérieur à la moyenne nationale de plus de trois points. Sur l'ensemble des spécialités, la part des filles s'élèvent à 30 %, légèrement en dessous de la moyenne nationale (32 %).

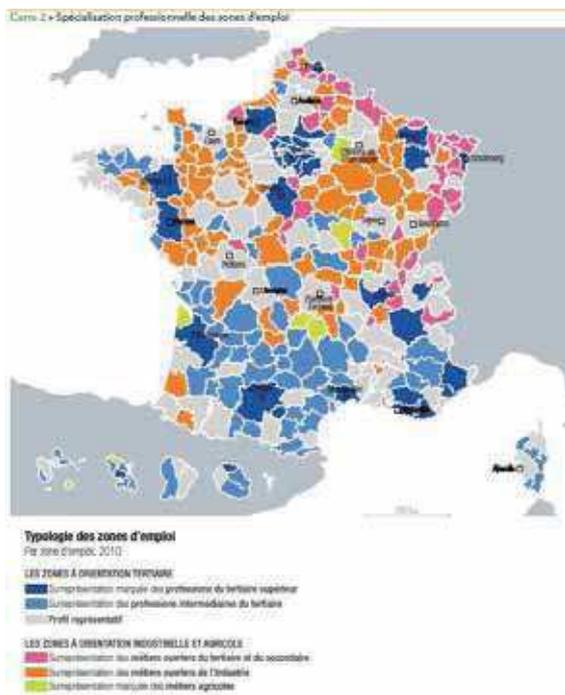
La Nouvelle-Aquitaine se classe au 4^e rang des régions françaises par ses effectifs d'apprentis, un peu plus de 35 000 à fin décembre 2014, soit 8 % des apprentis de France métropolitaine. La part des jeunes en apprentissage représente 6 % de la population des 16-25 ans. Leur nombre évolue de la même façon qu'au niveau national avec une diminution au cours des deux dernières années. La tendance semble s'inverser légèrement en 2015 en Nouvelle-Aquitaine (35 589 apprentis, soit +1 %). Sur la période 2005-2014, les effectifs augmentent plus fortement en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national (+9 % contre +5 %).

Cette croissance est portée par l'enseignement supérieur (niveaux I à III) qui compte en 2014 plus du quart de l'effectif total (27 % contre près de 12 % en 2005). Toutefois, si ces effectifs ont plus que doublé depuis 2005, leur poids dans l'apprentissage reste en deçà du niveau national (27 % contre 34 % en 2014).

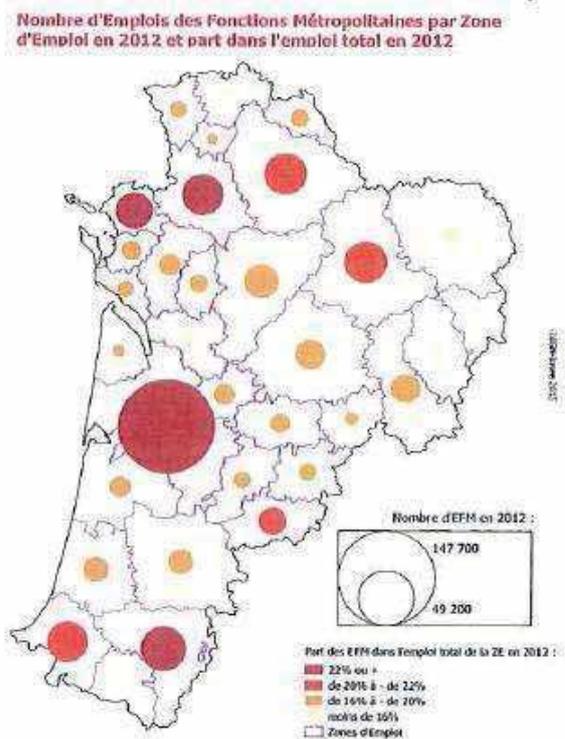
Le nombre d'apprentis préparant un diplôme de niveau IV (brevet professionnel, baccalauréat professionnel) diminue de plus de 3 % par an. Il en est de même pour les apprentis préparant un diplôme de niveau V (CAP). Depuis 2008, un quart de leur effectif a disparu, de même qu'en France, en raison notamment de la suppression du BEP dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle. Leur poids dans l'effectif total reste cependant supérieur de 6 points à la moyenne nationale.

L'apprentissage dans le second cycle professionnel (niveaux V et IV) représente un tiers de l'effectif total des apprenants.

Des emplois et des métiers qui évoluent sous l'effet de facteurs tendanciels



Source : Insee - RP 2010 - Calculs du bureau de l'observation des territoires - CGET, 2014



Source : Insee - RP 2012

Plusieurs phénomènes vont impacter la structure et la nature des emplois générant des tensions fortes dans certains secteurs d'activité

Le développement des services et la tertiarisation des emplois

Selon l'analyse de France Stratégie sur « les métiers en 2022 », les métiers du tertiaire, qui regroupent plus de 76 % des emplois en 2012, compteraient pour plus de 90 % des créations totales d'emplois quel que soit le scénario envisagé. Le niveau du secteur tertiaire dans la région se situe à un niveau équivalent.

La métropolisation des emplois

Les métiers à fort potentiel de créations d'emplois sont plus souvent présents dans les grandes métropoles. Ceux-ci sont sous-représentés hors des grandes aires urbaines et dans les aires de moins de 100 000 habitants, et surreprésentés dans les métropoles de plus de 500 000 habitants. Si le mouvement de métropolisation se poursuit, les grandes aires urbaines devraient capter l'essentiel des créations d'emplois. La zone d'emploi de Bordeaux concentre une grande partie des emplois des fonctions métropolitaines (30 %). Y sont surreprésentées les prestations intellectuelles, la conception-recherche et le commerce inter-entreprises. Ces emplois sont également présents dans les zones d'emploi de Niort, Pau et La Rochelle

ainsi que, dans une moindre mesure dans celles de Poitiers, Limoges, Bayonne et Agen.

La polarisation des emplois et des qualifications qui va s'accroître sous l'effet :

- de l'évolution de la réglementation, des normes et des procédures particulièrement en matière d'import/export (en fonction des accords tarifaires, commercialisation de certaines gammes de produits et services) et de respect de l'environnement, de sécurité et de santé (exigences en matière de conditions de transport, d'acheminement, d'emballage et de stockage de produits) ;
- et du développement des technologies numériques et de l'automatisation : 42 % des emplois seraient automatisables à un horizon de vingt ans. La production de biens matériels n'est plus la seule concernée. Les services le sont aussi : big data, digitalisation, machine apprenante, autant de tendances susceptibles de transformer profondément des activités de service, intellectuelles, qu'on croyait jusqu'ici protégées de l'automatisation.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

L'emploi très qualifié va croître fortement

Selon l'analyse de France Stratégie sur « les métiers en 2022 », la part des métiers occupés par des cadres ou des professions intermédiaires passerait de 40,8 % de l'emploi total en 2012 à 42,5 % en 2022. Ce renforcement des métiers les plus qualifiés, porté par leur poids croissant dans chacun des secteurs d'activité, se ferait principalement au détriment des ouvriers et employés qualifiés, qui ne représenteraient plus en 2022 que moins d'un tiers des emplois, contre 38 % il y a vingt ans.

A l'opposé, la part des employés et des ouvriers peu qualifiés se maintiendrait quant à elle à un niveau proche de 18 %, les créations d'emplois dans les métiers peu qualifiés d'aide à la personne et dans d'autres métiers de service (employés de l'hôtellerie-restauration, agents de gardiennage et de sécurité) compensant les destructions d'emplois d'ouvriers peu qualifiés.

L'augmentation du travail féminin

La progression de la part des femmes (47,7 % en 2012), due à la croissance des métiers les plus féminisés, serait faible à l'horizon 2022 mais elle serait soutenue par la poursuite de la féminisation des métiers les plus qualifiés.

L'augmentation des CDD et du travail temporaire

La part des CDD, intérim et contrats courts dans l'emploi salarié dans la région est supérieure d'un point à celle de France métropolitaine (13 % contre 12 % en 2013). Dans la région, le nombre total de bénéficiaires de contrats aidés est en hausse de 2,6 % (de 0,4 % en France métropolitaine).

Le développement de l'entrepreneuriat et du travail indépendant

La région présente une spécificité avec une proportion plus forte de non-salariés qu'en France, notamment de travailleurs indépendants et d'employeurs (15,2 % contre 12,6 %)

La transformation sociale du rapport au travail et des organisations de travail

La « numérisation » de l'économie dépasse aujourd'hui le simple emploi d'outils numériques. Le fonctionnement en réseau, l'usage de *data*, la dématérialisation, non seulement des produits, mais aussi des processus de production et de livraison, sont autant de changements qui bouleversent l'économie, l'entreprise, et le travail des individus, tant dans les tâches et objectifs que dans la façon de travailler, les méthodes et contextes de leur activité. L'ensemble de la chaîne de la valeur se trouve impactée. La transformation du modèle managérial en est une conséquence importante. Si les fondamentaux de ce qui fait un bon manager restent les mêmes (orientations/résultats et développement des personnes), les compétences managériales doivent désormais intégrer les caractéristiques du management de projet, du management à distance, mais aussi de l'animation de communautés. C'est largement sur les managers de proximité, déjà très exposés par ailleurs, que repose concrètement une grande part de la réussite ou de l'échec de la transformation digitale. Le marché du management de transition (managers intérimaires expérimentés) est d'ailleurs en pleine croissance. Si ces professionnels hyper-compétents étaient auparavant essentiellement appelés en cas de crise grave, leur domaine d'action s'élargit aujourd'hui.

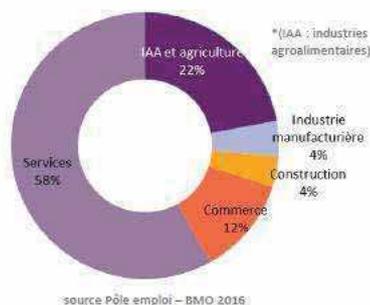
Ces évolutions donnent naissance à des métiers de plus en plus hybrides nécessitant la conjugaison

d'expertises ou de compétences liées à des métiers/secteurs différents qui permettent soit d'exécuter des tâches variées au sein d'un même poste, soit de gérer des situations complexes. On s'achemine vers une division cognitive dans laquelle c'est la capacité du travailleur à mobiliser ses connaissances pour répondre à des situations inédites qui sera déterminante. Ce seront dorénavant la capacité de résolution de problèmes en temps réel, l'aptitude à faire converger les savoir-faire de différents métiers et à coupler les dimensions réelles et virtuelles qui primeront. Les compétences nécessaires seront des compétences transversales et « comportementales ».

L'enjeu majeur est aujourd'hui d'investir de façon conséquente dans la formation continue, afin de soutenir la montée en qualification des salariés. Or, les inégalités d'accès à la formation sont persistantes : sur la période 2008-2010 en France, seuls 36 % des ouvriers ont bénéficié d'une formation continue, contre 60 % des cadres et professions intermédiaires. De plus, ces dispositifs sont trop souvent dédiés à l'adaptation du salarié à son poste de travail ou au respect des règles de sécurité. Par ailleurs, ces transformations génèrent une intensification du travail, la dislocation spatio-temporelle des cadres organisationnels et ne sont pas sans conséquences sur les conditions de travail et la santé, engendrant une perte de repères et une montée des risques psychosociaux.

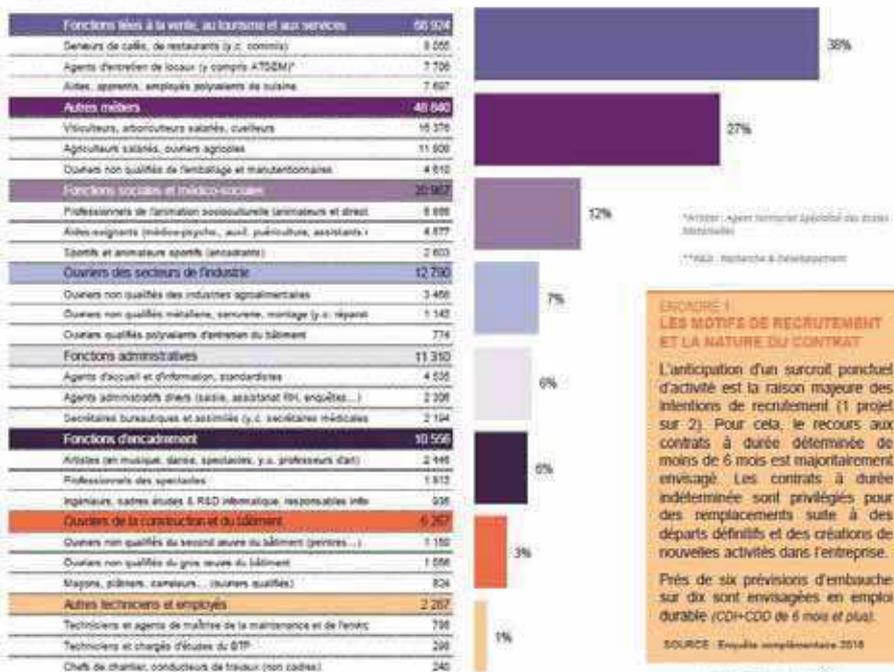
En 2016, les métiers de la vente, du tourisme et des services sont les plus recherchés dans la région

RÉPARTITION DES PROJETS DE RECRUTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Selon l'enquête « Besoins en main d'œuvre » 2016, la part des établissements envisageant de recruter s'élève à 21,4% (20,5 % en France) et augmente chaque année. Cela représente 182 000 embauches potentielles pour 2016 (+1,8 % contre 5,1% en France).

LES MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS PAR GRANDE FAMILLE



ENCADRE 1 : LES MOTIFS DE RECRUTEMENT ET LA NATURE DU CONTRAT

L'anticipation d'un surcroît ponctuel d'activité est la raison majeure des intentions de recrutement (1 projet sur 2). Pour cela, le recours aux contrats à durée déterminée de moins de 6 mois est majoritairement envisagé. Les contrats à durée indéterminée sont privilégiés pour des remplacements suite à des départs définitifs et des créations de nouvelles activités dans l'entreprise.

Près de six prévisions d'embauche sur dix sont envisagées en emploi durable (CDI-CDD de 6 mois et plus).

SOURCE : Enquête complémentaire 2016

Un tiers des projets de recrutement jugés difficile à satisfaire

Du point de vue des employeurs, près de 60 000 projets de recrutement sont jugés difficiles à satisfaire en 2016, soit un tiers des intentions d'embauche. Cette proportion décroît au fil des ans depuis 2010 et n'a jamais été aussi faible.

Ce taux varie selon la taille des établissements. D'une manière générale les petites structures déclarent plus de difficultés dans leurs recrutements que les grandes : 2 projets sur 5 sont estimés difficiles à pourvoir dans les établissements de moins de dix salariés contre moins de 1 projet sur 5 dans les établissements de plus de deux cents salariés.

Les métiers de la construction semblent particulièrement difficiles à satisfaire par les employeurs. Ici, un projet sur deux est assorti de difficultés, notamment pour des emplois qualifiés comme les métiers de maçons, plâtriers, carreleurs, charpentiers (bois), de couvreurs, couvreurs zingueurs, électriciens du bâtiment, plombiers, chauffagistes, ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment.

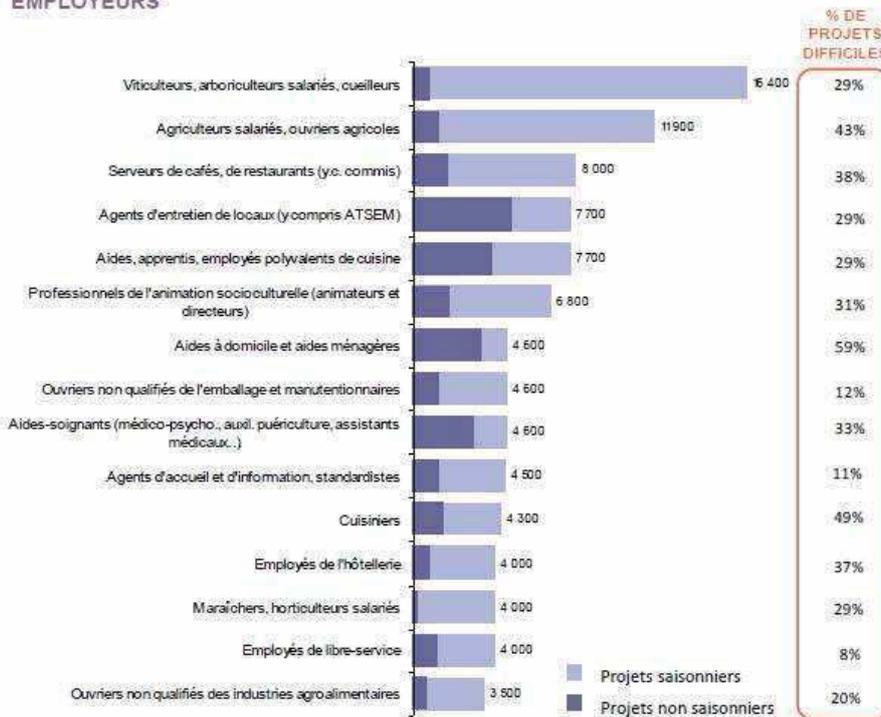
L'industrie manufacturière n'est pas épargnée par des difficultés de recrutement avec un taux supérieur à la moyenne régionale, en particulier dans les métiers de la métallurgie et produits métalliques avec 46% de difficultés annoncées.

L'agriculture et les industries agroalimentaires affichent un taux de difficulté en hausse par rapport aux années précédentes (+9 points par rapport à 2015). Les métiers d'agriculteurs salariés, ouvriers agricoles, viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs se situent parmi ceux rassemblant le plus grand nombre de recrutements perçus difficiles.

Les types de difficultés rencontrées par les employeurs :

Pour expliquer leurs difficultés à recruter, les employeurs évoquent le fait que dans près de 8 cas sur 10, le profil du candidat est en inadéquation avec le poste demandé : soit par manque d'expérience, soit par manque de diplôme, soit par manque de motivation. La pénurie de candidats est également un motif de difficulté de recrutement mis en avant pour 70 % des sondés, suivi des difficultés liées à la nature du poste (conditions de travail, image, salaire). Pour résoudre leurs difficultés, 64 % des employeurs envisagent de faire appel à Pôle emploi. La formation reste une des principales solutions envisagées pour les salariés, qu'ils viennent de l'extérieur (pour 58 % d'entre eux) ou soient déjà présents dans l'entreprise (46 %).

**LES 15 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS (NON SAISONNIERS + SAISONNIERS),
PROPORTION DE PROJETS JUGÉS DIFFICILES À POURVOIR PAR LES
EMPLOYEURS**



Source : Pôle emploi – BMO 2016

Les métiers cadres : des tensions différentes selon le tissu économique et les profils recherchés

Part des entreprises déclarant leurs recrutements de cadres difficiles selon les régions (8 à 10)



Source : Apec – Enquête de suivi des offres et de tension - 2015

Selon les régions, les tensions se déclinent différemment selon le tissu économique et les profils recherchés, même si l'on retrouve des caractéristiques communes : manque de profils expérimentés et /ou de compétences techniques et transversales.

Les difficultés de recrutement sont accrues dans des territoires jugés peu attractifs par les cadres (zones rurales...).

En ex-Aquitaine, les difficultés de recrutement sont liées à la recherche de profils très spécialisés et expérimentés dans le secteur d'activité de l'entreprise (ex : responsable qualité, sécurité, environnement dans le bâtiment, ingénieur production textile...) et au manque de candidatures dans certains métiers (commerciaux B to B dans le nettoyage industriel, ingénieur en corrosion...). Dans le secteur de l'ingénierie-R&D, les métiers en tension concernent surtout les profils ingénieurs dans certains domaines très spécifiques (énergies fossiles, sécurité des technologies de l'information). Dans le secteur informatique, les difficultés portent sur les concepteurs et développeurs. Les entreprises relevant du commerce peinent à recruter des cadres sur les postes de direction de magasin ou d'agence, de commercial, de chef de rayon. Les attentes des entreprises portent sur des compétences nouvelles ou transversales (management, gestion).

En ex-Poitou-Charentes, les secteurs banque-assurances et activités juridiques et comptables peinent à recruter. Il en est de même en santé-action sociale et dans les activités des organisations associatives et des administrations publiques. Les raisons évoquées sont le manque d'attractivité du territoire, la pénurie de candidats et des salaires peu attractifs. Dans les autres secteurs, les problématiques sont liées au manque d'expertise technique ou sectorielle, souvent pour des postes de technico-commercial.

En ex-Limousin, le manque d'attractivité du territoire, le niveau de salaire et la structure du tissu économique (petites entreprises) expliquent les difficultés de recrutement de cadres expérimentés. Les métiers en tension sont assez divers et concernent toutes les fonctions (responsable RH, commercial, chef de projet, animateur qualité).

Un fort taux de départ pour fin de carrière générera des tensions dans certains secteurs à l'horizon 2020

Dans la région, entre 2016 et 2020, les départs devraient concerner quelque 330 000 personnes, soit 67 000 par an. Au total, un actif de 2009 sur trois aurait cessé définitivement de travailler avant la fin 2020, un taux proche de celui de France métropolitaine (31 %). Certains secteurs connaîtront un fort enjeu de renouvellement conjuguant à la fois des volumes importants de départs et un développement marqué de leurs effectifs.

C'est le cas du secteur des services aux particuliers et aux collectivités pour lequel 43 000 départs devraient intervenir, soit 8 600 par an dont 3 500 pour les agents d'entretien et 2 100 pour les aides à domicile et les aides ménagères. Pour cette dernière famille professionnelle, les emplois ont crû annuellement de 2,5 %. Pour maintenir ce rythme, plus de 3 600 devraient entrer dans la profession chaque année pour compenser les cessations d'activité.

Dans les métiers de la banque, des assurances et dans les organismes de sécurité sociale, 41 % de l'effectif de 2009 partira en 2020.

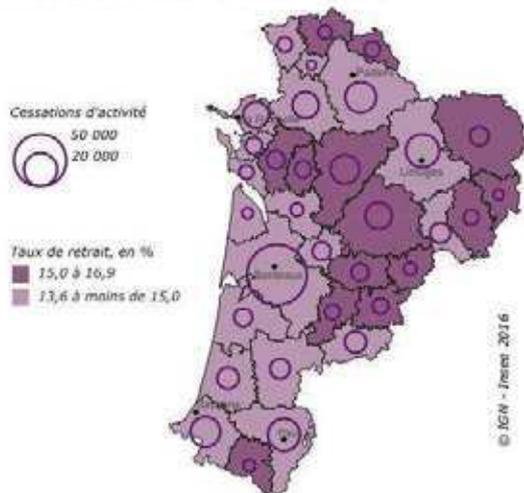
La question du renouvellement est aussi présente dans des professions dont les effectifs stagnent ou décroissent, associée de plus à la problématique de l'évolution des qualifications.

Les métiers du commerce devraient connaître un nombre de départs importants : 28 100 entre 2016 et 2020 dont 7 200 pour le seul métier de vendeur. L'impact serait marqué chez les petits commerçants et les grossistes indépendants.

Avec 5 300 départs par an dont 2 700 ouvriers qualifiés du gros œuvre ou du second œuvre du bâtiment, les professions du BTP vont être impactées. Même si les effectifs du secteur de la construction diminuent, les besoins de personnel qualifié restent en effet structurels, stimulés par le besoin croissant de logements, la rénovation en lien avec les normes environnementales et l'adaptation du parc de logements au vieillissement de la population.

Avec 7 100 départs annuels attendus sur la période, les métiers de l'administration publique, des professions juridiques et de l'armée vont également être impactés. Mais le renouvellement des emplois dépendra des politiques mises en œuvre.

Figure 3 - Un impact des départs de fin de carrière un peu moins marqué à l'ouest de la région et autour des principales villes



Taux de retrait* 2016-2020 et nombre de cessations d'activité sur 2016-2020, par zone d'emploi

* Nombre de cessations définitives d'activité, sur 2016-2020, de personnes en emploi en 2009 / Nombre de personnes en emploi en 2009

Source : Insee, Recensement de la population 2009, modèle de microsimulation.

Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
n° 28, juillet 2016

Les métiers de la santé-action sociale concentreront de forts volumes de départs : 6 600 par an dont 5 400 dans la santé, conjugués à une forte croissance des emplois notamment d'aides-soignants et d'infirmiers en raison du vieillissement de la population.

Entre 2010 et 2020, 41 % des agriculteurs, éleveurs et sylviculteurs et 35 % des viticulteurs, maraîchers et jardiniers devraient cesser leur activité. Même si la tendance est à la concentration des exploitations, la question de la transmission représente un fort enjeu de renouvellement de la profession.

Dans les métiers de l'industrie dont les effectifs ont globalement diminué, l'impact des départs (41 000 au global sur la période) varie fortement en fonction des spécialités. L'enjeu du renouvellement des emplois serait moindre pour les ouvriers et artisans du textile-cuir même s'ils vont connaître le plus fort taux de départ (46 % entre 2010 et 2020). L'activité s'orientant vers le haut de gamme nécessitera moins d'effectifs mais plus qualifiés. Dans les spécialités de la mécanique et des industries de process, les perspectives de recrutement porteront sur les postes de techniciens (entre 29 % et 37 % cesseront leur activité), d'ingénieurs et cadres techniques (28 % de départs attendus). L'évolution des process et des équipements nécessite en effet des niveaux de qualification élevés.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un appareil de formation de qualité et performant (des taux de réussite aux examens plus importants qu'au niveau national dans l'enseignement secondaire et dans le supérieur) ❑ Une offre de formation diversifiée ❑ Une place importante des formations professionnalisantes ❑ Des formations supérieures et acteurs de la recherche reconnus sur le territoire ❑ Une région attractive pour les cadres et les jeunes diplômés (398 000 y sont nés et en sont partis tandis que 568 000 s'y sont installés, soit un solde positif de 170 000 en 2012 (y compris les 121 000 diplômés nés à l'étranger et résidents dans la région) ❑ ALPC, une des régions les plus dynamiques en termes de croissance de l'emploi cadre ❑ Des compétences et la qualité de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un niveau de qualification de la population qui demeure faible (34 % de peu ou pas diplômés, 23 % de diplômés du supérieur) ❑ Un effectif d'élèves ingénieurs encore faible au regard des évolutions à venir ❑ Une déperdition de compétences formées qui partent ❑ L'endo-recrutement dans l'université, relativement élevé par rapport à d'autres régions ❑ Une faible proportion d'enseignants-chercheurs et d'étudiants étrangers (notamment hors Europe et Afrique) ❑ Un taux d'encadrement légèrement inférieur à la moyenne de France (hors Île-de-France) ❑ Des difficultés pour les entreprises à pourvoir les postes notamment sur les emplois qualifiés particulièrement dans la construction, l'agriculture

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La digitalisation des métiers et des organisations <input type="checkbox"/> L'évolution des modes managériaux <input type="checkbox"/> La prise en compte par les entreprises de la formation et de la gestion des talents comme levier pour accompagner la performance de l'entreprise <input type="checkbox"/> Le développement de l'entrepreneuriat <input type="checkbox"/> La hausse de la demande de main-d'œuvre qualifié tous secteurs <input type="checkbox"/> La mobilité sectorielle tendancielle en augmentation <input type="checkbox"/> L'évolution de la formation professionnelle : digitalisation de la formation (MOOC...) <input type="checkbox"/> La mobilité et la demande des étudiants étrangers en hausse 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Des métiers en tension liés à la pénurie de candidats ou à des profils en inadéquation avec les besoins <input type="checkbox"/> Un manque d'attractivité de certains territoires <input type="checkbox"/> Une perte de cohésion au sein des entreprises liée à la montée de l'individualisme <input type="checkbox"/> L'inertie des entreprises par rapport aux modes traditionnels de management minorant l'enjeu de l'innovation et de la qualification de la main d'œuvre <input type="checkbox"/> Une offre trop faible pour attirer formateurs et étudiants de qualité et étrangers (faiblesse des universités, risque de baisse des capacités et moyens sur l'innovation)



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- Hausser le niveau de qualification en :**
 - maintenant la qualité de l'appareil de formation initiale,
 - investissant fortement dans la formation continue afin de soutenir la montée en qualification des salariés ;
- Sensibiliser les entreprises à la réalisation de plans de formation ;**
- Accompagner les entreprises à adopter la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ;**
- Améliorer l'adéquation et l'accessibilité de l'offre de formation aux besoins des entreprises ;**
- Favoriser les nouvelles formes d'apprentissage tant dans le cadre de la formation initiale que continue :**
 - mise en œuvre de nouvelles pédagogies multipliant les cursus croisés, atypiques, où peuvent se mélanger la formation d'ingénieur et d'autres formations initiales et continues (CAP, Bac pro, etc.),
 - développement de programmes de formation se rapprochant le plus possible des conditions réelles de production,
 - Développement des outils de formation à distance (MOOC...) ;
- Renforcer les synergies intersectorielles** afin de définir des référentiels métiers communs et de permettre d'adapter les filières de formation ;
- Promouvoir les métiers répondant aux besoins des entreprises.**



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX TRANSVERSAUX

**La transformation numérique bouleverse les modes de
production, d'organisation et de consommation**

Sommaire

Un contexte de fort développement du numérique

L'économie numérique en France représente 5,5 % du PIB et 3,3 % des emplois directs.

9 % des emplois en France présentent un "risque élevé de substitution" par des robots. Au total, près de 30 % des emplois devront, au minimum, évoluer en profondeur pour faire face à un changement de la nature de leur travail et les travailleurs devront s'adapter aux changements. Ces emplois ne présentent pas un risque élevé d'automatisation complète, mais "ils comportent une proportion importante (entre 50 % et 70 %) de tâches automatisables ».

La France se situe au-dessus de la moyenne européenne en matière d'utilisation du numérique par les particuliers avec 84 % d'utilisateurs d'internet au sein des 15 ans et plus (6ème rang de l'UE).

Mais elle se positionne au 16^e rang pour le développement numérique selon l'indice Economie et société numériques de la Commission européenne, en dessous de la moyenne de l'UE 28.

74 % des particuliers français achètent en ligne mais 16 % seulement des entreprises françaises vendent en ligne.

Avec 64,9 milliards d'euros, le chiffre d'affaires du e-commerce a augmenté de 14 % en 2015 par rapport à 2014, dans un contexte de consommation toujours ralentie. En 10 ans les ventes sur Internet ont progressé de 675 %.

Les ventes sur terminaux mobiles continuent de progresser à un rythme important : elles atteignent 6,4 milliards d'€ en 2015, soit + 40 % en un an.

Les principaux secteurs concernés par le e-commerce sont le tourisme (43 % des parts de marché) et les produits culturels (39 %).



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

La quasi-totalité des secteurs est touchée

La révolution numérique est le résultat de la dématérialisation des activités et de l'interconnexion des objets, des machines et des hommes, ce qui engendre un raccourcissement du temps. Dans la chaîne de création de valeur, la valeur se déplace vers celui qui est en relation avec le client ou vers celui qui maîtrise les données liées au client et au produit.

Tous les secteurs de l'économie sont concernés, même les présentiels.

Dans l'automobile, le numérique représente d'ores et déjà 35 % de la valeur des véhicules haut de gamme ; il devrait atteindre 50 % en 2020.

En matière de tourisme, 65 % des Français réservent leur séjour sur le web.

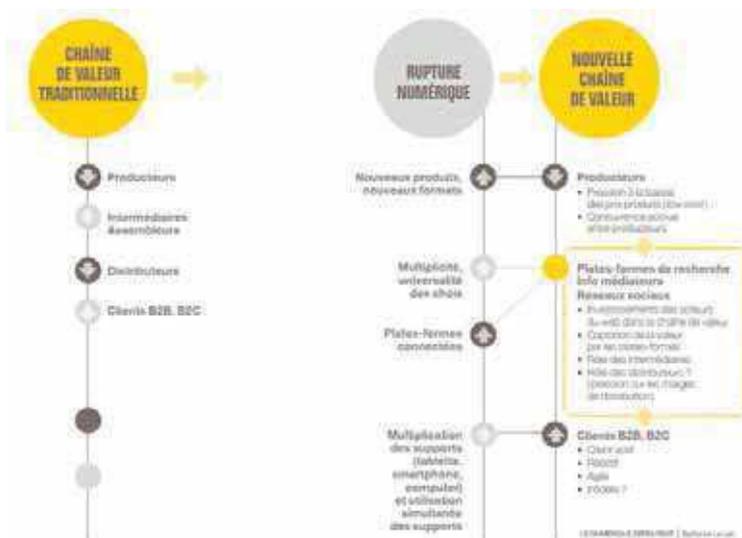
Dans l'artisanat, activité de proximité, des plateformes de mise en relation entre clients et professionnels ou clients et auto-entrepreneurs se développent.

Plusieurs technologies numériques impactent le bâtiment : maquette numérique (base de données standardisée, unique et partagée par l'ensemble des acteurs, contenant toutes les informations techniques du bâtiment, depuis la conception jusqu'à l'exploitation et la maintenance et permettant la modélisation en 3D), impression 3D, domotique, maintenance prédictive,...

L'e-santé permet le développement d'un modèle de soins selon les 4P : prédictif, préventif, personnalisé, participatif pour un système de santé plus efficace et efficient.

Dans l'agriculture, les technologies numériques permettent une amélioration de la productivité, une meilleure prise en compte des contraintes environnementales, une réduction de la pénibilité du métier, l'accès à de nouveaux marchés et une diversification des activités (circuits courts, e-commerce,...). Des modèles collaboratifs se développent via des plateformes pour la location de matériel ou des financements participatifs.

Une réorganisation de la chaîne de valeur



Source : Bpifrance - Le numérique déroutant

Le numérique apporte de nouveaux modes de conception/innovation plus ouverts : FabLab, crowdsourcing, open innovation. Les technologies de rupture telles que l'Internet des objets, l'impression 3D, le Big Data, la robotique permettent l'automatisation et la dématérialisation d'un grand nombre de processus (usines du futur), la mise en réseau de la chaîne production / logistique / maintenance induisant une diminution des coûts, des stocks et des délais de mise sur le marché et donc une plus grande réactivité et une amélioration de la productivité, l'apparition de nouveaux canaux de communication et de distribution. L'entreprise peut ainsi s'ouvrir davantage à ses fournisseurs et partenaires. Des technologies comme l'impression 3D, la création de micro-ateliers, entraînent une redistribution de certains processus de production, plus près des consommateurs.

Le client joue un rôle accru, à la fois consommateur et producteur, et la désintermédiation s'imisce partout (via les plateformes et les réseaux sociaux, grâce aux smartphones et aux tablettes) : la relation client s'en trouve bouleversée avec la démultiplication des canaux de communication et de distribution. Elle permet, via la récupération massive de données (Big Data), couplée à l'analyse des données (Data Analytics), d'observer les usages non plus seulement pour adapter l'offre de biens ou de services mais aussi pour ajouter de la valeur jusqu'au client final. Les nouveaux modes de consommation conduisent vers une économie de la fonctionnalité, basée sur la valorisation de l'usage et du service, le partage, mais aussi la personnalisation, plutôt qu'une économie de produits ...

De nouvelles organisations du travail et de management et des compétences à faire évoluer

Les nouveaux modes de communication modifient le rapport au temps et à la hiérarchie, poussent au décloisonnement (mode projet), atténuent les frontières entre vie professionnelle et personnelle, favorisent la mobilité et les nouveaux modes de travail (télétravail, tiers lieux, auto-entrepreneuriat,...).

C'est désormais le partage de l'information qui donne le pouvoir. Beaucoup d'usages et technologies numériques se répandent d'abord dans le grand public.

Les dirigeants devront favoriser l'appropriation et la diffusion d'une véritable culture numérique, fondée sur la collaboration, l'autonomie, la réactivité, l'adaptabilité, la participation des salariés,... La transformation ne peut pas s'imposer par les outils mais grâce au facteur humain.

Les entreprises auront ainsi besoin de profils pluridisciplinaires.

La transformation des processus et une meilleure prise en compte des consommateurs engendreront de fortes évolutions de certains métiers, l'hybridation de métiers existants, la nécessité de compétences transverses ou le développement de nouveaux métiers : data scientist (gestion et valorisation des données), experience user designer (ergonomie et design du web), chief digital officer (intégration de l'innovation numérique dans les divers processus de l'organisation),...

Les compétences auront une durée de vie de plus en plus courte.

Contexte de la transformation numérique en Nouvelle-Aquitaine

Le secteur des TIC en Nouvelle Aquitaine	Entreprises	Salariés
Industrie	163	2 287
Composants et cartes électroniques	74	1 562
Équipements de communication	22	97
Ordinateurs et équipements périphériques	41	609
Produits électroniques grand public	25	19
Supports magnétiques et optiques	1	S
Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	444	1 672
Services	9 160	23 889
Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication	1 418	780
Programmation, conseil et autres activités informatiques	6 354	11 713
Traitement de données, hébergement et activités connexes - portails internet	637	2 118
Télécommunications	409	7 420
Édition de logiciels	342	1 858
TOTAL	9 767	27 848

Le secteur du numérique, selon la définition de l'OCDE, représente en 2013 près de 9 800 établissements et 27 850 équivalents temps plein en Nouvelle Aquitaine.

ces activités peuvent accompagner la transformation numérique des entreprises

Définition de l'OCDE

Source : INSEE - CLAP 2013

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une dynamique « start up » numérique, la croissance des emplois numériques ces dernières années (près de 50 000) <input type="checkbox"/> Des entreprises de tous profils – grandes entreprises, ETI, PME, start up – positionnées sur des marchés applicatifs variés <input type="checkbox"/> La stimulation du marché par la présence de « grands consommateurs » (ex. pôle mutualiste) <input type="checkbox"/> Des formations supérieures et des acteurs de la recherche reconnus <input type="checkbox"/> Le maillage du territoire par des réseaux d'entreprises : pôles de compétitivité (Elopsys), pôles et clusters (Digital Aquitaine, SPN, Aliptic, Aquinetic...), clubs d'entreprises, centre de transfert (CATIE)... <input type="checkbox"/> Des dispositifs de soutien déjà en place en région : chèque numérique, label French Tech pour la métropole bordelaise, labellisation Edutainment par la mission French Tech pour les agglomérations d'Angoulême, Niort, La Rochelle et Poitiers, appels à projets, soutien aux réseaux, usine du futur... 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une place restant modeste sur l'échiquier national <input type="checkbox"/> Un tissu économique moins réceptif, plus en danger en région ? <input type="checkbox"/> Un tissu de TPE en Nouvelle-Aquitaine : 94 % des établissements ont moins de 10 salariés (problèmes de ressources humaines notamment) <input type="checkbox"/> Le poids des secteurs traditionnels <input type="checkbox"/> La démographie des dirigeants de PME : près de 20 % sont âgés de 60 ans ou plus en France

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Les politiques nationale et européenne en vue du passage au numérique ❑ La politique d'aménagement numérique des territoires : très haut débit, tiers lieux, e-santé => accélérateur de la demande ❑ Les ambitions régionales sur le soutien aux startup ❑ Une prise de conscience collective des acteurs économiques : la digitalisation est une priorité absolue ❑ De nouvelles opportunités de marché produits/services et géographiques => facteur de croissance 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Une prise de conscience trop tardive ou partielle des enjeux par le tissu économique ❑ Tous les secteurs sont concernés ❑ La disruption tient davantage du modèle économique que de l'innovation technologique et de l'outil => réflexion stratégique nécessaire pour identifier les ruptures ❑ L'ampleur des moyens à déployer : risque de ne pouvoir couvrir et accompagner tous les besoins du tissu économique



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- Adopter de nouveaux modèles d'affaires** et d'organisation, de nouveaux modes de conception, de production et de commercialisation, de nouvelles formes de travail et de management
- Développer une nouvelle culture** du numérique :
 - dans les entreprises, notamment les TPE/PME potentiellement plus fragiles
 - dans l'ensemble des secteurs, tous impactés
- Conduire les entreprises à avoir une vision stratégique** de l'impact du digital sur toutes leurs fonctions, au-delà des seuls outils ;
- Renforcer la structuration de l'offre** du secteur numérique et améliorer sa connaissance ;
- Renforcer l'aménagement numérique du territoire** : réseaux THD, tiers lieux...
- Exploiter les données** (Big Data, Open Data...) et **assurer leur sécurité** ;
- Faire évoluer les compétences** des chefs d'entreprises, des salariés, des acteurs ;
- Tirer le développement du secteur en région via la transformation numérique du secteur public.**



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX TRANSVERSAUX

**Mobilité intelligente : des perspectives de
développement, en lien avec un écosystème porteur**

Contexte français et européen de la mobilité intelligente

Une prise de conscience européenne ancienne

Dès 1991, la plateforme ERTICO est créée pour aller vers une mobilité plus sûre, plus intelligente et plus propre avec des enjeux en termes de technologie, de santé publique, d'environnement, d'efficacité économique. La Commission poursuit en ce sens avec la publication d'une directive en juillet 2010 établissant un plan d'action ITS (« Intelligent Transport Systems ») et fin 2015 d'un rapport plaider sur la mobilité urbaine durable ou encore avec « European Innovation Partnership in Smart Cities and Communities ».

Un savoir-faire français reconnu mais menacé ?

La mobilité intelligente représente aujourd'hui un écosystème constitué d'environ 1 000 sociétés. Il faut souligner cependant que pour beaucoup d'entre elles, la mobilité n'est qu'une activité parmi d'autres.

Ce secteur industriel est néanmoins reconnu stratégique : 2 des 9 thématiques « industrie du futur » y sont exclusivement consacrées : mobilité écologique et transports de demain. Plusieurs clusters ou pôles dédiés sont répartis sur l'ensemble du territoire : Systematic Paris Region, Advancity (ville et

mobilité durables), Véhicule du futur, LUTB Transport & Mobility Systems, Mov'eo imagine mobility, I-trans, ID4car, ITS Bretagne.

Le secteur de la mobilité intelligente pèse 4,5 milliards d'€ de chiffres d'affaires et près de 45 000 emplois. La France compte des entreprises de rang mondial dans bien des domaines (ingénierie, infrastructures, auto-partage, smart grid, signalisation ferroviaire, billettique, écomobilité, géolocalisation).

Mais ce secteur dans l'ensemble reste éclaté entre diverses logiques et métiers : acteurs du numérique et start-up, industriels constructeurs de matériel, prestataires de transport, de services et AOT. La vision des problèmes reste locale. Or les solutions doivent être duplicables, standardisées et interopérables (bâties en coopération avec les autres acteurs).

La cour des Comptes s'est d'ailleurs récemment émue du manque de stratégie sur ce secteur prometteur : l'Etat en réponse compte sur sa stratégie Mobilité 3.0, livre vert publié en octobre 2015.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Une région déjà bien présente sur la carte française de la mobilité intelligente

L'un des prémices a été la naissance du cluster TOPOS regroupant une cinquantaine d'entreprises aquitaines autour des systèmes de transports intelligents et de la géolocalisation par satellite. Au-delà du cluster dédié, des pôles bénéficiant de compétences utiles (Aquinetec, ID4car, Route des Lasers, Elopsys, S2E2) peuvent apporter leur appui. Il faut signaler également la présence d'une antenne CEREMA à St-Médard-en-Jalles et d'AVERE à Poitiers, qui complètent avantageusement l'écosystème néo-aquitain.

La tenue du congrès mondial ITS 2015 à Bordeaux avec 10 000 visiteurs et 3 000 congressistes a consacré le secteur en lui apportant une visibilité nationale et internationale.

Cette place sera confortée prochainement par un living-lab multisites (Bordeaux, La Rochelle) et multimodal.

Des expériences innovantes (panorama non exhaustif) : l'OSVA Ampool, constitue le premier véhicule électrique libre, modulaire et connecté. Le projet européen « Compass4D » conduit par 7 villes européennes (dont Bordeaux) vise à améliorer la fluidité du trafic urbain. Lumiroute, route réfléchissante testée à Limoges permet des économies d'énergie substantielles. L'Expérience Citymobil à la Rochelle autour des minibus électriques sans chauffeur a permis de confronter les habitants et les touristes aux véhicules automatisés.

Prospective en termes d'emplois

En 2015, on comptait 2 500 emplois en Aquitaine dans ce secteur. A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, on constate que les emplois en matière de mobilité intelligente sont surtout aquitains. Il faut noter cependant l'existence d'un écosystème picto-charentais de 1 500 emplois autour de l'électromobilité. Même si le Limousin compte peu d'emplois strictement dédiés « mobilité », des compétences (Elopsys, Legrand) intéressant ce domaine y sont présentes.

L'objectif affirmé pour 2030 vise à doubler le nombre d'emplois du secteur à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un écosystème croissant d'entreprises, des antennes du CEREMA et de l'AVERE ❑ Des concentrations d'entreprises sur des bassins d'emploi facilitant les synergies ❑ La qualité des infrastructures aéroportuaires, routières, portuaires ❑ Des clusters au cœur du sujet (Topos) ou porteurs de briques technologiques et savoir-faire très utiles (Aquinetic, Digital Aquitaine, ID4car, Route des lasers, Elopsys, S2E2...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ L'absence d'une forte entreprise leader et porte-drapeau connue du grand public ❑ Hormis Alstom, les grands constructeurs automobiles, ferroviaires, aéronautiques sont localisés hors Nouvelle-Aquitaine (cependant présence d'équipementiers) ❑ L'aspect mobilité n'est pas mis en avant par nombre d'entreprises disposant de technologies « smart mobility » (TIC, 3D, capteurs, micro-ondes, big data, sécurité des données...)

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des politiques européennes plutôt volontaristes (938 M€ pour les appels 2016-17) et un cadre national favorable : industrie du futur, notoriété internationale de Topos ❑ Le travail mené avec ATEC-ITS France, des collaborations avec les autres pôles français ❑ La création d'un living-lab et d'autres projets « privés » d'envergure ❑ La diversité des terrains de jeu proposés en Nouvelle-Aquitaine ❑ La mobilisation de l'ensemble des territoires de Nouvelle-Aquitaine, leurs universités, leurs pôles (environnement, silver-économie, nautisme, image et son) autour de ces questions 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des modèles économiques encore non stabilisés avec une difficulté à apprécier le rapport coût/avantages ❑ Des financements publics de plus en plus contraints ❑ Le risque de marginalisation : des évolutions technologiques rapides, des normes à l'étude ❑ Le danger d'une vision purement technologique de la smart mobilité occultant les aspects comportementaux, psychologiques, juridiques ❑ La non-implication des usagers (appropriation des solutions et adhésion)



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- ❑ **Structurer un écosystème régional de compétences autour d'un « Living Lab » dédié au développement des activités économiques autour du transport et de la mobilité des biens et des personnes**, ainsi que des services liés : entreprises spécialisées mobilité ou ayant des briques de compétences, Autorités organisatrices de transport, centre de ressources sur la connaissance, universités, associations (ex. FNAUT)...
- ❑ **Attirer les talents** (accueil d'entreprises spécialisées) et les susciter (par le biais par exemple d'un hackathon s'appuyant sur l'open-data fourni par les autorités organisatrices des transports) ;
- ❑ **Mener des actions pour promouvoir les initiatives et résultats** obtenus par l'écosystème régional
- ❑ **Nouer des partenariats avec les autres pôles technologiques ou clusters** au niveau national et européen, pour gagner en visibilité parmi la multitude d'acteurs déjà existants sur la thématique ;
- ❑ **Mise en œuvre par les collectivités territoriales de politiques de transports volontaires et exemplaires** : coordination entre autorités organisatrices des transports, promotion et facilitation de l'écomobilité, disponibilité des open data, concertation avec les usagers...



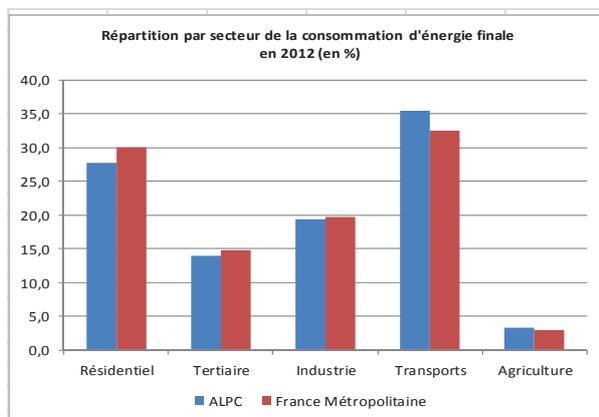
SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX TRANSVERSAUX

Transition énergétique : vers plus de sobriété et d'EnR

Une consommation d'énergie finale qui reste à maîtriser

2012	ALPC	France Métropolitaine
consommation d'énergie finale par unité de PIB (en MWh pour 1 M€ de PIB)	1 095	859
consommation d'énergie finale par habitant (en KWh)	29 540	27 740



Sources : Arc Poitou-Charentes, d'après SOeS, ErDF, SRD, GEREDIS, GrDF, SOREGIES, SEOLIS, INSEE

La région se caractérise par une forte consommation énergétique, bien que la consommation d'énergie finale soit rapportée au PIB ou à la population.

Les objectifs fixés dans les SRCAE des trois ex-régions sont de réduire la consommation d'énergie finale de 20 % en ex-Poitou-Charentes et de 25 % en ex-Limousin, d'améliorer l'efficacité énergétique de 28,5 % (scénario Grenelle+) à 41 % (scénario Durban) en ex-Aquitaine, entre 2008 et 2020.

Comme en France métropolitaine, les plus forts enjeux pèsent sur les secteurs des transports et du résidentiel qui totalisent 63 % de la consommation d'énergie finale.

Le poids du secteur résidentiel est moins important qu'au niveau national, du fait de conditions climatiques plus favorables. A l'inverse, la prépondérance de la consommation du secteur des transports est plus marquée, impactée pour partie par l'importance du trafic de transit.

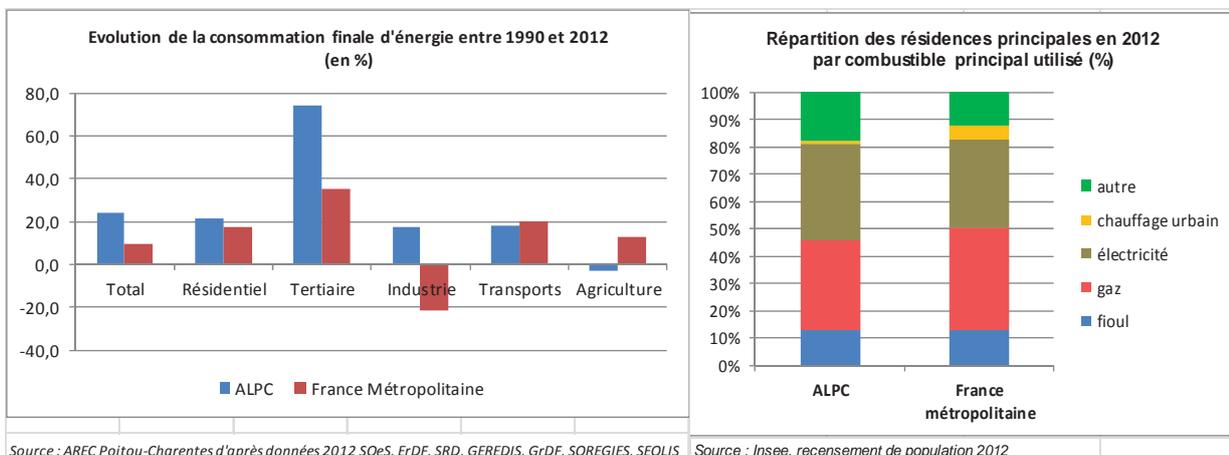
Une consommation d'énergie qui progresse

La consommation finale d'énergie a progressé de 24 % en ALPC entre 1990 et 2012, contre 10 % en France métropolitaine. La progression est certes deux fois moins rapide que celle du PIB mais la tendance reste à inverser.

Elle concerne tous les secteurs, hors l'agriculture. L'industrie régionale se singularise par une progression de sa consommation d'énergie, contrairement au niveau national. La progression de la consommation du tertiaire est deux fois plus forte qu'en France métropolitaine.

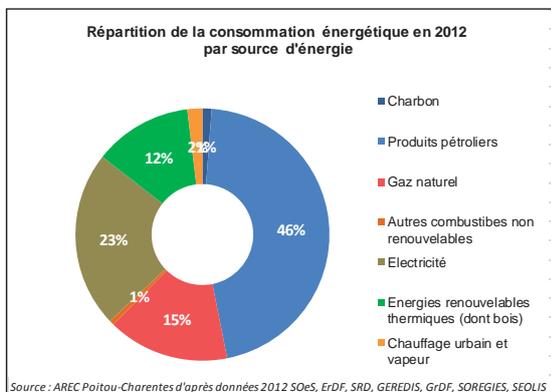
Ces singularités s'expliquent pour partie par une croissance plus forte de la valeur ajoutée produite dans la région, mais aussi par une moindre amélioration de l'efficacité énergétique qu'au niveau national.

L'usage des énergies fossiles reste élevé dans le secteur résidentiel (46 % des ménages utilisent des énergies fossiles comme principal combustible en 2012) mais moins qu'en France métropolitaine (4,6 points de moins).



D'importantes marges de développement pour les EnR

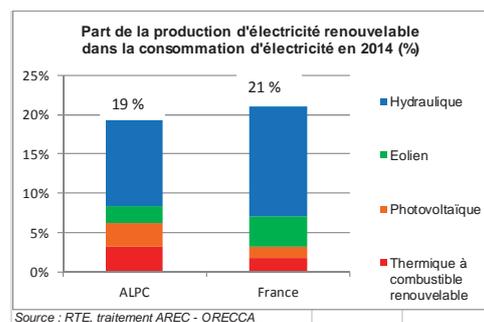
En Nouvelle-Aquitaine, la consommation d'énergie repose à 63 % sur les énergies fossiles et à 12 % sur les EnR en 2012. Cela entraîne une marge de développement des énergies renouvelables plus grande, d'autant plus que les enjeux environnementaux autour des EnR s'orientent vers une baisse de la consommation énergétique et une consommation plus intense des énergies vertes dans le mix énergétique régional. Les 3 SRCAE portent en effet la production d'EnR, d'ici 2020, à 25,4 % de la consommation d'énergie finale en Aquitaine, 30 % en Poitou-Charentes et 55 % en Limousin.



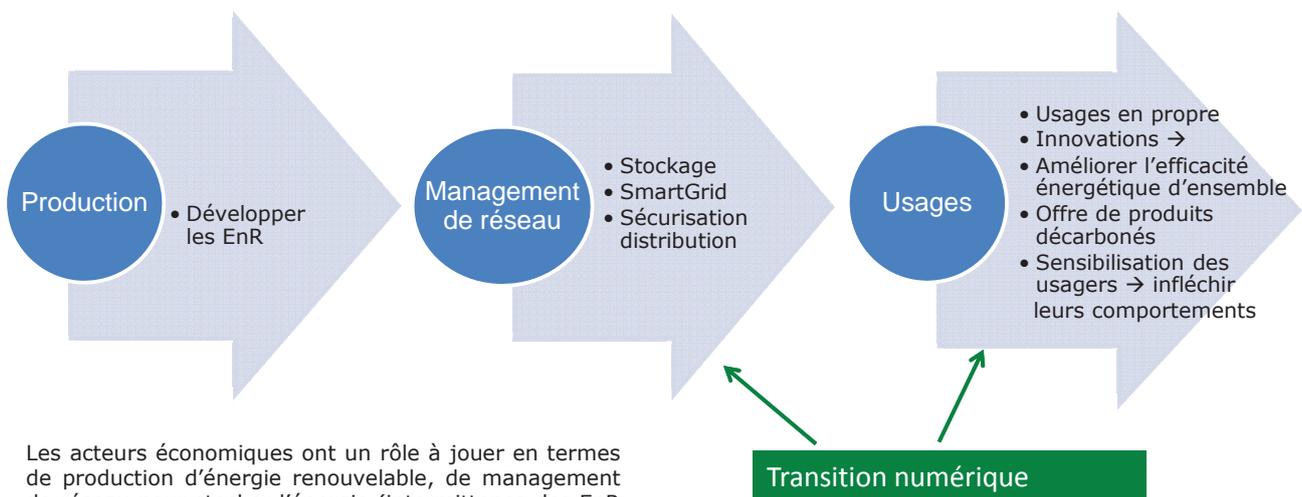
Source : Arc Poitou-Charentes, d'après SOeS, ErDF, SRD, GEREDIS, GrDF, SOREGIES, SEOLIS, INSEE

La région bénéficie d'importantes marges de développement des EnR, de par la diversité des ressources exploitables : bois-énergie (1^{re} surface forestière de France), méthanisation, biocarburants, rayonnement solaire, ressources marines, géothermie profonde et de surface. Deux sources d'EnR sont traditionnellement implantées dans la région : le bois-énergie comme source d'énergie thermique, l'hydraulique pour l'énergie électrique.

En 2014, l'électricité renouvelable couvre 19 % de la consommation. La production d'EnR électriques progresse sur la période récente avec la montée en puissance du photovoltaïque (1^{re} région pour sa puissance photovoltaïque installée) et l'émergence de la biomasse et de l'éolien.



Divers rôles à jouer par les acteurs économiques pour contribuer à la maîtrise des consommations d'énergie, d'émissions de GES et à la production d'EnR



Les acteurs économiques ont un rôle à jouer en termes de production d'énergie renouvelable, de management de réseau pour stocker l'énergie (intermittence des EnR électriques notamment), sécuriser la distribution sur les réseaux d'électricité et rationaliser le pilotage au travers des Smartgrids. Enfin, les entreprises ont en main leur propre maîtrise de consommation d'énergie et d'émissions de GES (usages propres), mais sont aussi porteuses d'innovation pour améliorer l'efficacité énergétique d'ensemble et offrir des produits

décarbonés. Elles peuvent aussi contribuer à sensibiliser les usagers pour infléchir leurs comportements. Que ce soit en termes de management de réseau ou d'usages, la marge d'action des entreprises est en lien avec les apports de la transition numérique.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Des compétences en région

- Un tissu d'entreprises innovantes pour le développement des EnR ;
- Des leaders industriels et des PME innovantes pour développer des innovations industrielles ;
- Des pôles de compétitivité : Xylofutur, S2E2, Avenia, Aerospace Valley ;
- Des clusters : Eolien Aquitain, Sysolia, Aquitaine croissance verte, Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes, Eco-habitat en ex-Poitou-Charentes et Limousin, CEAHD en ex-Aquitaine...
- Des centres de ressources notoires : INEF4 reconnu institut de la transition énergétique, Nobatek pour la construction, Plateforme Bâtiment durable de La Rochelle ;
- Des pôles de recherche : IMCB (chimie des matériaux, compétences sur les matériaux pour l'énergie), CEA Tech...

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ La richesse des ressources énergétiques exploitables, le leadership en bois-énergie et en photovoltaïque ❑ Un tissu d'entreprises innovantes positionnées sur les EnR ou maîtrisant des technologies-clés ❑ Un écosystème porteur : nombreux réseaux et clusters, CRT et laboratoires de recherche ❑ Le volontarisme politique, des dispositifs innovants de soutien à la transition énergétique : EnR, réhabilitation, écoconstruction, écoconception ❑ Les engagements des filières industrielles vers la réduction de l'empreinte carbone à l'exemple des équipements de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des efforts insuffisants de réduction des consommations d'énergie dans tous les secteurs (résidentiel, transports et activités économiques) ❑ Un recours aux EnR encore limité ❑ Des financements à mobiliser pour l'atteinte des objectifs (ex parc de bâtiment existant à réhabiliter) ❑ Le manque de grands donneurs d'ordres, grands ensembliers dans le domaine Energie / Utilities (sièges sociaux) ❑ La sensibilisation et l'accompagnement des utilisateurs (particuliers, collectivités, entreprises...) ❑ La mutation du secteur de la construction à accélérer ❑ Un déficit de structuration des filières existantes (ex : bois-énergie, concessions hydrauliques...) ❑ Une stabilité des modèles économiques qui restent fragiles, des montage de projets complexes

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Les politiques et l'engagement aux niveaux européen et national ❑ La raréfaction et le coût croissant des énergies fossiles ❑ Le développement économique, l'emploi local, l'export ❑ Une bonne gestion locale de l'énergie par les territoires à favoriser ❑ De nouvelles ambitions, une volonté d'action confortée : domaines de spécialisation dans les S3 et filières stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un cadre réglementaire instable, la concurrence internationale ❑ Un marché des EnR émergent, qui reste soumis aux aléas du cours du pétrole, à l'intégration des EnR sur les réseaux, au stockage des énergies intermittentes ❑ Les difficultés dans la montée en puissance de la demande de réhabilitation de l'habitat : réticence des particuliers, parc diffus ... ❑ Une adaptation de l'offre de réhabilitation du parc bâti à consolider ❑ Des conflits d'usage liés à l'implantation d'unités de production d'EnR ❑ Des concurrences industrielles avec d'autres Régions



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- Développer les EnR** en structurant et diversifiant les filières ;
- Améliorer le management des réseaux** (production – stockage – sécurisation de la distribution) ;
- Adapter l'offre de construction/réhabilitation du parc résidentiel et tertiaire** ;
- Développer des innovations** industrielles, numériques et organisationnelles pour réduire l'empreinte carbone des transports ;
- Améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie** ;
- Développer une offre de produits décarbonés** (chimie verte, économie circulaire...) ;
- Accélérer l'appropriation et le déploiement** par les acteurs économiques des solutions technologiques arrivées à maturité ;
- Réussir une intégration transversale** des sujets numériques, économie circulaire et transition énergétique à travers de la création de réseaux impliquant l'ensemble des acteurs au sein de la Région Nouvelle Aquitaine.



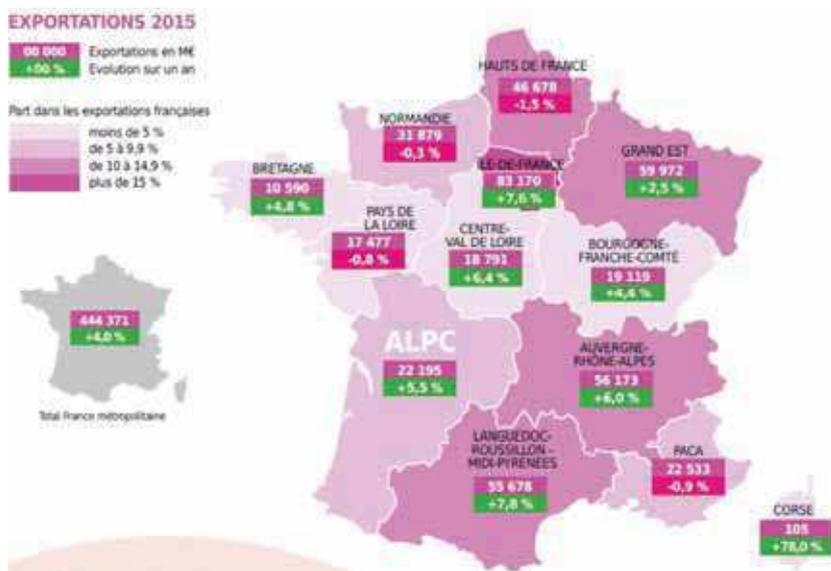
SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

ENJEUX TRANSVERSAUX

**Un niveau d'internationalisation des entreprises
relativement faible**

Sommaire

8^e région exportatrice française en 2015



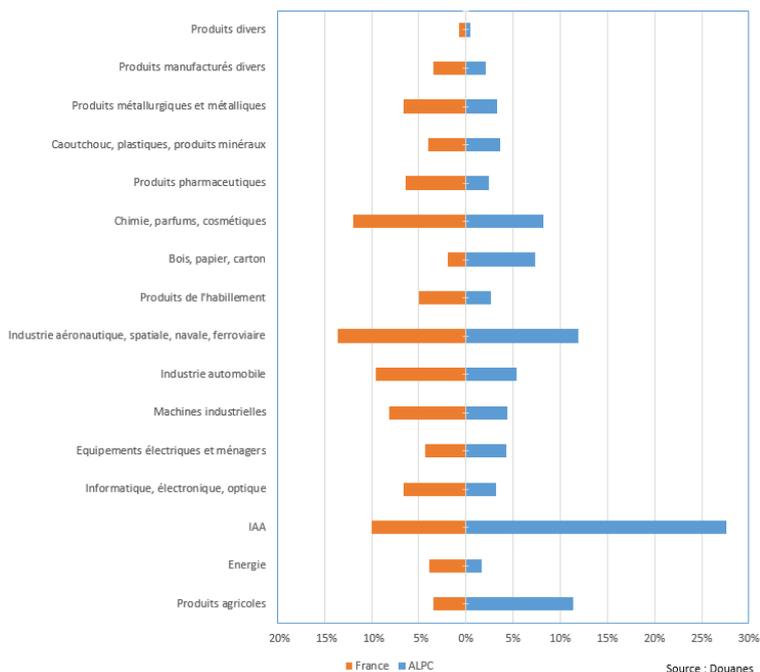
Les exportations de la région se sont élevées à 22,2 M€ en 2015 la plaçant au 8^e rang des régions françaises.

La Nouvelle-Aquitaine se place au 11^e rang des régions françaises selon le taux d'ouverture (13,5 % de la valeur produite exportée), ce qui peut s'expliquer par une structure industrielle diversifiée et une économie davantage tournée vers les services.

Source : Commerce international de la région ALPC en 2015, CCI Aquitaine, avril 2016, réalisé à partir de données des Douanes relatives aux exportations de marchandises, hors matériels militaires.

Exportations : une très forte spécialisation dans les IAA et les produits agricoles

Comparaison de la structure des exportations par produits France - ALPC en 2015



Source : Douanes

Les trois quart des exportations se concentrent sur 6 secteurs en 2015 (IAA et produits agricoles, construction aéronautique et spatiale, chimie, bois-papiers-cartons, automobile, santé-cosmétique. 40 % se font vers les Etats-Unis, l'Espagne et l'Allemagne.

Les principaux produits exportés relèvent des secteurs :

- Des IAA : 27,6 % des exportations
- De l'industrie aéronautique, spatiale, navale, ferroviaire : 11,9 %
- Des produits de l'agriculture de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture : 11,3 %.

Enfin, les principaux pays clients de la région sont :

- Les Etats-Unis : 1^{er} client avec 15 %
- L'Europe : 60 % des exportations dont l'Espagne (12,6 %) et l'Allemagne (11,3 %).



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Un nombre d'entreprises exportatrices faible

2013	Part d'exportateurs dans la catégorie	Part des exportations françaises	Taux d'exportation dans la catégorie
- 10 salariés	7 %	10 %	30 %
10 à 249 salariés	33 %	27 %	24 %
+ 250 salariés	66 %	63 %, dont ETI 34 %	29 %

Source : Les entreprises en France-INSEE références, édition 2015

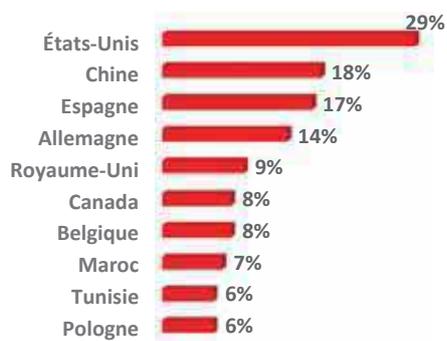
Les entreprises régionales utilisent peu le dispositif V.I.E (Volontariat international en entreprise) : 102 sociétés s'appuient sur 188 volontaires en 2016, soit 2 % de l'effectif total des volontaires en France.

Plus de 11 000 entreprises exportatrices sont recensées en Nouvelle-Aquitaine. 2 400 d'entre elles réalisent au moins 40 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

Les entreprises exportatrices ont en moyenne un chiffre d'affaires 8 fois plus élevé que les non exportatrices. Elles offrent des salaires supérieurs de 10 % à ceux offerts par ces dernières. Les très grandes exportatrices réalisent au moins 40 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

Source : Insee, « Eléments de diagnostic pour l'élaboration ou le suivi du SRDEII », juillet 2016

Les implantations à l'étranger des entreprises régionales



Source : Enquête de la CCI Aquitaine 2016, données de 220 entreprises, sur la base des 2 204 entreprises ayant une activité à l'international (exportation/implantation), soit environ 40 % de l'estimation des entreprises exportatrices, ayant répondu à l'enquête

10 % des entreprises exportatrices recensées dans l'enquête réalisée par la CCI Aquitaine en 2016 ont une implantation à l'étranger.

Ce taux passe à 19 % pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 M€ et à 15 % pour celles qui exportent depuis plus de 20 ans.

Les filières exportatrices surreprésentées en termes d'implantations à l'étranger sont :

- Aéronautique, spatial, défense (22 % des entreprises exportatrices de cette filière sont implantées à l'étranger),
- Santé, cosmétique, bien-être (20 %),
- Energie (17 %),
- Tertiaire (12 %).

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ 3^e région par la taille et le dynamisme du marché <ul style="list-style-type: none"> ❖ Economie diversifiée ❖ Filières d'excellence ❖ Réseaux d'entreprises structurés et actifs ❖ Entreprises innovantes ❑ Des positions de leadership sur certains produits (boissons, produits de la culture et de l'élevage, produits à base de légumes et de fruits, bois et articles en bois, pâte à papier, papier et carton, produits de la construction aéronautique) ❑ Une notoriété à l'étranger ❑ Des Plans d'Internationalisation des Entreprises (PRIE) sous pilotage Région ❑ Un maillage du territoire par les acteurs de l'appui à l'internationalisation, dont le réseau consulaire 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un déficit de ressources clés : déficit de l'offre de formation initiale en commerce international et de notoriété de l'offre de formation continue ; manque de compétences internes dans les PME ; défaut d'approche interculturelle des marchés et de maîtrise des langues étrangères ❑ Un taux d'ouverture à l'international faible <ul style="list-style-type: none"> ❖ 8^e région française (5 % des exportations nationales) ❖ Taux d'ouverture de 13,5 % (France : 22 %) ❖ 7^e région pour les investissements directs étrangers en 2015 ❑ Des exportations concentrées, sur 6 secteurs (75 %) et sur 3 pays clients (39 %), de produits à faible valeur ajoutée ❑ Un territoire en position de second plan <ul style="list-style-type: none"> ❖ Ports et aéroports de taille moyenne ❖ Image et notoriété en deçà de ses atouts ❖ Absence d'identité et de marque ❖ Manque de connexions et de liaisons à l'international

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Une taille critique à l'international ❑ Une demande mondiale en croissance sur des secteurs en pointe de la région : vieillissement population, ville durable, numérique, bien-être, qualité des produits alimentaires, luxe – profitant de la French Touch et de la French Tech ❑ De nouveaux marchés : accords de libre échange, nouveaux marchés à potentiel, contrats export de la Défense ❑ Une meilleure coordination des partenaires de l'export par le pilotage de la Région ❑ Développement d'un parcours harmonisé et structuré à l'export par la Région ❑ Une compétitivité –prix des entreprises régionales qui s'améliore ❑ Un transfert des garanties publiques à Bpifrance ❑ Des coopérations décentralisées nombreuses entre collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Une faiblesse croissance nationale, européenne et mondiale <ul style="list-style-type: none"> ❖ Aléas conjoncturels (embargos, climat...) ❖ Effet mode sur grands émergents ❑ Une montée en gamme des industries des émergents – compétition mondiale accrue – risque de la contrefaçon ❑ Une image impactée par la profusion des marques (territoriales et produits) ❑ Un risque de dégradation de la compétitivité prix ❑ Une frilosité bancaire ❑ Une complexification du dispositif public d'appui à l'international



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Enjeux :

- Augmenter le** nombre des entreprises exportatrices en les inscrivant dans la durée ;
- Augmenter le chiffre d'affaires** réalisé à l'international par les entreprises ;
- Diversifier les marchés et la structure sectorielle** des échanges ;
- Renforcer l'ouverture à l'international** des filières et écosystèmes ;
- Simplifier et renforcer la performance du dispositif public d'appui** à l'internationalisation.



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

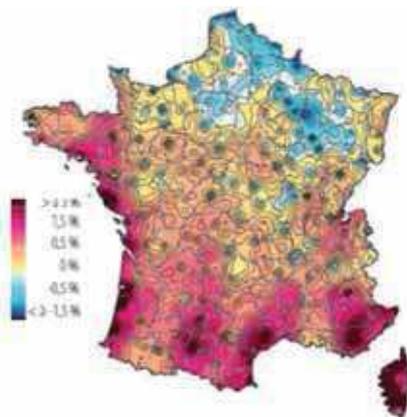
ENJEUX TRANSVERSAUX

Une attractivité internationale à conforter

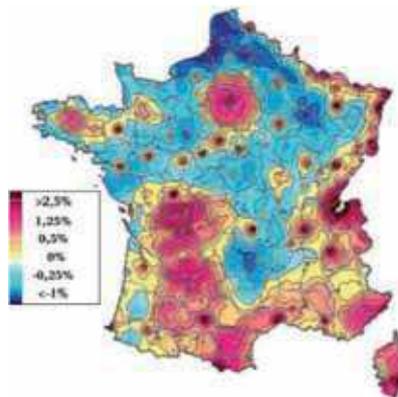
Sommaire

Une région globalement attractive, les étrangers s'installent surtout dans sa partie est

Solde migratoire entre 1999 et 2006
(en % par an)



Part de la population âgée de plus de 5
ans résidant à l'étranger 5 ans avant le
recensement de 2006



Source : Territoires 2040 n°6, Mobilité et attractivité territoriales : des éléments pour 2040, La Documentation française

L'attractivité est la capacité d'un territoire à capter et à fixer durablement sur un territoire des flux et des acteurs (population, revenus, talents, entreprises, événements, capitaux), des activités nouvelles et des facteurs de production mobiles (capitaux, travailleurs). Elle s'exerce auprès d'acteurs et d'activités qui présentent des besoins et des critères de localisation diversifiés. Elle repose sur des réalités objectives (marché du travail, cadre de vie, infrastructures, aménagement) et des éléments symboliques (perception, notoriété). Une politique d'attractivité exige une cohérence d'ensemble entre les activités ciblées, l'image véhiculée et l'offre proposée. On peut distinguer l'attractivité résidentielle (vivre, visiter, séjourner, étudier) et l'attractivité économique (développer des activités).

Tendances générales sur l'évolution des flux migratoires

- ❑ **L'offre d'une meilleure opportunité professionnelle est le 1^{er} facteur de mobilité des cadres et des personnes diplômées. Elle est suivie de la qualité du cadre de vie.** Celle-ci est le principal motif d'installation dans les territoires ruraux qui connaissent une redynamisation, dans la mesure où un certain nombre de services et d'infrastructures y sont disponibles (1)(2)(3)
- ❑ **La majorité des migrants a un lien avec son territoire d'installation** (séjour dans l'enfance, vacances familiales, rapprochement familial...).
- ❑ **Les migrants sont aujourd'hui plus jeunes et plus diplômés que par le passé.** Les migrations sont différentes selon l'âge des migrants (cycle de vie migratoire) : les jeunes en particulier sont souvent mobiles, du fait de leur parcours d'études et d'insertion dans l'emploi (4).
- ❑ **La France attire de plus en plus d'étudiants étrangers (299 000 en 2014), et se classe au 3^e rang des pays d'accueil derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni,** dans un contexte d'augmentation du nombre d'étudiants internationaux dans le monde. Ils sont originaires du Maroc, de Chine, d'Algérie, de Tunisie, d'Italie, du Sénégal, d'Allemagne, du Cameroun, d'Espagne et du Viêt-Nam. Les trois premiers pays représentent 29 % des étudiants étrangers en France, les 10 en totalisent 49 % (5).
- ❑ **Davantage d'étudiants internationaux partent étudier plus près de leur pays d'origine que par le passé** (6).

(1) François Lefebvre et Florence Gramond, « Les citadins qui s'installent à la campagne : les communautés rurales répondent-elles à leurs attentes ? », 2008

(2) Magali Talandier, « Géographie et impacts socio-économiques des migrations d'agrément dans les espaces ruraux français », in « Post-Tourisme et migrations d'agrément », 2012

(3) Michael Page, « Attractivité des régions », 2015 & Apec, « L'attractivité des régions françaises pour les jeunes cadres et les jeunes diplômés », 2012

(4) Territoires 2040 n°6, DATAR, « Des facteurs de changement, Mobilité et attractivité territoriales : des éléments pour 2040 », La Documentation française, 2012

(5) MENESR-DGSIP-DGRI SIES, in Campus France, « L'essentiel des chiffres clés n°10 », janvier 2016

(6) Unesco

Une région attractive pour les diplômés et les étudiants étrangers mais en retrait pour les enseignants du supérieur

- ❑ **La région est attractive pour les diplômés**, avec un solde positif de 170 000 en 2012 entre ceux qui y sont nés et en sont partis d'une part, et ceux qui s'y sont installés d'autre part. Elle se positionne au 4^e rang des régions de résidence de diplômés. Elle est attractive pour toutes les régions du nord de la France hormis l'Île-de-France. Ses diplômés sont attirés par les régions du sud (1).
- ❑ **Avec près de 19 000 étudiants étrangers** en 2014-2015, soit 11 % des effectifs étudiants, la région se place au 5^e rang des régions d'accueil françaises. Elle se place au 4^e rang national en nombre d'étudiants participant au programme Erasmus (3 313) avec un taux supérieur à la moyenne nationale : 1,9 % des étudiants inscrits contre 1,5 % (2)(3).
- ❑ **20 % des étudiants étrangers de la région sont originaires du Maghreb et 10 % de Chine.** Les 10 premiers pays d'origine de ces étudiants sont le Maroc, la Chine, l'Algérie, l'Allemagne, le Luxembourg, le Sénégal, la Tunisie, le Cameroun, la Roumanie et l'Italie. 51 % des étudiants étrangers de la région en sont originaires (2).
- ❑ **Le taux de recrutement endogène des enseignants des établissements d'enseignement supérieur est plus élevé** que la moyenne française et la tendance est globalement à la hausse entre les périodes 2007-2011 et 2008-2013 (2).
- ❑ **La région compte 307 enseignants-chercheurs étrangers**, soit 6,8 % des effectifs contre 9,1 % au niveau national. C'est l'un des plus faibles taux des régions métropolitaines. 47 % sont originaires d'Europe et 38 % d'Afrique (2).

(1) Insee Analyses Poitou-Charentes n° 22, 09/2015, « Poitou-Charentes, un carrefour pour les étudiants et les diplômés du supérieur »

(2) MENESR, Strater – Diagnostic Nouvelle-Aquitaine – oct. 2016

(3) MENESR – DGSIP – DGRI SIES, 2014-2015



SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION

Un rayonnement international modeste mais croissant en matière de recherche

- ❑ La région est au 45^e rang des régions européennes pour le nombre des publications scientifiques (1).
- ❑ 45 % de ses publications entre 2003 et 2013 sont été réalisées en collaboration scientifique internationale, 25,5 % en collaboration européenne. Ces taux sont inférieurs à la moyenne nationale, Ile-de-France comprise (50,5 % et 29,2 %), mais leur nombre progresse plus rapidement : respectivement +39 % contre +32 % et +48 % contre +34 % (1).

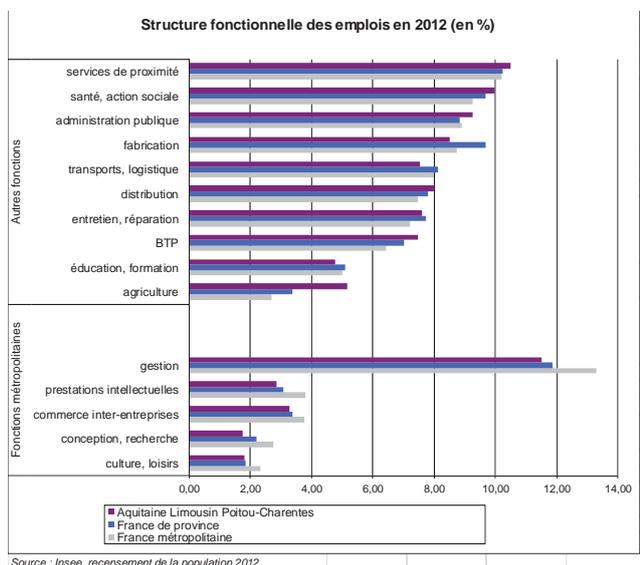
Une région intermédiaire en termes de densité de population étrangère

- ❑ La population étrangère représente 4 % de la population régionale, contre 4,5 % en France de province. La région compte la plus forte proportion d'étrangers originaires de l'Union européenne des régions françaises (57,9 % contre 40,6 % au niveau national). Les étrangers originaires du Maghreb représentent 17 % de la population . Un tiers des étrangers sont des actifs de catégories socio-professionnelles supérieures, pour une moyenne nationale de 31 %. 8 % appartiennent à la catégorie des « artisans, commerçants, chefs d'entreprise », 11 % à celle des « cadres, professions intellectuelles supérieures » et 12 % à celle des « professions intermédiaires » (2).

(1) OST et MENESR, Strater – Diagnostic Nouvelle-Aquitaine – oct. 2016

(2) Insee, RP2012 et enquête emploi 2013

Un déficit de fonctions métropolitaines et d'emplois de cadres



Les fonctions regroupent les emplois selon la profession exercée par les actifs indépendamment du secteur d'activité de leurs employeurs.

Les cadres et les professions intermédiaires sont moins représentés qu'au niveau national. La Nouvelle-Aquitaine est la 6^e région de province en nombre de cadres du privé (en 2013) (1).

Les fonctions métropolitaines, porteuses de développement et de rayonnement, sont sous-représentées dans la région.

Les fonctions de conception-recherche ont cependant davantage progressé que la moyenne de la France de province entre 1999 et 2012 : la part de la Nouvelle Aquitaine dans le total national hors Ile-de-France est passée de 8,0 % à 9,1 %.

Evolution annuelle moyenne du nombre d'emplois de conception-recherche

	1999-2007	2007-2012
ALPC	3,0	1,6
France de province	2,0	0,5

Source : Insee, recensements de population

(1) APEC, « L'emploi cadre : une répartition très inégale sur le territoire », 2015

Les entreprises étrangères sont moins implantées que dans le reste de la France

FIG. 9. Contribution des entreprises sous contrôle étranger à l'emploi régional



FIG. 11. Contribution des entreprises sous contrôle étranger à l'exportation régionale (Ensemble de l'économie)



- ❑ La région se positionne au sud d'une diagonale NO/SE où les entreprises sous contrôle étranger sont moins implantées et participent moitié moins à l'emploi régional que les régions du quart NE plus industrialisées.
- ❑ Ces entreprises représentent plus de 22 % des exportations régionales et près de 30 % des exportations de l'industrie manufacturière,
- ❑ mais la région est l'une de celles où leur contribution aux exportations est la plus faible.
- ❑ Les 900 entreprises sous contrôle étranger (>50 % du capital) emploient près de 40 000 salariés, soit plus de 5 % des emplois salariés hors agriculture, activités financières et administration de la région.

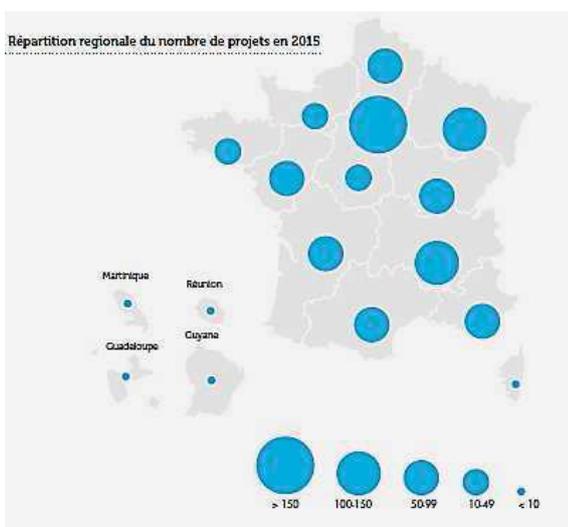
Source : Business France, « Rapport sur l'internationalisation de l'économie française, Bilan 2015 des investissements étrangers en France »

7^e région d'accueil des investissements étrangers en 2015

238 projets d'investissement directs étrangers ont été recensés dans la région entre 2011 et 2015, soit 48 projets/an et plus de 1 300 emplois créés ou maintenus/an. Ils se répartissent entre l'ex-

Aquitaine à 70 %, l'ex Poitou-Charentes à 22 % et l'ex-Limousin à 8 %. La Métropole de Bordeaux en concentre le quart. Il s'agit d'abord de créations (40 %), d'extensions (35 %) et de rachats (19 %). 32 pays en sont à l'origine : Europe à 32 %, Amérique du Nord à 20 % et Asie à 13 %. Les Etats-Unis sont le premier pays investisseur, devant l'Allemagne et l'Espagne. Une majorité de projets relèvent du domaine de la production (42 %), 16 % sont des centres de décision et 10 % portent sur la R&D. En 2015, la région présente une attractivité relative dans les fonctions de R&D.

L'impact de ces projets sur l'emploi régional reste cependant faible.



Sources : Business France « Rapport sur l'internationalisation de l'économie française, Bilan 2015 des investissements étrangers en France », « Projets d'implantation accompagnés par les agences économiques régionales », 2016

Répartition régionale des projets en 2015

Région d'accueil	Rang	Projets
Île-de-France	1	311
Auvergne-Rhône-Alpes	2	124
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	3	107
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	4	73
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	4	73
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	58
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	7	54
Pays de la Loire	8	42
Bourgogne-Franche-Comté	9	37
Normandie	10	34
Centre-Val de Loire	11	31
Bretagne	12	16
Dom-Tom	13	2
Total général		962

Répartition régionale des emplois en 2015

Région d'accueil	Rang	Emplois
Île-de-France	1	9 523
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	2	8 550
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	3	3 536
Auvergne-Rhône-Alpes	4	3 013
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5	2 133
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	1 671
Normandie	7	1 316
Pays de la Loire	8	1 073
Bourgogne-Franche-Comté	9	978
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	10	943
Centre-Val de Loire	11	736
Bretagne	12	204
Dom-Tom	13	4
Total général		33 682

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ La 3^e région par la taille et le dynamisme du marché <ul style="list-style-type: none"> ❖ Economie diversifiée ❖ Réseaux d'entreprises structurés et actifs ❖ Accueil des transferts de sièges sociaux ❑ La qualité de l'écosystème de l'innovation et de la formation <ul style="list-style-type: none"> ❖ Excellence de la recherche ❖ Qualification et disponibilité des RH ❑ Une attractivité « naturelle » <ul style="list-style-type: none"> ❖ Territoire diversifié et maillé, qualité du cadre de vie ❖ Région de transit nord-sud ❖ Diversité des ressources naturelles et agricoles ❖ Patrimoine historique, culturel et touristique 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Un taux d'ouverture à l'international faible <ul style="list-style-type: none"> ❖ IDE, exportations, mobilité des chercheurs et étudiants ❑ Un déficit de ressources clés : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Fonctions métropolitaines et emplois de cadres ❖ Ecoles d'ingénieurs et diplômés du supérieur ❖ Jeunes actifs et cadres, notamment en zones rurales ❑ Territoire en position de second plan <ul style="list-style-type: none"> ❖ Excentré en Europe ❖ Ports et aéroports de taille moyenne ❖ Manque de liaisons interrégionales ❖ Image et notoriété en deçà de ses atouts ❑ Un territoire inégal face aux investissements (70 % concentrés sur l'ancienne Aquitaine) ❑ Absence d'identité et de marque

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ❑ L'évolution des dynamiques territoriales <ul style="list-style-type: none"> ❖ Spécialisation des territoires ❖ Ambition de la métropole et des territoires ❖ Attractivité du rural ❖ Tertiariation ❑ Le potentiel offert par les infrastructures LGV, THD ❑ Une ambition internationale de l'université ❑ Une croissance des flux touristiques et d'étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Une difficulté à structurer l'offre territoriale <ul style="list-style-type: none"> ❖ Territoires en mutation et en compétition ❖ Offres peu différenciantes et visibles ❖ Disparités et fractures territoriales ❖ Difficulté d'organisation des Communautés d'universités et d'établissements (COMUE) ❑ Une attractivité résidentielle au détriment de l'attractivité productive et du potentiel endogène

Enjeux :

- ❑ **Renforcer l'image d'une région attractive, innovante et compétitive** en coordonnant les acteurs régionaux, notamment par la création d'une marque régionale « ombrelle » partagée et commune à tous les domaines (tourisme, économie, enseignement, recherche...) et la mise en place d'une stratégie de différenciation ;
- ❑ **Attirer des talents, des créateurs et des investissements** dans l'économie productive et résidentielle et renforcer les investissements étrangers ;
- ❑ **Assurer un équilibre territorial dans les flux d'investissement.**

